

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion  
Département des Sciences Financières et Comptabilité

## Mémoire de Fin de Cycle

En vue de l'obtention du diplôme

Master en Sciences Financières et Comptabilité

Option : « Comptabilité Contrôle et Audit »

Thème

*L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN ALGERIE*

*CAS DE LA SAA*

Préparé par :

OUCHENE Katia

TRIBECHE Dina

Encadré par :

Dr SADI Nour El Houda

Membres de Jury : Président :

Bouichi Numidia. Examineur :

Hammiche T. Rapporteur : Sadi

Nour el Houda.

Année Universitaire  
2022/2023

## REMERCIEMENTS

*Tout d'abord, nous tenons à remercier Allah, le tout puissant, de nous avoir donné la santé, la volonté et la patience pour mener à terme notre formation de Master.*

*Nous tenons à remercier Mme : Saadi Nour El Houda d'avoir encadrée travail, d'avoir été présente tout au long de ce mémoire, pour ses conseils qui nous ont été très précieux.*

*Nos remerciements s'adressent également à tous les enseignants du département de science financière et comptabilité qui nous ont aidée tout au long de ces années de notre scolarité.*

*Enfin, nous remercions nos amies et nos camarades de promotion pour ce parcours passé ensemble, dans les meilleurs moments comme dans les pires.*

## DEDICACE

---

*Par la grâce de dieu Je dédie ce travail...*

*A mes chers parents qui m'ont encouragé, aidés et soutenus et d'avoir été à mes côtés, sans vous je n'aurais jamais atteint ce jour.*

*Je dédie ce travail aussi à :*

*Mes chères sœurs « Siham, Kahina et Nessrine ».*

*Mon unique frère « Zinedine ».*

*A mon cher ami qui m'a tant soutenu.*

*A ma binôme « Katia » et sa famille.*

*A tous ceux qui me portent dans leurs cœurs.*

*Dina.*

---

*Par la grâce de dieu Je dédie ce travail...*

*A mes chers parents qui m'ont encouragé, aidés et soutenus et d'avoir été à mes côtés, sans qui je n'aurais jamais atteint ce jour.*

*Je dédie ce travail aussi à : A mon cher mari « AMAZIGH », pour la patience et le soutien dont il a fait preuve pendant toute la durée de ce travail.*

*A Mes chères sœurs et à mes petits neveux.*

*A ma binôme « Dina » et sa famille.*

*A tous ceux qui m'ont encouragé de près ou de loin.*

*Katia.*

---

## LES ABRÉVIATIONS

AF : Analyse Financière  
ANC : Actif Non Courant  
AC : Actif Courant  
PC : Passif Courant  
PNC : Passif Non Courant  
CR : Compte de Résultat  
PA : Prime acquise  
MAN : Marge d'Assurance Nette  
RTO : Résultat Technique Opérationnel  
RF : Résultat financière  
ROAI : Résultat Ordinaire Avant Impôt  
OAT : Obligation Assimilées de Trésor  
FR : Fonds de Roulement  
FRNG : Fond de Roulement Net Global  
BFR : Besoin de Fonds de Roulement  
TN : Trésorerie Nette  
KP : Capitaux Permanents  
VI : Valeurs Immobilisées  
AC : Actif circulant  
DCT : Dettes à Court terme  
DF : Dettes Financières  
CA : Chiffres d'affaires  
CF : Charges Financières  
CP : Capitaux Propres  
CPE : Capitaux Permanents  
DF : Dettes Financières  
FP : Fonds Propres  
PA : Prime acquise  
PF : Performance financière  
RCP : Ratio de Capacité Financière  
RMS : Ratio de la marge de solvabilité  
ROI : Ratio de Rentabilité du Capital  
ROAI : Résultat Ordinaire Avant Impôt  
RE : Rentabilité Économique  
VE : Valeur d'Exploitation  
VR : Valeur Réalisable  
RRFCP : Ratio de rentabilité financière des capitaux propres  
BTA : Bons de trésor Assimilés  
DAT : Dépôts A Terme  
SAA : Société National d'Assurance  
SAP : Sinistre A payer  
CAT -NAT : Catastrophe Naturelle

## SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 01 : Notions générales sur les assurances .....	6
Section 01 : Naissance et définition de l'assurance.....	6
Section 02 : L'origine du secteur d'assurance en Algérie.....	18
Section 03 : Les produits de l'assurance.....	28
CHAPITRE 02 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance ....	38
Section 01 : Les concepts fondamentaux de l'analyse financière .....	39
Section 02 : Spécificité des états financiers des compagnies d'assurances.....	42
Section 03 : Les outils de mesure de la performance financière.....	52
CHAPITRE 03 : Cas pratique sur une compagnie d'assurance SAA.....	67
Section 01 : Présentation de la SAA.....	68
Section 02 : L'analyse des états financiers de la SAA.....	73
Section 03 : L'analyse financière de la SAA par indicateurs d'équilibres financiers et méthodes des ratios.....	80
CONCLUSION GENERALE.....	91

# Introduction générale

## Introduction générale

L'assurance a fait son apparition dans la société au Moyen Age. Elle a évolué au fil du temps et apparaît aujourd'hui comme l'un des meilleurs moyens de protéger une personne, sa famille ou ses biens, qui peuvent, souvent, être exposés à certains risques de la vie quotidienne.

Le marché assurantiel En Algérie compte plusieurs compagnies d'assurances publiques et privées, issues de l'ouverture du secteur en 1995, avec une multitude de contrats proposés aux particuliers comme aux entreprises.

L'assurance est une activité importante dans l'économie nationale par ses vertus de protection financière octroyée aux personnes physiques et morales contre les risques ou les aléas qu'elles encourent. Les sociétés d'assurance occupent une place importante dans l'économie nationale et mondiale et ce, en termes d'emploi, de chiffre d'affaires et d'investissements.

L'assurance est également un secteur assez particulier du point de vue des exploitations de leur entreprise, car les sociétés et les compagnies d'assurance disposent de modes de gestion spécifiques adaptés à la nature de leurs activités, c'est-à-dire il faut savoir anticiper le risque pour l'assurer. Il est alors important d'examiner la situation financière des entreprises d'assurances à travers une analyse financière et un diagnostic financier.

A cet effet, les assurances élargissent aujourd'hui leurs domaines d'activité vers différents produits et de nouveaux concurrents apparaissent sur le marché. Devant une situation concurrentielle rude, la société d'assurance a intérêt d'innover et d'adopter les nouvelles techniques managériales afin de faire face à ces rivaux. Ainsi, un bon système assurantiel doit être constitué dans les sociétés d'assurance.

L'assurance est une activité financière spécifique, ce qui rend la politique financière d'une société d'assurance différente de celle d'une société ordinaire. La société se heurte aux différents risques, et pour y faire face elle doit dresser une analyse vis-à-vis de sa situation comptable, sa rentabilité et son équilibre financier. Pour cette raison, il est nécessaire pour une société d'assurance de construire un système d'analyse et de contrôle de l'équilibre, de sa solvabilité, pour déterminer ses forces et ses faiblesses, et maîtriser les risques de défaillances auxquels elle est exposée.

L'assurance est un secteur très spécifique par rapport aux autres secteurs d'activité, dans la mesure où son cycle de production est inversé. Une assurance est un service qui fournit une prestation lors de la survenance d'un événement incertain. Les innovations dans le secteur de l'assurance se basent sur les technologies de l'information et de la communication, les objets connectés, les nouvelles formes d'assurance et la responsabilité sociale et environnementale. Ces innovations permettent aux assureurs de proposer des produits d'assurance plus personnalisés, adaptés et responsables, tout en améliorant l'expérience client et en particulier les coûts.



La finance est l'un des piliers de la gestion et est liée à la gestion des ressources financières. Cette gestion est effectuée à l'aide d'un ensemble d'outils qui trouvent son origine dans l'analyse financière.

La théorie financière d'une entreprise utilise conjointement le concept d'analyse financières et du diagnostic financier. L'analyse devient alors un ensemble de travaux qui permettent d'étudier la situation de la compagnie d'assurance, d'interpréter les résultats et d'y prendre les décisions qui impliquent des flux monétaires. Son but est de porter un jugement destiné à éclairer les actionnaires, les dirigeants, les salariés, et les tiers sur l'état de fonctionnement d'une société, face aux risques auxquels elle est exposée en se servant d'informations et de sources externes.

Les activités de l'analyste financier englobent la collecte des données significatives et leurs interprétations afin de tirer des conclusions sur la santé financière d'une entreprise, sa politique d'endettement et de refinancement. Dans ce contexte, la plupart des sociétés d'assurance fournissent actuellement de gros efforts pour s'améliorer et de faire une analyse financière afin de mieux apprécier leurs activités, de situer leur positionnement et d'adapter leur stratégie.

L'objectif principal de la société d'assurance est de maintenir son équilibre financier à travers le temps. Pour atteindre cet objectif, l'analyse financière s'impose comme un outil essentiel dans l'étude de la santé financière d'une société, afin de rechercher des conditions de son équilibre et d'évaluer son état réel et notamment de mesurer la rentabilité des capitaux investis, et cela grâce à l'analyse du bilan financier, des comptes de résultats d'une part et l'analyse des ratios d'autre part.

Enfin, l'identification des paramètres et du potentiel de l'analyse financière sont souvent une activité très décisive pour chaque dirigeant, puisqu'ils permettent de mieux planifier la politique stratégique de l'entreprise.

L'étude de l'analyse financière au sein de la Société Algérienne d'assurance (SAA) est l'objectif de ce thème de recherche, En effet nous avons étudié le cas de la SAA qui est le leader de 27 milliards sur le marché, nous nous intéressons à la rentabilité de la SAA, car elle est la compagnie d'assurance la plus connue le marché assurantiel algérien, et son poids est considérable au sein du marché, elle innove de nouveaux produits qui sont en majorité dans la branche automobile.



A ce propos, notre travail porte sur l'analyse financière d'une compagnie d'assurance, en se focalisant sur l'analyse des états financiers (le bilan, le compte de résultat). Et l'analyse des différents outils (équilibre financier, les ratios), ce qui nous amène à poser notre question principale :

***Comment évaluer la situation financière d'une compagnie d'assurance ? Cas de la compagnie SAA.***

De cette question principale découlent d'autres questions secondaires suivantes :

- Qu'est-ce que l'analyse financière d'une compagnie d'assurance ? Sur quoi on se base pour faire cette analyse ?
- Quelles sont les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance ?
- Comment mesurer la performance financière au sein de la SAA ?

Dans le but de répondre aux questions précédentes, nous proposons les hypothèses suivantes :

-  H1 : L'analyse financière reste importante comme outil pour toute prise de décision.
-  H2 : L'analyse financière de la SAA n'est pas complètement différente de celle d'une entreprise de production.

Notre travail de recherche consiste à faire une étude théorique et empirique sur l'analyse financière de la compagnie d'assurance. Etant donné que l'objectif de notre travail vise à analyser la performance financière de l'entreprise illustré par le cas de l'entreprise de SAA.

L'analyse financière et ses mesures financières représentent un intérêt plus important pour l'entreprise. Car elle est l'un des indicateurs utilisés pour mesurer la réussite de l'entreprise et elle permet d'apprécier les résultats d'intégration des objectifs organisationnels.

Elle est aussi destinée à associer des actions positives ou négatives, a ce comportement responsable des membres de l'entreprise. Ils permettent d'évaluer la situation financière d'une entreprise, et d'en apprécier l'évolution d'une année à une autre afin de mener à bien cette étude et répondre aux questions évoquées précédemment, nous avons adopté la démarche méthodologique suivante : Pour les aspects théoriques nous avons procédé à la recherche bibliographique (consultation des ouvrages, document officiels, mémoires).

Concernant le cadre d'analyse nous avons utilisé des documents comptables recueilles auprès de SAA et nous avons particulièrement exploité les cinq derniers rapports d'activité de la SAA.

Ce mémoire se consacre à une exploration approfondie de l'assurance, de sa naissance à son évolution en Algérie, en passant par une analyse financière détaillée des compagnies d'assurance. Notre travail est réparti en trois chapitres.

Le premier chapitre jettera les bases, en explorant la naissance de l'assurance, sa définition et en se penchant sur l'origine du secteur d'assurance en Algérie. De plus, nous examinerons les produits d'assurance qui sont au cœur de cette industrie.

Le deuxième chapitre nous entraînera dans le monde de l'analyse financière des compagnies d'assurance. Nous définirons les concepts fondamentaux de cette discipline, en mettant en évidence les particularités des états financiers propres à ce secteur. De plus, nous explorerons les outils cruciaux pour évaluer la performance financière.

Dans le troisième chapitre, nous mettrons en application nos connaissances en analysant la compagnie d'assurance SAA. Nous débuterons par une présentation de la SAA, puis nous plongerons dans l'analyse détaillée de ses états financiers. Enfin, nous évaluerons la santé financière de la SAA à l'aide d'indicateurs d'équilibre financier et de méthodes de ratios.

La conclusion générale nous permettra de récapituler les découvertes et les enseignements tirés tout au long de ce mémoire, mettant en évidence l'importance cruciale de l'assurance dans l'économie algérienne et au-delà. Nous espérons que cette exploration approfondie éclairera non seulement le secteur de l'assurance, mais aussi les décisions financières futures.

# CHAPITRE 01 : NOTIONS GENERALES SUR LES ASSURANCES

## Chapitre 01 : Notions générales sur les assurances

### Introduction

L'assurance est un pilier fondamental de nos vies modernes. Elle nous protège contre les incertitudes de l'avenir, offrant une bouée de sauvetage financière lorsque les tempêtes de la vie menacent de nous submerger. De la couverture de nos biens matériels à la sécurité de notre santé et de nos proches, l'assurance joue un rôle essentiel dans notre société.

Pourtant, derrière les polices, les primes et les déclarations de sinistres se cachent des concepts et des mécanismes complexes qui gouvernent l'industrie de l'assurance. Pour comprendre pleinement ce secteur crucial, il est nécessaire de se plonger dans les "Notions générales sur les assurances". Ce chapitre jettera les bases, en explorant la naissance de l'assurance, en fournissant une définition claire de ce concept et en se penchant sur l'origine du secteur d'assurance en Algérie. De plus, nous examinerons les divers produits d'assurance qui alimentent cette industrie dynamique.

Au cours de cette exploration, nous découvrirons comment l'assurance a évolué au fil des siècles, passant d'une simple garantie de biens à un réseau complexe de protections, offrant une sécurité financière à des millions de personnes. Nous verrons également comment l'Algérie s'inscrit dans cette histoire, en adaptant ces concepts aux spécificités de son marché et de sa population.

Section 01 : Naissance et définition de l'assurance.

Cette section nous emmène en voyage à travers le temps pour explorer les racines profondes de l'assurance et comprendre ce qui l'a fait émerger en tant que force majeure dans notre vie quotidienne.

Pour bien saisir ce concept complexe et omniprésent, il est impératif de commencer par ses fondements. Nous devons remonter aux premiers signes de ce système qui transcende les frontières, les cultures et les époques. Pourquoi avons-nous ressenti le besoin de créer une telle institution ? Comment l'assurance est-elle née de la nécessité de se prémunir contre les incertitudes de la vie ? Quels sont les principes fondamentaux qui la guident et la rendent indispensable pour les individus, les entreprises et même les gouvernements ?

Dans cette section, nous explorerons les origines de l'assurance, allant bien au-delà des contrats et des polices que nous connaissons aujourd'hui. Nous découvrirons les premières manifestations de ce concept, les raisons pour lesquelles il est né, et les transformations qu'il a subies au fil des siècles pour s'adapter aux besoins changeants de la société. En outre, nous définirons précisément ce que signifie l'assurance dans son essence, jetant ainsi les bases pour notre exploration ultérieure de ce secteur dynamique et en constante évolution.

### 1.1. Origines des assurances

Le besoin d'entraide entre les humains s'est manifesté au fil des temps et a pris diverses formes qui peuvent être considérées à juste titre comme les prémices de l'actuelle industrie des assurances.

Depuis l'antiquité, vers l'an 2700 av. J.C., les tailleurs de pierres de l'Égypte et même les constructeurs du temple de Salomon à Jérusalem vers l'an 1000 av. J.C., avaient mis en place une caisse d'entraide pour les dépenses funéraires. Il s'agit là d'une démarche volontaire et systématique de la recherche de solidarité et de soulagement dans les différents risques que ces hommes prenaient (Mulumba, octobre 2011).

C'est la crainte spontanée de l'aléa ou l'aversion aux risques que l'on appelle également la risquophobie qui est à la base des systèmes d'assurance. Les premiers essais de transfert des risques à des tiers ont eu lieu dans la pratique du commerce sur la mer par les armateurs pour les risques de leurs vies, des navires et des biens transportés.

#### **a) L'assurance sur la mer**

Le recours est fait aux négociants-banquiers pour obtenir une assistance en cas d'avaries, de naufrage ou de capture par les pirates. Ces premières pratiques d'assistance dans le commerce sur mer aux périodes médiévales ont suscité plusieurs débats d'ordre politique, philosophique et même éthique. Les négociants-banquiers, attirés par les profits qu'ils pouvaient tirer en assistant les armateurs pour couvrir leurs risques sur mer, ont proposé à ces derniers, en contrepartie, des taux d'intérêts exorbitants. Il s'agit d'opérations que l'on a qualifiées de prêts à « la grosse aventure ».

Le trait caractéristique des prêts à la grosse aventure est que l'avance faite majorée d'importants intérêts ne pouvaient être remboursée que si la cargaison arrivait à destination et retournait à bon port sans périls. Il s'agissait en fait d'une opération financière aux termes de laquelle le prêteur aventurait son argent au-delà des mers et l'emprunteur payait un intérêt élevé (intérêt de grosse), compensant l'insécurité permanente des voyages en mer.

### **b) L'assurance vie**

Les risques couverts à travers les assurances sur mer ont dépassé le cadre des cargaisons pour concerner les accompagnateurs des cargaisons pendant le temps du voyage. La vie de l'homme à bord du bateau est ainsi couverte presque dans les mêmes conditions que celles du navire. Ici, il s'agit des couvertures à court terme, liées au naufrage.

La première tentative d'une assurance vie a été souscrite par Brudegon en 1566 à Anvers pour une durée de six mois couvrant le temps nécessaire pour ses voyages sur mer. Entre 1653 et 1654, naissent les premières notions de la mathématique des calculs de probabilité avec Blaise Pascal et Pierre de Fermat qui ont joint la rigueur des démonstrations de la science à l'incertitude du sort. En 1657, le Hollandais Huygens publie le calcul dans les jeux de hasard qui traite, selon les mots de Pascal, de la subjugation de l'incertitude du sort aux lois de la raison et de la géométrie.

En 1662, John Grant de Londres publie un tableau montrant combien d'individus meurent dans un délai de 6 ans, de 10 ans, et ainsi de suite jusqu'à 76 ans. Ses calculs étaient effectués à partir du registre de la compagnie des clercs de la cité de Londres qui, depuis 1629, publiait chaque semaine l'état des décès : La découverte du calcul différentiel et du calcul intégral par Leibniz en 1666 en même temps que Newton, et l'application des probabilités aux questions économiques en 1678 déclenche l'idée d'une « mutuelle populaire d'assurance » contre les incendies, inondations, accidents et sur la vie. Leibniz propose de créer une caisse d'Etat autonome, alimentée par tous en fonction des revenus de chacun, afin de subvenir à la compensation des sinistres touchant les plus démunis, incapables de relever le défi de l'infortune.

La pensée et les paroles de Leibniz préfiguraient déjà l'actuelle Sécurité sociale. A cette époque, la vision de Leibniz n'était applicable qu'à une élite, il voulait la généraliser à toutes les couches de la société alors que les monarchies dirigeantes n'avaient ni les moyens ni l'idée d'une telle politique. En 1693, Edmond Halley a publié la première table de mortalité. Au départ de la population de Breslau en Pologne, il en déduit un calcul des annuités, des primes annuelles, exigibles pour les contrats des assurances-vie. La première table sérieuse a été établie par Edmond Halley. En 1714, le mathématicien suisse Jacques Bernoulli publie « Ars Conjectandi », qui formule la loi des grands nombres. Le principe général de cette loi est : « il est probable que si l'on fait un nombre suffisamment grand d'expériences, la fréquence d'un événement converge notablement de sa probabilité ».

En 1755, le mathématicien anglais Dodson publie les calculs sur les prix d'une assurance vie entière et en 1762, naît la première compagnie d'assurance vie « Equitable Society for the assurance on lives and survivorships », créée par le docteur Richard Price, juriste mathématicien de formation. C'est cette société qui a lancé le premier produit assurance vie

basé sur un capital payable au décès de l'assuré, moyennant le versement annuel d'une somme par l'assuré tout au long de sa vie.

En 1762, la vie humaine comme le risque maritime prend du prix aux yeux des assureurs et de tous. L'homme devient un patrimoine. En souscrivant une police vie, il s'offre une valorisation économique de sa personne, de même qu'il introduit une notion de pérennité du capital d'un père à ses héritiers. Les premiers contrats sur la vie entière (la possibilité de verser le capital au bénéficiaire à tout moment) sont basés sur les primes calculées par Dodson. L'année 1762 est une date clef qui a parachevé l'éclosion de la technique actuarielle et qui marque l'apparition du secteur de l'assurance comme une activité à part entière qui couvre désormais tous les risques et ainsi concourt plus encore au développement économique.

Il y a eu également la première littérature sur les assurances vie, qui a connu un grand succès est de Richard Price. Il s'agit de "Observations on reversionary payments on the method of calculating on the assurances on lives".

L'assurance vie entière se réfère à la table de mortalité. En effet, les compagnies qui assurent sur la vie doivent pouvoir évaluer les risques de mortalité des individus auxquels elles proposent des polices vie. C'est à cet effet que sont dressées les tables de mortalité. Elles consistent en une énumération de données sur une population étudiée statistiquement.

Celles-ci précisent à quel rythme les individus des différentes générations qui composent la population en vie disparaissent, et ce, jusqu'à l'extinction complète de chacune des générations considérées. Les tontines ont eu leur origine en Italie, et sont l'œuvre du Napolitain Lorenzo TONTI, elles étaient la préfiguration de l'assurance sur la vie en Angleterre, en France et en Hollande.

### **c) Les assurances terrestres**

Pour les assurances terrestres, on note en premier lieu la naissance de l'assurance incendie instaurée à cause des 13 200 maisons brûlées en Grande-Bretagne au XVIIIème siècle Ce désastre national a provoqué une prise de conscience sur la nécessité d'instaurer des systèmes efficaces de prévention et de compensation contre les incendies.

Dès 1667, le gouvernement anglais autorise l'ouverture d'un bureau des incendies à l'origine du corps des pompiers de Londres et achète les premières pompes à eau. En 1684, naît la première société d'assurance de Londres, la « Friendly Society Fire Office ». Cette première ouvre la voie à d'autres dont « l'Amicable » en 1696, la « Sun » en 1710, l'Union et la London en 1714, la « Westminster » en 1717. Ces Sociétés organisèrent leurs propres corps de secours en leur donnant comme instruction, en cas d'incendie, d'intervenir en priorité en faveur des immeubles assurés sur lesquels il y avait une marque d'assurance. C'est de cette manière qu'est née l'assurance incendie.

En même temps, les « Lloyd's » proposaient les premières garanties en réassurance. Les autres formes de risques comme les accidents sont apparues un peu plus tard avec l'industrialisation et les progrès technologiques. Les concentrations des villes en Europe et en



Amérique provoquées par l'industrialisation ont accéléré l'apparition de risques nouveaux quelques fois catastrophiques et inassurables.

L'apparition de l'assurance constituait donc une nouvelle forme de protection qui s'est répandue petit à petit dans la première moitié du XIXème siècle, ses techniques exigeaient des informations statistiques rétrospectives fiables du point de vue de la fréquence des risques, de leur gravité, de leurs coûts et de leurs possibilités d'être assurées. Nous allons voir, dans la seconde section, l'origine du secteur d'assurance en Algérie.

## 1.2. Genèse de l'assurance

L'assurance en tant que « secours mutuelle » ou « recherche de protection » existait dès la plus haute antiquité, sous forme de caisse de solidarité, ce que l'on a coutume de faire remonter à son premier exemple connu : le fonds de solidarité des tailleurs de pierres de la Basse Egypte en 1400 avant J.C, cette forme d'assurance connaît un important développement au moyen âge, dans le cadre des communautés d'artisans et de marchands (corporation, confréries, ...) (Dominique & Jean, 1991).

D'une manière générale, l'assurance peut être définie comme Une réunion de personnes qui, craignant l'arrivée d'un événement dommageable pour elles, cotisent pour permettre à ceux qui seront frappés par cet événement, de faire face à ses conséquences (Couibault, Elias berg, & Latrasse, 2002).

### 1.2.1 Définition de l'assurance

L'assurance est un service qui connaît un grand développement et bénéficie d'un important intérêt de la part des gouvernements.

L'apport de l'assurance ne se limite pas à la réalisation de bénéfices pour les entreprises ou à la couverture des risques pour les clients, mais plutôt ses avantages profitent à la société dans son ensemble, aux niveaux économique et social.

#### a) Définition juridique

La principale définition qu'on trouve dans le code civil est la suivante : « le contrat par lequel une partie, dénommée le souscripteur, se fait promettre par une autre partie, dénommée l'assureur, une prestation en cas de réalisation d'un risque, moyennant le paiement d'un prix appelé prime ou cotisation » (Jérôme Y, manuel international de l'assurance, 1998).

Cette définition relève que la notion du contrat d'assurance ; c'est un acte juridique que le code civil algérien définit dans son article 619 comme étant « un contrat par lequel l'assureur s'oblige moyennant des primes et autre versement pécuniaires à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire ou profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou autres prestations pécuniaires en cas de réalisation du risque prévu dans le contrat » (l'article de l'ordonnance 95-07 et ses textes d'application, 1995).

En plus de ces définitions, l'assurance comprend aussi des définitions économique et financière comme « l'assurance est une réunion de personnes craignent l'arrivée d'un événement dommageable pour elles, se cotisent pour permettre à ceux qui seront frappés par cet événement, de faire face aux conséquences » (Jérôme, 1998).

**b) Définition technique**

Sous son aspect technique qui est fondamentale, « l'assureur a surtout un rôle de gérant, c'est la mise en commun des risques et des primes qui correspondent à leur couverture qui permet par compensation, d'indemniser ceux des associés qui ont en à supporter les coups du destin » (Maurice).

Selon M. Joseph Hémond : « l'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait permettre, moyennant une rémunération (la prime), pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation d'un risque, une présentation par une autre partie, l'assurance qui, prenant en charge un ensemble de risques, les compense conformément aux lois de la statistique » (François & Constant, 2011).

**c) Définition économique**

L'assurance est un moyen de couvrir les conséquences financières des risques qui ne peuvent être éliminés par les mesures de prévention. Comme les autres mesures de prévention, l'assurance a un coût proportionnel au montant des garanties prévues et qui se trouve donc nécessairement inclus dans celui des produits ou prestations vendues ou fournies par l'assuré (Jérôme Y., 1998).

Selon JEROME YEATMAN : « l'assurance est l'organisation rationnelle d'une mutualité de personnes soumises à l'éventualité de réalisation de même risque qui, par leur contribution financière, par ceux d'entre eux qui sont effectivement frappés par le risque » (Jérôme Y., 1998).

**1.2.2. Les éléments d'une opération d'assurance**

Toute opération d'assurance donne lieu à un contrat qui lie une société ou compagnie d'assurance à une personne qui est l'assuré ou souscripteur dans ce contrat, il précise que, moyennant le paiement d'une rémunération appelée prime d'assurance ou, plus brièvement prime, le souscripteur, ou un tiers désigné par lui, recevra des prestations ou des indemnités en cas de réalisation d'un événement appelé sinistre (accident, vol, maladie, décès, etc....) à condition que cet événement, se produise durant la période de validité du contrat (Christian, 2000).

**a) Le contrat d'assurance**

Le contrat de l'assurance est un acte de prévoyance contre certains risques, c'est un acte par lequel une (personne physique ou morale) se garantit contre le sinistre possible pouvant causer ou subir un dommage.

Le contrat d'assurance est régi par le code civil, c'est un accord passé entre un assureur et un assuré pour la garantie d'un risque. On peut résumer que « le contrat d'assurance est le lien juridique qui oblige l'assureur à garantir le risque » et le souscripteur à en payer la prime.

Selon l'article de l'ordonnance numéro 9-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances. Le contrat d'assurance est écrit, il est rédigé en caractères apparents et doit contenir, obligatoirement :

- ✓ Les noms et domiciles des parties contractantes.
- ✓ La chose ou personne assurée.
- ✓ L'émission de risque garanti.
- ✓ La date de la souscription.
- ✓ La date d'effet est la durée du contrat.
- ✓ Le montant de la garantie.
- ✓ Le montant de la prime ou cotisation d'assurance.

### **b) Les caractéristiques du contrat**

Le contrat d'assurance comme tous les contrats conclus entre particulier obéit aux principes généraux énoncés dans le code civil. Cependant d'assurance fait l'objet d'une réglementation particulière dont l'ensemble des textes est regroupé dans le code des assurances. Le contrat d'assurance est un contrat :

#### **i. Consensuel**

En vertu de l'article 2 de l'ordonnance N° 95- 07 relative aux assurances ,le contrat d'assurance est rédigé en caractère apparent toute modification ou addition au contrat initial doit être constaté par un avenant signé des deux parties, toutefois avant délivrance du contrat l'assureur et l'assuré peuvent s'engager l'un à l'égard de l'autre par la remise d'une note de couverture qui, sauf stipulation contraire indique que l'engagement fait effet sur la base des conditions générales du contrat d'assurance.

Le contrat a donc un caractère consensuel car il est réputé dès le moment où intervient l'accord des parties, un écrit n'est exigé qu'à titre de preuve.

#### **ii. Caractère Synallagmatique**

Le contrat d'assurance est synallagmatique car il comporte des engagements réciproques des deux parties. L'engagement de l'assureur est lié à celui du souscripteur et inversement.

#### **iii. Caractère aléatoire**

Le caractère aléatoire du contrat d'assurance s'oppose à ce qu'un assureur prenne en charge un sinistre que l'assuré savait déjà réaliser au moment de la souscription du contrat, notion de passer inconnu.

#### **iv. Les caractères de bonne foi**

La bonne foi un fondamental en assurance, cela signifie que l'assureur s'en remet entièrement à la loyauté de l'assuré : il se réfère à ses déclarations sans être obligé d'une manière générale de vérifier tous les éléments déclarés.

Concrètement la bonne foi du souscripteur est toujours présumée. Il appartient à l'assureur de prouver le contraire (ce qui est très difficile). Dans le doute, l'assuré sera réputé de bonne foi.

### **c) Les éléments d'un contrat d'assurance**

Parmi les éléments du contrat d'assurance nous citons :

**i. Le risque**

Le mot risque en assurance recouvre plusieurs notions ;

- Il désigne l'objet assuré : tel bâtiment et qualifié de risque assuré.
- Il est utilisé en métier de tarification : on parle de risques industriels, de risque de particulier, de risque automobile.
- Il correspond à un événement assuré : Tous les événements ne sont pas assurables.

En effet, seuls les événements revêtant trois caractéristiques de risque assurable.

- ⇒ 1<sup>er</sup> caractère : l'événement doit être futur (le risque ne doit pas être déjà réalisé).
- ⇒ 2<sup>ème</sup> caractère : il doit y avoir incertitude. On parle d'événement aléatoire, c'est-à-dire qui dépend du hasard.
- ⇒ 3<sup>ème</sup> caractère : l'arrivée de l'événement ne doit pas dépendre exclusivement de la volonté de l'assuré (François C., 2011, p. 59).

**ii. La prime**

La prime est la contribution que verse l'assuré à l'assureur en échange de garantie qui lui est accordée, elle est payable au départ de l'opération d'assurance ou de l'année d'assurance, d'où son nom de prime (que nous retrouvons dans la locution de prime abord ou dans le mot primeur qui signifie en premier).

Lorsque l'organisme d'assurance ou une société mutuelle ou à forme mutuelle dans laquelle l'assuré est en même temps un sociétaire, la prime s'appelle (cotisation) (François C.).

**iii. Le sinistre**

Le sinistre est la réalisation d'un risque (incendie, décès, naufrage, du navire) entrant dans l'objet d'un contrat d'assurance en cours de validité. En référence à ce contrat l'assureur vérifiera que le sinistre correspond bien au risque définis et que les conditions de son avènement n'ont pas fait l'objet de clause d'exclusion (Mrabet, 2007).

**iv. L'assuré**

L'assuré est la personne qui se prémunit contre un risque, soit sur sa tête dans le cas d'assurance de personnes ou sur intérêts dans le cas d'assurance de dommages, on l'appelle aussi le souscripteur d'une assurance.

**v. L'assureur**

L'assureur correspond à la personne physique ou morale auprès de laquelle les personnes menacées par un risque ont souscrit un contrat d'assurance, et qui est chargé de les indemniser au moment de la survenance d'un sinistre contre lequel ils étaient assurés.

**d) La division de risques par l'assureur**

Lorsque le risque à assurer s'avère très important, dont le coût en cas de sinistre, ne pourrait être compensé par les primes encaissées. L'assureur procède à sa division.

Pour ce faire, les compagnies d'assurance font recours à deux techniques de division (ou de répartition) du risque ; la coassurance et la réassurance. Ces deux techniques sont indispensables et peuvent être mise en œuvre en même temps.

**i. La coassurance**

La coassurance consiste en un partage proportionnel d'un même risque entre plusieurs acteurs. Chacun accepte un certain pourcentage du risque, reçoit en échange ce même pourcentage de la prime, et en cas de sinistre, sera tenu au paiement de la même proportion des prestations dues.

La gestion et l'exécution du contrat d'assurance sont confiés à l'un des assureurs appelé opérateur et dûment mandaté par les autres assureurs participants à la couverture du risque (L'article de l'ordonnance n 95-07, 1995).

**ii. La réassurance**

La réassurance est une opération par laquelle une société d'assurance (la cédante) s'assure elle-même auprès d'une autre société, (la réassurance) pour une partie des risques qu'elle a pris en charge.

Il s'agit bien dans ce cas de « l'assurance de l'assurance » ou, une assurance au second degré en matière de réassurance, l'assureur est le seul responsable vis-à-vis de l'assuré (l'article de l'ordonnance 95-07 et ses textes d'application, 1995).

**e) Le rôle de l'assurance**

D'après Nour el Houda Sadi et Mohamed ACHOUCHE, le rôle des assurances ne se situe pas seulement dans l'épargne et l'investissement national, comme l'explique fort bien Brainerd (2008), on le retrouve également dans d'autres domaines ou fonctions économiques et sociales tels que la protection du patrimoine, la réduction de la pauvreté, l'amélioration du niveau de vie des retraités, l'encouragement du crédit, etc.

**I. Rôle social de l'assurance**

Dans son rôle social, l'assurance sécurise les individus, leurs revenus ainsi que leurs patrimoines. La finalité étant de sauvegarder la stabilité sociale et le bonheur des individus, l'assurance incarne plusieurs fonctions allant de la protection sociale jusqu'à l'indemnisation des sinistres.

***Fonction de protection sociale***

Les assurances privées jouent un rôle important pour accompagner l'Etat dans le cadre de la protection sociale en matière de santé, de retraite et de dépendance. Exemple : versement de sommes substitutives à un employé ayant perdu son poste de travail à cause d'un accident qui l'empêche d'exercer sa profession.

***Fonction de sécurité***

L'assurance vie permet à l'assuré de se constituer un capital ou une rente. L'assuré bénéficie des avantages de la fiscalité de l'assurance vie cumulés avec ceux liés à la transmission du

patrimoine. C'est une fonction sociale qui permet, par exemple, de garantir des revenus à la veuve et aux orphelins en cas de disparition prématurée d'un chef de famille.

### ***Fonction de prévention***

Le rôle de l'assureur est aussi d'aider l'assuré à éviter un sinistre en le sensibilisant au risque, en le dissuadant de prendre des risques inconsidérés et en l'incitant à observer un comportement prudent afin d'éviter les sinistres, exemples : avoir des extincteurs dans une usine contenant des produits explosifs.

### ***Fonction réparatrice***

L'assurance permet d'indemniser les préjudices résultants de la réalisation des risques. Elle joue, généralement, ce rôle dans l'intérêt de l'assuré afin de lui permettre de conserver l'équilibre de son patrimoine. L'assurance est aussi utilisée pour garantir à un tiers, la réparation du préjudice dont il est victime, exemple : offrir à un sinistré les fonds nécessaires pour reconstruire ou racheter une maison après avoir perdu la sienne à cause d'un tremblement de terre. C'est le but essentiel des assurances de responsabilités obligatoires.

## **II. Le rôle économique de l'assurance**

L'assurance est une industrie financière qui se consacre à la gestion du risque des agents économiques. A ce titre, elle occupe des fonctions essentielles : un dispositif d'épargne, garantie des investissements, capacité de financement et un moyen de crédit.

### ***Un dispositif d'épargne***

L'assureur collecte, sous forme de primes, l'épargne des assurés. Cette épargne est redistribuée sous forme de prestations aux sinistrés et aux autres bénéficiaires des contrats. L'assureur joue ainsi le rôle d'un distributeur financier. Mais entre ses deux opérations, la collecte des primes et la distribution des prestations, il s'écoule un certain laps de temps plus ou moins long suivant qu'il s'agisse d'une assurance de répartition ou d'une assurance de capitalisation.

Pendant ce délai, l'assureur doit mettre de côté les fonds recueillis auprès de ses assurés, afin de pouvoir en disposer dès que le besoin s'en fera sentir. Il constitue des provisions qui doivent à tout moment être suffisantes pour lui permettre de tenir ses engagements envers les assurés et les autres bénéficiaires de contrats. Ces provisions sont donc une épargne destinée à payer les sinistres éventuels non encore survenus, mais dont le montant n'a pu encore être fixé avec précision (délai d'expertise, de procédure judiciaire...).

Les sommes provisionnées, en vue d'être affectées au règlement des sinistres qui seront mis à la charge de l'assureur, devrait théoriquement être conservées sous forme d'espèce, du moins lorsque le contrat d'assurance est à court terme (assurance répartition). Comme, elles pourraient faire l'objet de placement et être prêtées à des tries lorsque l'échéance du contrat est lointaine (risque de capitalisation).

Dans les faits, il n'en est pas ainsi : Il est certain que les assureurs ont besoin d'une importante trésorerie pour faire face à leurs engagements immédiats. Mais pour un assureur

en état de fonctionnement normal, les dettes nées des anciens contrats sont payées aux moyens des primes perçues sur les contrats nouveaux. Le montant global des primes demeure à peu près constant, les dettes nouvelles se substituant régulièrement aux dettes payées.

Par conséquent, l'assureur dispose en permanence d'une épargne importante, dont il peut faire profiter les autres secteurs de l'économie nationale (Mrabet N., 2007).

### ***Garantie des investissements***

Afin d'anticiper toute réalisation d'un sinistre ou d'un risque pour tout projet d'investissement, ce dernier doit s'accompagner d'une assurance que seuls les assureurs peuvent proposer grâce aux mécanismes de l'assurance. En sachant qu'aucun investisseur n'aurait risqué les fonds nécessaires à la réalisation de son projet sans la garantie d'être remboursé. Autrement dit, tout projet d'investissement exige la participation de l'assureur sans la garantie duquel l'entrepreneur et surtout son banquier ne risqueraient pas les capitaux impliqués par le projet (Bouzig.a&Bouzouags, 1998).

### ***Capacité de financement***

L'assureur perçoit des cotisations avant que les assurés ne soient soumis aux risques contre lesquels ils sont assurés. A cet effet, les compagnies d'assurance drainent une épargne considérable qu'elles injectent dans l'activité économique sous forme de placements financiers (elles font partie des investisseurs institutionnels à côté des fonds de pension ou fonds de retraite et des sociétés d'investissement).

Ces investisseurs institutionnels permettent de financer l'État en faisant des placements auprès du trésor. Ils achètent des bons de trésor émis par ce dernier pour financer son déficit budgétaire, ou bien au niveau de la bourse lorsqu'ils placent leurs fonds en achetant des titres boursiers : actions, obligations et autres titres participatifs. La part des cotisations qui doit être provisionnée et placée par les assureurs, représente le plus souvent une fraction de leur chiffre d'affaires annuel, surtout pour les assureurs qui pratiquent les branches d'assurance dites à liquidation lente parce que leurs sinistres, ou une part d'entre eux, exigent des délais de règlement importants, telles que la responsabilité civile, y compris la responsabilité civile automobile et le transport (Jérôme Y., 1998).

On constate que chez les assureurs dont une grande part du chiffre d'affaires est réalisée dans la branche automobile, les provisions pour sinistres à régler peuvent représenter plus de deux fois leur chiffre d'affaires annuel. Certaines branches, telles que la construction et surtout la vie, font prendre à l'assureur des engagements à long terme qui exigent la construction de provisions très importantes.

### ***Moyen de crédit***

C'est un aspect moderne de l'assurance qui vient aujourd'hui relayer les formes classiques de crédit. L'assurance permet à l'assuré d'obtenir du crédit en renforçant les garanties qu'il offre à ces créanciers. Il assurera contre l'incendie l'immeuble hypothéqué pour garantir la valeur du prêt hypothécaire.

Elle permet à l'assuré de consentir lui-même du crédit à ses clients, c'est l'assurance-crédit qui garantit au créancier le paiement en cas d'insolvabilité de débiteur et favorise la conclusion de nouveaux marchés. L'assurance remplit même une fonction de crédit au profit de l'économie, car les réserves que les compagnies sont obligées de constituer, contribuant à soutenir le crédit général du pays (le rôle social et économique de l'assurance, 2019).

Cela nous a permis de synthétiser que l'homme peut prendre des précautions pour se prémunir contre le hasard grâce à l'assurance. Cette dernière, a pour rôle fondamental de conférer aux assurés la sécurité dont ils ont besoin contre les risques qui menacent leur intégrité physique, leurs patrimoines et leurs activités.

L'assurance s'est développée à travers le temps pour voir ses fonctions s'élargir du volet social à l'économique. Les assurances aujourd'hui jouent au côté des banques, un rôle financier et économique et contribuent par leurs différentes formes à l'activité économique et à la croissance des pays. Nous allons aborder quelques produits de l'assurance dans la section qui suivra.



Section 02 : L'origine du secteur d'assurance en Algérie.

L'histoire de l'assurance en Algérie est une toile tissée de défis économiques, de transformations politiques et de la volonté d'assurer la sécurité financière de ses citoyens. Pour comprendre le paysage actuel du secteur de l'assurance en Algérie, il est essentiel d'explorer ses origines, ses évolutions et les facteurs qui ont influencé son développement.

Dans cette section, nous remonterons le fil du temps pour découvrir comment l'assurance a pris racine en Algérie, comment elle a évolué au fil des ans, et quel rôle elle joue dans la vie économique du pays. Plongeons donc dans l'histoire fascinante de l'assurance en Algérie.

Nous allons nous intéresser aux principaux agrégats du secteur des assurances. Dans lequel nous nous intéresserons à l'évolution de la production sur la période allant de 2011 à 2021.

Par souci d'actualité nous avons choisi de faire une étude portant sur l'année la plus récente c'est-à-dire l'année 2021. Nous verrons pour l'année 2021, comment a évolué la production d'assurance dans sa globalité puis par branche d'assurance de dommages et de personnes.

Nous allons, par ailleurs, nous intéresser à la structure de la production selon l'origine des capitaux des sociétés puis par type de réseau. Les indemnisations sont aussi un point à aborder à la fin de cette section, en citant les indemnisations par sociétés ensuite par branche d'assurance.

## 2.1 Aperçu historique de l'assurance en Algérie

Le marché algérien des assurances est passé par différentes étapes depuis l'indépendance. Afin de mieux illustrer son évolution, on va présenter dans cet espace un résumé des quatre étapes importantes qui ont marquées l'histoire de l'assurance en Alger.

### **2.1.1. La période coloniale (1861-1962)**

Tout au long de la période coloniale, l'assurance en Algérie se confond avec le développement de l'assurance en France (monopole des compagnies françaises sur le secteur des assurances en Algérie). Ceci, après l'indépendance, a conduit à l'héritage des lois et règlements antérieurs qui n'ont été abolis qu'en 1975. Après cette période, de nouvelles lois sont apparues qui permettent à l'assurance de connaître un nouveau boom.

### **2.1.2. La période après l'indépendance**

D'après Bouaziz Cheikh (2013), juste après l'indépendance les opérations d'assurance s'étaient pratiquées que par 270 entreprises françaises dont 30 % avaient un Siège à l'étranger (hassid, 1984). En effet, l'évolution de l'assurance s'effectuait progressivement à travers les étapes suivantes :

#### **A. Le contrôle de l'Etat (1962-1965)**

Selon Tafiani (1987), au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1962, la première décision prise par les nouvelles autorités est l'instauration du contrôle de l'État sur les

opérations d'assurance par l'adoption de la loi 63-197 à la loi63-201 en juin 1963, à partir de cette date aucune compagnie ne pouvait effectuer des opérations d'assurances sans avoir eu au préalable l'agrément du ministère de finances. Selon Tafiani (1987), l'application de ces lois a engendré une baisse du nombre des compagnies exerçant sur le territoire national, qui a atteint le nombre de 17, alors qu'il était de 300 à l'Indépendance Messaoudi (2001)).

### ***B. La phase du monopole de l'Etat (1966-1994)***

Conformément à (Hassid 1984), cette période a vu l'établissement du monopole de l'État, elle se traduit notamment par la nationalisation des compagnies d'assurance existantes et la création de nouvelles compagnies et la spécialisation des celle-ci (Bouyakoub, 1997).

- La CAAR a été créé en 1963, via la loi numéro 63-197 du 08-06-1963, spécialisée dans les assurances des gros risques et de transport, cela a permis la création de la caisse d'assurance totale spécialisée dans l'assurance du transport terrestre maritime et aérien.

-La SAA a été créé en 1964, spécialisée dans les petits risques, qui sont cependant générateur d'une épargne importante, il s'agit de l'automobile, le vol, les bris de glace, les dégâts des eaux, les multirisque d'habitation, les assurances de personnes, l'incendie et l'explosion (risque simple).

### ***C. La libéralisation et l'ouverture du marché des assurances (1995 à nos jours)***

Le secteur des assurances entame à partir de 1995 une nouvelle étape, c'est effectivement la loi numéro 95-07 du 25 janvier 1995, qui ainsi statuts un nouveau cadre juridique pour le secteur. D'après monsieur Kerkar (1998), les grandes nouveautés apportées par cette ordonnance peuvent-être résumés dans les points suivants : - La disparition du monopole de l'État en matière d'assurance. - L'ouverture du marché à l'investisseur privé et étranger. - Réduction des obligations d'assurance pour certains risques dans le but d'instaurer une liberté contractuelle qui caractérise l'économie de marché.

## **2.2. Les principaux agrégats du secteur des assurances**

### **2.2.1. Evolution de la production 2011-2021**

Dans ce qui va suivre nous allons tenter de dresser un tableau de l'évolution de la production sur la période allant de 2011 à 2021. Nous avons fait le choix d'étudier cette évolution sur une période de dix ans afin d'avoir une vision un peu longue de cette évolution. Nous avons repris les données du rapport annuel d'activité d'assurance ainsi que, les données de la banque mondiale pour la réalisation du tableau ci-dessous.

Tableau N°01 : Evolution de la production -pénétration et densité de l'assurance : 2011-2021 (en million DA).

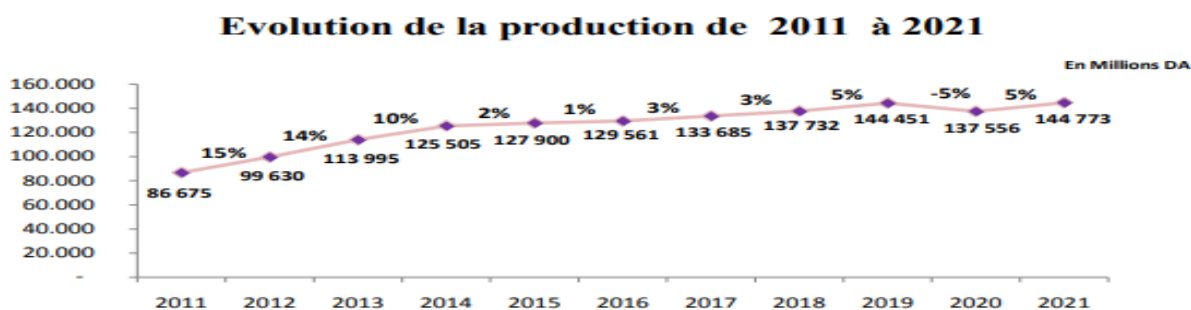
Année	Production en million DA courant	PI Ben milliard constant \$	Population	\$ constant	% PIB	DA habitation	\$/habitant
2011	86675	200015	37383 887	3969,7	0,8	2318,51	31,82
2012		209063		4025,6		2612,21	
2013		209755		4057,8		2928,68	
2014	125505	213809	39728 025	4129,4	0,73	3159,1	39,21
2015	127900	165978	40551 404	4197,4	0,82	3154,02	31,4
2016	129561	160033	41389 198	4246,2	0,8	3130,31	28,6
2017	133685	167390	42228 429	4218,1	0,72	3165,76	28,53
2018	137732	174900	41927 007	4188,2	0,68	3106,88	28
2019	144451	171800	42705 368	4153	0,74	3381,98	29
2020	137556	145000	43451 666	3873,5	0,75	3136	28
2021	144773	163000	44177 919	3943,2	0,77	3163	23

Source : établi à partir des données des rapports annuels d'activité d'assurance et des rapports de la banque mondiale 2011-2021.

Nous remarquons, que malgré la faible évolution du pourcentage du produit intérieur brut, ce dernier reste positif. On note aussi, que la production en millions de dinars est en constante évolution positif de 2011 à 2019. Enregistre, une baisse de la production en 2020 puis une reprise en 2021.

Le secteur des assurances a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires (montant des primes émises) de 144,7 Milliards DZD, contre 137,5 Milliards DZD en 2020, soit une progression de 5%. Pour rappel, une diminution de 5% a été enregistrée en 2020. Sachant qu'il a enregistré une augmentation continue, positive et progressive de 2011 à 2019, comme le montre le tableau N°01.

Figure N°01 : Evaluation de la production 2011-2021



Source : établi à partir des données des rapports annuels d'activité d'assurance 2011-2021.

Nous constatons une évolution positive de la production d'assurance d'une année à une autre comme le montre le graphe ci-dessus. Notons que, par rapport à l'exercice 2020, l'activité des assurances a connu une variation avec un repli de 5%.

Nous allons à présent nous intéresser tout particulièrement à l'année 2021.

### 2.2.2. La production d'assurance en 2021

Notons que la production d'assurance, comme vu ci-dessus dans le tableau N°01, connaît une hausse allant de la période de 2011 à 2019. Les années 2012, 2013 et 2014 ont connu de fortes augmentations, respectivement de 15%, 14% et 10%. On enregistre une légère baisse sur l'année 2020, une baisse de 5%, qui peut être expliquée par une diminution de l'activité à la suite de la crise du covid 19.

Tableau N°02 : Evaluation de la production 2011-2021

Branches	Année 2020		Année 2021		Variation 2021/2020	
	Montant	Part	Montant	Part	valeur	%
Assurances de Dommages	125 549	91%	131 695	91%	6 146	5%
Assurances de personnes	12 007	9%	13 077	9%	1 070	9%
<b>Total</b>	<b>137 556</b>	<b>100%</b>	<b>144 773</b>	<b>100%</b>	<b>7 217</b>	<b>5%</b>

**Unité : Millions DA**

Source : établi à partir des données du rapport annuel des assurances en 2021.

La répartition des parts par branches d'assurance, entre les assurances de dommages et celles des assurances de personnes reste la même par rapport à l'exercice précédent, autour de 90% et 10% respectivement.

Notons qu'au titre de l'année 2021, les assurances de dommages ont enregistré une évolution de 5% contre 9% pour les assurances de personnes. Focalisons-nous dans un premier temps sur la branche d'assurance de dommages.

### 2.2.3. La production du marché par branches d'assurance de dommages en 2021

Nous allons dès à présent, nous intéresser à la structure du portefeuille d'assurance par branches d'assurance de dommages pour l'année 2021.

Rappelons au passage que, Les assurances de dommages visent à couvrir les frais induits par des dommages, qu'il s'agisse de dommages causés par l'assuré ou de dommages subis par l'assuré. La branche d'assurance de dommages comprend ; l'automobile, assurance dommage aux biens, transport, risques agricoles et assurance-crédit, Comme on peut le voir ci-dessous.

Tableau N°03 : La production du marché par branches d'assurance de dommages en 2021.

Unité : Millions DA

Branche	Année 2020		Année 2021		Variation 2020/2021	
	Montant	Part	Montant	Part	Valeur	%
Automobile	63 206	50%	62 181	47%	-1 024	-2%
Ass. Dommages aux biens	53 843	43%	60 366	46%	6 522	12%
Transport	6 080	5%	6 729	5%	649	11%
Risques agricoles	2 400	2%	2 385	2%	-15	-1%
Assurance - crédit	20	0%	34	0%	14	73%
Total	125 549	100%	131 695	100%	6 146	5%

Source : établi à partir des rapports annuels des assurances en 2021

En termes de structure de portefeuille des assurances de dommages, la branche « Automobile » et la branche « Assurance dommages aux biens » dominent le marché des assurances de dommages avec une part respective de 47% et de 46%, soit une part globale de 93%.

Comme on peut le voir, pour l'exercice 2021, toutes les branches d'assurance de dommages ont connu une évolution de leurs chiffres d'affaires à l'exception de la branche « automobile » et la branche « risques agricoles » qui ont enregistré, une régression de -2% et -1%, respectivement. Les autres branches restent, par conséquent, relativement peu développées.

La branche « risques agricoles » ne représente que 2% des assurances de dommages. Son niveau d'activité a régressé de 15 millions DA en 2021. Avec une part de 5%, la branche « Transport » a enregistré une évolution de 11% de son chiffre d'affaires soit, 649 millions DA par rapport à 2020.

Passons dès à présent à la branche d'assurances de personnes.

#### 2.2.4. La production du marché par branches d'assurances de personnes en 2021

Rappelons très brièvement que la réforme de 2006, qui stipule la séparation entre les deux activités, vise à diminuer la dominance des assurances dommages. Cependant, la plupart des sociétés n'ont procédé à la séparation des deux activités qu'en 2011, chose qui n'as pas permis de réaliser des chiffres importants, en parallèle et depuis juin 2011, toutes les sociétés qui n'ont pas procédé à cette filialisation ont cessé de souscrire des contrats d'assurance de personnes.

Cela dit, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, la production des assurances de personnes ne représente que 9% du chiffre d'affaires du marché, le niveau d'activité de ces dernières a évolué de 9% par rapport à l'exercice précédent.

Notons également, que cette hausse a touché toutes les branches d'assurance de personnes sauf les branches « maladie » qui a enregistré une régression de 132 millions DA.

Tableau N°04 : La production du marché par branches d'assurances de personnes en 2021.

<b>Unité : Millions DA</b>						
	Année 2020		Année 2021		Variation 2020/2021	
	Montant	Part	Montant	Part	valeur	%
Accident	1 302	11%	1 444	11%	142	11%
Maladie	822	7%	691	5%	-132	-16%
Assistance	724	6%	944	7%	220	30%
Vie-Décès	5 580	46%	6 206	47%	627	11%
Capitalisation	11	0%	12	0%	1	8%
Prévoyance collective	3 568	30%	3 781	29%	213	6%
<b>Total</b>	<b>12 007</b>	<b>100%</b>	<b>13 077</b>	<b>100%</b>	<b>1 070</b>	<b>9%</b>

Source : établi à partir des données du rapport annuel des assurances en 2021.

L'assurance Vie/Décès occupe la première place avec 47%, suivie de l'assurance prévoyance collective avec 29%. L'assurance accident enregistre une évolution de 11%, passant de 1 302 millions DA en 2020 à 1 444 millions DA en 2021.

Quant aux assurances maladie on peut dire qu'elles ont été touchées de plein fouet puisqu'elles enregistrent une baisse de 16%.

### 2.2.5. Structure de la production selon l'origine des capitaux des sociétés en 2021

Il est nécessaire de s'intéresser aussi à la structure de la production en fonction de l'origine des capitaux des sociétés.

Parmi les sociétés qui composent le marché algérien on retrouve :

- Des sociétés publiques ;
- Des sociétés privées ;
- Des sociétés mixtes ;
- Et des mutuelles.

Chacune des sociétés citées ci-dessus détient une part de la production des assurances de dommages et des assurances de personnes. Pour les assurances dommages, les sociétés publiques se positionne au sommet du podium avec une part de 60%, puis elles sont suivies par les sociétés privées, puis les mutuelles, et enfin les sociétés mixtes pour respectivement 21%, 9% et 1%, de part de marché.

Concernant les assurances de personnes, ce sont les sociétés privées qui occupent la première place avec une part de marché de 4%, suivi par les sociétés publiques et les sociétés mixtes qui, elles, ont 2% de parts chacune et enfin les mutuelles pour 1% de part de marché.

En prenant en compte cette fois ci les deux assurances, c'est à dire, les assurances de personnes et les assurances de dommages, on retrouve le même classement qu'on a vu plus haut avec les sociétés publiques qui détient la grande part de marché, suivi par les

sociétés privées, puis par les mutuelles et en dernier les sociétés mixtes comme on peut le voir dans le tableau N°05.

Tableau N°05 : La production du marché par type de sociétés en 2021.

Unité : Millions DA

	Sociétés Publiques		Sociétés privées		Sociétés mixtes		Mutuelles		Total
	Ass. Dommages	Ass. de personnes	Ass. Dommages	Ass. de personnes	Ass. Dommage	Ass. de personnes	Ass. Dommages	Ass. de personnes	
Production 2021	86 557	3 126	30 862	6 209	1 633	3 357	12 643	386	144 773
Part en 2021	60%	2%	21%	4%	1%	2%	9%	0%	100%
Part en 2020	59%	2%	22%	4%	1%	2%	9%	0%	100%

Source : établi à partir des données du rapport annuel des assurances en 2021.

Par société, l'activité du marché, en 2021, est générée à hauteur de ;

- ⇒ 62% par les sociétés publiques d'assurances.
- ⇒ 25% par les sociétés privées d'assurances.
- ⇒ 10% par la CNMA.
- ⇒ 3% par les sociétés à capitaux mixtes.

Nous constatons la dominance du secteur public sur le secteur privé.

### 2.2.6. Structure de la production en assurances par type de réseau en 2021

Après avoir vu la structure de la production en fonction de l'origine des capitaux des sociétés. Nous allons dans ce qui va suivre nous intéresser à la structure de la production en assurance par type de réseau pour l'année 2021.

Il existe différents acteurs et différents canaux qui organise la distribution de produits d'assurance. Arrêtons-nous un instant sur les différents canaux de distribution. Rappelons-nous que Les ventes d'assurance ont toujours changé avec le temps.

Avec l'augmentation de la demande et l'adaptation à la société moderne, l'assurance est devenue accessible depuis chez soi. Les professionnels de l'assurance ont donc développé des canaux de distribution adaptés. Voyons maintenant ces différents canaux. On retrouve :

- ❖ Le réseau direct ou agences ; Il s'agit des professionnels libéraux représentant une seule société d'assurance.
- ❖ Le réseau des intermédiaires ; ce sont les interlocuteurs privilégiés des assurés. Dont on retrouve les courtiers qui sont des professionnels indépendants, travaillant avec plusieurs sociétés d'assurance.
- ❖ Le réseau de la bancassurance ; Ce sont les filiales d'assurance des établissements bancaires.

Tableau N° 06 : La production en assurances par type de réseau en 2021.

Unité : Millions de DA

Réseau	2020	2021	Variation 2020/2021	
			En valeur	En %
<b>Réseau direct (Agences)</b>	88 727	90 493	1 767	2%
<b>Réseau des Intermédiaires (AGA+Courtiers)</b>	43 275	48 076	4 801	11%
<b>Bancassurance</b>	5 555	6 204	649	12%
<b>Total</b>	<b>137 556</b>	<b>144 773</b>	<b>7 217</b>	<b>5%</b>

Source : établi à partir des données du rapport annuel des assurances en 2021.

En 2021, la production des intermédiaires représente 33% de la production globale des assurances, comme on peut le voir ci-dessus. On se n'étonnera pas que le réseau direct c'est-à-dire les agences concentre une grande partie de la production pour 63%.

Avec 4% de part de distribution, nous remarquons bien, l'entrée de la bancassurance dans la distribution des assurances, notamment les assurances des personnes. Passons dès à présent à l'indemnisation par société.

Mais, bien avant de poursuivre faisons le point ou rappelons l'importance de l'indemnisation. L'indemnisation ou dite aussi réparation repose sur de nombreux principes. Le premier principe a pour but de rétablir partiellement ou totalement l'état de la personne lésée dans lequel il se trouvait avant l'événement qui a causé le dommage.

Le deuxième principe est le pilier de la responsabilité : celui qui revendique un fait, notamment un dommage, doit le prouver. Ici, l'accent est mis sur la preuve du préjudice subi.

Et enfin, on l'aura compris, la compensation est principalement fournie sous forme monétaire.

### 2.2.7. Indemnisations par société

Pour mieux comprendre la dynamique des indemnisations dans le secteur de l'assurance, il est essentiel d'examiner comment différentes compagnies d'assurance gèrent les réclamations et fournissent des indemnités aux assurés.

Chaque société d'assurance a ses propres politiques, procédures et approches en matière d'indemnisation, ce qui peut avoir un impact significatif sur l'expérience de l'assuré.

En 2021, les règlements des sinistres ont connu une augmentation de 16% par rapport à 2020. Ils passent de 62,3 milliards DA en 2020 à 72,5 milliards DA en 2021.



Tableau N° 07 : Indemnisations par société en 2021.

	Unité : Millions DA					
	Année 2020		Année 2021		Variation 2021/2020	
	Montant	Part	Montant	Part	valeur	%
SAA	12 937	21%	13 623	19%	686	5%
CAAR	7 959	13%	7 852	11%	- 108	-1%
CAAT	11 055	18%	13 873	19%	2 818	25%
CASH Assurances	5 339	9%	7 033	10%	1 694	32%
GAM	1 617	3%	1 685	2%	68	4%
SALAMA ASSURANCES ALGERIE	2 296	4%	2 215	3%	- 80	-3%
TRUST ALGERIA	1 362	2%	1 797	2%	435	32%
ALLIANCE Assurances	2 071	3%	2 436	3%	366	18%
CIAR	4 859	8%	4 922	7%	63	1%
2A	1 306	2%	1 689	2%	382	29%
AXA Assurances Algérie Dommage	699	1%	780	1%	81	12%
CNMA	5 978	10%	7 098	10%	1 119	19%
<b>Total Ass.Dommage</b>	<b>57 478</b>	<b>92%</b>	<b>65 002</b>	<b>90%</b>	<b>7 524</b>	<b>13%</b>
MACIR VIE	235	0%	362	0%	127	54%
TALA	561	1%	729	1%	168	30%
SAPS	959	2%	1 343	2%	384	40%
Caarama Assurance	1 003	2%	1 431	2%	429	43%
CARDIF EL-DJAZAIR	761	1%	1 180	2%	419	55%
AXA Assurances Algérie Vie	912	1%	1 747	2%	835	91%
Le Mutualiste	71	0%	71	-	-	-
AGLIC	381	1%	722	1%	341	90%
<b>Total Ass.Personnes</b>	<b>4 883</b>	<b>8%</b>	<b>7 586</b>	<b>10%</b>	<b>2 703</b>	<b>55%</b>
<b>Total Général</b>	<b>62 361</b>	<b>100%</b>	<b>72 588</b>	<b>100%</b>	<b>10 227</b>	<b>16%</b>

Source : établi à partir des données du rapport annuel des assurances en 2021.

D'un point de vue globale, on constate une progression de 16% en total (assurance dommage et assurance de personnes) des indemnisations.

C'est l'assurance de personnes qui enregistre le fort taux de progression passant de 4 883 millions DA en 2020 à 7 586 millions DA soit une hausse de 55%. En ce qui concerne l'assurance de dommage c'est la SAA, la CAAT et la CAAR qui occupe la place du podium avec, respectivement, 19%, 19% et 11% de parts.

### 2.2.8. Indemnisation par branches d'assurance

En 2021, toutes les branches d'assurance ont connu une progression en termes d'indemnisation à l'exception de la branche « transport » et la branche « Risques agricoles » qui ont enregistré, respectivement, une baisse de 11% et 10%. 59% en matière de règlement de sinistres sont enregistrés dans la branche « Automobile » qui a connu une augmentation

de 5,2 milliards DA par rapport à 2020, soit une hausse de 14%, comme on peut l'observer ci-dessous.

Tableau N°08 : Indemnités par branches d'assurances en 2021.

Branche	Unité : Millions DA					
	Année 2020		Année 2021		Variation 2020/2021	
	Montant	Part	Montant	Part	valeur	%
Automobile	37 727	60%	42 984	59%	5 256	14%
Ass. Dommages aux biens	15 527	25%	18 235	25%	2 708	17%
Transport	2 932	5%	2 598	4%	-335	-11%
Risques agricoles	1 235	2%	1 110	2%	-125	-10%
Assurances de personnes	4 894	8%	7 590	10%	2 696	55%
Assurance - crédit	46	0%	72	0%	26	57%
<b>Total</b>	<b>62 361</b>	<b>100%</b>	<b>72 588</b>	<b>100%</b>	<b>10 227</b>	<b>16%</b>

Source : établi à partir des données du rapport annuel des assurances en 2021.

Lors de cette section nous avons pu parcourir très brièvement l'historique de l'assurance en Algérie allant de la période coloniale à la période après l'indépendance.

Avec notamment une période de contrôle de l'Etat, puis de monopole de ce dernier et enfin la période de libéralisation et d'ouverture. Nous nous sommes aussi intéressés dans un second plan, aux agrégats du secteur des assurances en dressons un premier tableau qui permet de retracer l'évolution de la production en millions de DA courant pour la période allant de 2011 à 2021.

Ensuite, nous avons porté notre attention sur l'année 2021 pour le calcul et l'interprétation des agrégats relatifs à cette même année en comparaison avec l'année précédente. Il convient, notons-le bien, de définir quelques concepts afin de mieux appréhender efficacement la réalité. Ce sera l'objet de la section suivante.

Section 03 : Les produits de l'assurance.

L'assurance est un domaine complexe qui touche de près ou de loin la vie de presque tout un chacun. Que ce soit pour assurer son véhicule, sa maison, sa santé ou sa vie, les produits d'assurance occupent une place prépondérante dans nos vies contemporaines.

Cette section se consacrera à explorer en détail ces produits, à comprendre leur rôle, leur variété, ainsi que les enjeux qui les entourent. De l'assurance automobile à l'assurance vie, en passant par l'assurance habitation, nous examinerons comment ces produits fonctionnent, comment ils sont structurés, et comment ils impactent la sécurité financière et la tranquillité d'esprit des individus et des entreprises.

Nous procéderons à l'analyse des activités en les scindant en quatre groupes ; les assurances de biens et de responsabilité destinées aux particuliers et celle destinées aux professionnels, les assurances de personnes destinées aux particuliers et celles destinées aux entreprises.

### 3.1. Les assurances de bien et de responsabilité

Que l'on soit un particulier, une entreprise ou une institution, il est essentiel de se protéger contre des imprévus qui pourraient mettre en péril notre patrimoine, notre responsabilité, voire notre avenir financier. C'est dans cette optique que les assurances de bien et de responsabilité ont vu le jour. Ces produits d'assurance occupent une place centrale dans la gestion des risques et la protection de notre entourage.

Nous avons les assurances de biens et de responsabilité destinées aux particuliers et celle destinées aux professionnels.

#### **3.1.1. Les assurances de bien et de responsabilité destinée aux particuliers**

« Les assurances de dommages ont pour but de réparer les conséquences d'un événement dommageable qui affecte le patrimoine de l'assuré » (François C., 2011).

Comme le stipule le législateur algérien, aux articles 60-91 de l'ordonnance 07-95 modifiée et complétée par la loi 04-06 relative aux assurances (l'article de l'ordonnance 95-07 et ses textes d'application, 1995).

Dans l'article 29 de ladite ordonnance, nous pouvons distinguer une multitude de prestations :

##### **A. L'assurance simple habitation ou multirisque habitation**

En cela, la personne peut réaliser sa sécurité en procurant un logement. Toutefois, ce logement est exposé aux catastrophes tant naturelles qu'artificielles, d'où le besoin de souscrire des contrats d'assurance des habitations que ce soit la personne est locataire, propriétaire ou acheteuse par crédit hypothécaire (Jérôme, 1998).

Le montant (la prime) de l'assurance dépend de la superficie et de la valeur estimée de l'habitation et du mobilier. Pour pouvoir bénéficier d'une indemnisation correcte et complète

en cas de dégâts, il faut que l'habitation et le mobilier soient assurés à leur juste valeur (Jérôme Y., 1998). Contrairement à d'autres pays, l'assurance « Multirisques habitations » n'est pas obligatoire en Algérie.

Les contrats multirisques habitations peuvent être commercialisés auprès des particuliers par les réseaux traditionnels ainsi que par les banques et établissements financiers. D'une manière générale, ce contrat peut contenir les garanties concernant : le logement de l'assuré, la responsabilité civile de l'assuré, des frais divers ainsi que d'autre protection juridique. Vu l'importance de ce contrat, certaines sociétés préfèrent souscrire deux contrats séparés, l'un pour la construction et l'autre pour le contenu de l'immeuble.

### **B. L'assurance automobile**

Comme nous le savons, L'automobile représente d'un côté une part très importante du patrimoine des individus, d'un autre côté, elle est exposée aux accidents qui causent la mortalité, la chose qui a poussé les individus à s'assurer contre ces sinistres et les Etats de rendre ce genre d'assurance obligatoire pour sa partie responsabilité civile (Bercy Infos, 2022).

Dans la plupart des marchés d'assurance, l'activité « assurance automobile » est devenue essentielle dans l'industrie de l'assurance. Le législateur algérien aux termes de l'article 2 de décret exécutif N ° 95 338 du 30 octobre 1995 relatif à l'établissement et à la codification des opérations d'assurances, a prévu ce type d'assurance notamment, dans ses alinéas (1.1.1) et (1.1.2).

La tarification des assurances automobiles fait intervenir beaucoup d'éléments à savoir : L'assureur, l'expert, le client, le prix du véhicule et la puissance de cylindrée.

### **C. Assurance souscrite à l'occasion d'activité de loisirs**

Diverses occasions de loisirs nécessitent la souscription des polices d'assurance spécifiques (Jérôme Y., manuel international de l'assurance, 1998), (Article 49-51 ; Article 186-189, 1995) On a cinq :

- ❖ Sport : un contrat d'assurance collective qui couvre la responsabilité civile d'une association sportive, et couvre les accidents individuels.
- ❖ Chasse : c'est un contrat obligatoire (responsabilité civile), il peut contenir des garanties complémentaires facultatives.
- ❖ Résidence secondaire : l'assuré qui possède d'autres résidences inhabitées, il va lui falloir souscrire pour chacune des résidences un contrat à part.
- ❖ Embarcation de plaisance : ce contrat relève généralement de la branche « assurance transport maritime ».
- ❖ Animaux domestiques : qui couvrent les animaux eux-mêmes (compétition, maladies, accidents, consultations et traitements médicaux).

#### D. Assurance assistance

L'assistance apporte à l'assuré, en cas de besoin, une aide en nature (dépannage au domicile par exemple). Le plus souvent, l'assistance est annexée aux contrats d'assurances précédents (Jérôme Y., 1998) (l'article 2 Aléna 4-5 de décret exécutif N°95-338, 1995).

#### E. Risques divers

Les risques les plus fréquents chez les particuliers peuvent être prévus dans les contrats cités précédemment. Il existe quelques risques qui peuvent faire l'objet d'autres contrats tels que (François & Constant, 2011) :

- ❖ Assurance des objets de valeur : ce sont des objets de valeur qui sont généralement exclus des contrats d'assurance tous risques, donc ils font l'objet d'un contrat à part : Contre le vol, l'incendie... La prime est comptabilisée dans la branche qui représente le risque principal(vol).
- ❖ Assurance tous risques objets divers : contrairement au précédent, le contrat tous risques garantit contre les pertes, la dégradation par tout, les primes sont comptabilisées en risques divers.
- ❖ Transport : Chaque individu peut faire recours aux assurances des marchandises transportées à l'occasion d'un déménagement total ou partiel et peut même assurer ses bagages lors des voyages.
- ❖ Autres assurances diverses : L'évolution de la législation et des lois des Etats, fait naître beaucoup de besoins en assurance, ainsi nous retrouvons : L'assurance scolaire, l'assurance dommages ouvrages...

#### F. La responsabilité civile générale

Ce contrat a pour objet de garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile, en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à des tiers, à la suite d'un accident (Article 124,66,136,138et 140 du code civil ; Article 56-59 de l'ordonnance 95/07, 1995).

#### G. Les assurances catastrophes naturelles (CAT - NAT)

La loi N°80-546 du 17 juillet 1980 sur les assurances a introduit la couverture des catastrophes naturelles dans le cadre du contrat incendie.

L'ordonnance de 1995 a étendu la possibilité de couvrir les risques catastrophes naturelles à l'ensemble des contrats d'assurance « dommages ».Après les conséquences catastrophiques des inondations de Bâb El Oued en novembre 2001 et du tremblement de terre de Zemmouri dans la wilaya de Boumerdès en juin 2003, une obligation d'assurance a été édictée.

Elle vise d'abord les biens des particuliers, mais également les biens industriels et commerciaux (l'obligation d'assurance des catastrophes naturelles et l'indemnisation des victimes, 2003).

La prime est déterminée en fonction :

- Du degré d'exposition : Ce paramètre est mesuré selon la zone sismique pour le tremblement de terre et selon l'exposition aux risques inondation, mouvement de terrain et tempête.
- De La vulnérabilité de la construction : Elle est mesurée selon la conformité à règles parasismiques algériennes.

### 3.1.2. Les assurances de biens et de responsabilité destinés aux professionnels

La différence entre les produits d'assurance destinés aux professionnels avec ceux destinés aux particuliers réside dans le fait que les risques couverts par les entreprises sont plus importants, plus élevés, chaque produit a ses propres particularités, toutes ses spécificités rendent la tarification et la politique marketing différente.

Les assurances aux entreprises sont devenues de plus en plus personnalisées (André, 1999). Il existe plusieurs catégories d'assurances de dommages que les assureurs proposent aux entreprises :

#### A. Les assurances incendie et risques divers (IARD)

Ce type d'assurance porte sur la couverture des biens de l'entreprise contre les risques divers tels que : L'explosion, incendie, mouvements populaires ... etc. (Jérôme Y., manuel international de l'assurance, 1998), (Article 44-48 de l'ordonnance N°95-07, 1995).

#### B. Les risques techniques

Les risques bris de machines et informatiques peuvent être couverts dans le cadre de contrats spécifiques ou bien de contrats multirisques tout en conservant la même philosophie.

On a : Le contrat bris de machine, Les contrats tous risques chantiers (TRC) et tous risques montage (TRM), Les risques « bris de machine » (BDM) et « matériel informatique » (TRI).

#### C. Les pertes d'exploitation

Ce type de contrat garantit les pertes d'exploitation (les réparations et le frais) après incendie ou après bris de machine, on l'appelle aussi (pertes de bénéfices).

#### D. Assurance vol

Cette garantie est souvent annexée au contrat d'assurance incendie et risques divers, mais l'entreprise préfère souscrire un contrat spécifique au vol surtout dans le cas d'un risque de vol important.

#### E. Assurance de responsabilité civile

Nous distinguons plusieurs types de contrats (les Articles 163-173 de l'ordonnance N°95-07, 1995) :

- La responsabilité civile des professionnels : Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que peut encourir l'assuré en vertu de l'article

124 du code civil, en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers.

- La responsabilité civile - produits : Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile incombant à l'assuré, en raison des dommages corporels, matériels et pécuniaires indirects causés aux tiers et aux acquéreurs, exclusivement par les produits désignés, après leur livraison (après l'utilisation, l'usage, la consommation).
- La responsabilité civile décennale : Ce contrat a pour objet de garantir, avant toute recherche de responsabilité, le paiement des dépenses relatives aux travaux de réparation des dommages dont les assurés sont responsables lors de la construction d'un ouvrage.
- La responsabilité civile des mandataires sociaux : Les assureurs ont mis à la disposition des entreprises le contrat qui couvre les frais de justice et les condamnations en dommage et intérêt qui peuvent affecter les mandataires de l'entreprise.
- La responsabilité civile du fait de la pollution : Garantit les dommages causés par la pollution produite par l'activité de l'entreprise.

#### **F. Contrat multirisque d'entreprise ou professionnels**

Pour des raisons de facilitations destinées à la fois aux entreprises d'assurance et aux souscripteurs, on peut concevoir un contrat regroupant plusieurs garanties telles que "Incendie et risques divers, R. C volet fidélité", "Pertes d'exploitation".

#### **G. Assurance automobile**

Les garanties souscrites en termes de contrat d'assurance automobile destinées aux entreprises sont pratiquement les mêmes que celles destinées aux particuliers. Néanmoins la gestion des contrats est plus ou moins personnalisée quand il s'agit des entreprises.

#### **H. Transport**

La spécificité de l'activité de transport a fait de ce contrat une particularité et une gestion spéciale. Les entreprises d'assurance consacrent pour ce genre de contrat toute une structure indépendante :

- Les facultés maritimes : Les assurances de transport maritime étant régies par le droit commercial international. Les facultés couvertes par le contrat peuvent être assurées, soit aux conditions « tous risques », soit aux conditions « franc d'avaries particulières sauf » (les Articles 93-150 de l'ordonnance N°95-07 modifiée et complétée, 1995) (FAP SAUF).
- Assurance aviation : Cette branche est spécifique. En effet, plusieurs garanties peuvent être envisagées (Les Articles 52-54 de l'ordonnance N°95-07 modifié et complétée, 1995). Comme La responsabilité civile des entreprises constructrices, des gestionnaires d'aéroports ...
- Les facultés aériennes et terrestres : Ce sont les marchandises transportées par voie aérienne ou par voie terrestre (routes ou trains).

- Les corps de navire : Les contrats « corps de navire » sont des multirisques couvrant, outre les navires eux-mêmes, la responsabilité des propriétaires et navigants.
- Les corps d'aéronefs : On distingue les corps d'aéronefs en fonction de la taille, de la motorisation et de l'usage.

### I. Crédits et cautions

Les entreprises qui travaillent avec des crédits, il leur convient de souscrire des contrats d'assurance - crédit contre les risques commerciaux. Le non-recouvrement des créances pour des raisons politiques est exclu de ce genre de contrats par les sociétés d'assurance. Les sociétés d'assurance peuvent être agréées pour délivrer des cautions.

### J. Les risques politiques

Certains assureurs proposent des contrats d'assurance couvrant le risque de décisions politiques par les pays étrangers qui affectent les entreprises implantées dans ces pays. Les décisions peuvent concerner la confiscation, la nationalisation et le dysfonctionnement d'un investissement implanté à l'étranger.

### K. Les risques agricoles

Ce sont des contrats spécifiques destinés aux agriculteurs pour garantir l'assuré contre des risques comme : grêle, incendies de forêts ou de récoltes, maladies des végétaux (Jérôme, 1998), (Les Articles 52-54 de l'ordonnance N°95-07 modifié et complétée, 1995) Pour des raisons de facilitations et de spécificités particulières des agriculteurs, les sociétés d'assurance proposent des contrats multirisques par type d'agriculteurs.

### L. Les assurances catastrophes naturelles (CAT - NAT)

Ce produit se comporte de la même manière que celui destiné aux particuliers.

## 3.2. Les assurances de personnes

Au cœur des préoccupations de chacun se trouve le souci de protéger ce que l'on chérit le plus : la vie, la santé, la stabilité financière de nos proches.

C'est dans cette perspective que les assurances de personnes ont été développées, offrant une bouée de sauvetage en cas de situations imprévues ou difficiles. Ces assurances, dédiées à la protection des individus et de leur famille, revêtent une importance capitale dans notre société moderne.

Elles couvrent un large éventail de besoins, de la couverture santé à la prévoyance en passant par l'assurance vie.

On a les assurances de personnes destinées aux particuliers et l'autre destinées aux entreprises.

### 3.2.1. Les assurances de personnes destinées aux particuliers



Au cœur du vaste univers de l'assurance, un domaine se distingue par sa dimension intime et personnelle : les assurances de personnes destinées aux particuliers. Ces produits d'assurance sont spécialement conçus pour protéger les individus et leurs familles des aléas de la vie. Que ce soit pour garantir la santé, prévoir la sécurité financière de ses proches ou se préparer aux défis de l'avenir, les assurances de personnes offrent une couverture sur mesure qui touche au plus près la vie de chacun.

#### **A. Les assurances en cas de vie**

Notant qu'il existe plusieurs types d'assurance vie à savoir ; le capital différé, la rente viagère immédiate, la rente viagère différée, la rente temporaire, l'assurance sur une ou deux têtes et la contre assurance (Jérôme Y., manuel international de l'assurance, 1998).

En résumé, on peut dire que l'assurance en cas de vie garantit le versement d'un capital ou d'une rente au souscripteur-assuré sice dernier est en vie, au terme du contrat. L'assurance en cas de vie permet, notamment, à l'assuré de financer sa retraite ou de se constituer un capital en vue de l'acquisition ultérieure d'un bien.

#### **B. Les assurances d'épargne et de de capitalisation**

Généralement, il s'agit de contrats d'épargne pure dont les plus représentatifs sont ; les contrats vie universelle, les contrats à versement libre, les contrats en unité de compte (l'article 60 bis de la loi06/04, 2006). Le contrat de capitalisation est un contrat d'assurance où la probabilité de décès ou de survie n'intervient pas dans la détermination de la prestation en ce sens qu'en échange de primes uniques ou périodiques, le bénéficiaire perçoit le capital constitué par les versements effectués, augmentés des intérêts et des participations aux bénéfices.

#### **C. Assurance accidents corporels**

Le mot accident, veut dire événement malheureux. Toutefois cette notion trop vague ne peut être retenue dans le contrat d'assurance. Bien qu'il n'existe pas de définition légale de la notion d'accident, la pratique et la jurisprudence ont établi unedéfinition qui a été reprise par la quasi-totalité des sociétés d'assurances. Dans les contrats d'assurance, on entend par accident toute atteinte corporelle non intentionnelle subie par l'assuré provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure.

Il existe plusieurs garanties accordées par l'assurance contre les accidents corporels ; la garantie décès par accident, la garantie incapacité permanente totale ou partielle, la garantie des frais médicaux pharmaceutique.

#### **D. Les assurances maladie (santé)**

Pour compléter les prestations des régimes obligatoires d'assurance maladie (sécurité sociale), les assureurs proposent des contrats santé. Ces contrats ont pour objet de garantir la maladie, l'accident et la maternité. Les garanties de remboursement des frais de soins et de biens médicaux varient selon les contrats, de la prise en charge du seul ticket modérateur au remboursement total ou partiel des frais laissés à la charge de l'assuré.

### **E. L'assistance**

L'assistance consiste en des prestations en nature qui visent à aider le bénéficiaire dans certaines conditions, précisées sur le contrat. L'assisteur ne souscrit qu'une obligation de moyens, excluant la réalisation d'un résultat. Si le bénéficiaire veut se faire rembourser des frais qu'il a lui-même engagés, il doit obtenir l'accord préalable de l'assisteur.

#### **4.2.2. Les assurances de personnes destinées aux entreprises**

Dans ses relations avec le personnel, le chef de l'entreprise doit souscrire des contrats d'assurance obligatoires et d'autres contrats facultatifs en vue de motiver son personnel.

##### **A. Assurance accident de travail**

C'est une assurance obligatoire qui couvre le personnel tout en prenant en charge les frais de traitements médicaux, ainsi que les indemnités du personnel affecté lors des accidents de travail entraînés lors du trajet menant du domicile au lieu de travail, ainsi l'assureur s'engage à fixer une prime d'invalidité dans le cas de survenance de ce genre d'accident.

##### **B. Les contrats de prévoyance**

Cette assurance peut couvrir une panoplie de garanties telles que Le< risque> (maladie de santé, vieillesse, chômage...) du salarié ou du conjoint et de ses enfants mineurs.

##### **C. L'assurance des hommes clés**

C'est un contrat proposé par les assureurs pour donner suite à la demande des actionnaires pour la protection des meilleurs dirigeants contre leur départ qui peut engendrer des pertes d'exploitation et de résultats.

##### **D. Les assurances de groupe**

Le contrat d'assurance de groupe est souscrit par une personne morale ou physique en vue de l'adhésion d'un ensemble de personnes répondant aux conditions définies au contrat pour la couverture d'un ou plusieurs risques relatifs aux assurances de personnes. Les garanties offertes sont énumérées ci-dessous : le décès, l'invalidité permanente totale, la rente éducation, l'incapacité temporaire, la maladie et soins annexes.

##### **E. Assurance temporaire décès**

Contrat prévoit le versement au bénéficiaire désigné d'un capital au décès de l'assuré, le décès devant survenir avant une date déterminée. Cette assurance répond au besoin de préserver la famille pendant quelques années.

## Conclusion

Nous avons consacré ce chapitre à l'étude du cadre général et théorique de l'assurance. Nous pouvons ainsi synthétiser que l'assurance est une technique ancienne utilisée depuis des millénaires. L'esprit de solidarité a toujours été ancré dans l'esprit des populations, et durant des siècles, il s'est développé pour prendre l'aspect sous lequel nous le connaissons aujourd'hui. L'assurance est une activité qui incarne deux fonctions principales.

C'est un secteur économique indispensable au bon fonctionnement et au développement de l'environnement économique du pays, notamment, par sa capacité de mobilisation de l'épargne et ce grâce à l'inversion de son cycle production et à la connaissance de mécanisme de l'assurance. C'est aussi une activité qui permet aux particuliers de protéger leur patrimoine à une échelle collective lorsque cela s'avère inaccessible à l'échelle individuelle.

Le produit d'assurance est vendu par les entreprises d'assurances sous forme d'un contrat, passé généralement entre l'assureur et l'assuré. Il est le plus souvent diffusé par des intermédiaires.

Il s'agit d'un produit qui repose sur la promesse faite par l'assureur, d'accomplir les prestations prévues par la police en cas de réalisation d'un risque déterminé. Les canaux de distribution des produits d'assurance sont limités et se focalisent surtout sur le réseau classique ; agences directes, agents généraux, courtiers et bancassurances, en raison de mieux satisfaire le territoire national.

Ce chapitre nous a permis de retracer l'évolution des assurances au cours des siècles passés et de voir dans quelle mesure elles sont parvenues à contribuer au développement économique et social. Les enseignements collectés seront d'une pertinence certaine dans notre recherche portant sur la compréhension de l'évolution du marché des assurances en Algérie.

# CHAPITRE 02 : LE CADRE CONCEPTUEL DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

### Introduction

L'industrie de l'assurance joue un rôle vital dans nos vies, offrant la tranquillité d'esprit, la sécurité financière et la protection contre les incertitudes. Cependant, derrière chaque police d'assurance se cache une structure financière complexe et des mécanismes qui garantissent la stabilité et la solvabilité des compagnies d'assurance.

Pour comprendre en profondeur le fonctionnement de ces institutions financières uniques, il est essentiel de plonger dans le cadre conceptuel de l'analyse financière des compagnies d'assurance.

Dans ce chapitre, nous explorerons les bases de l'analyse financière dans le contexte spécifique de l'assurance. Nous examinerons les indicateurs clés, les méthodes d'évaluation des risques et les principaux éléments de la structure financière qui permettent aux compagnies d'assurance de remplir leurs engagements envers les assurés.

Il est essentiel de comprendre comment ces institutions gèrent les fonds des assurés, investissent leurs réserves et anticipent les défis financiers. Que vous soyez un professionnel de l'assurance, un analyste financier ou un étudiant en finance, ce chapitre jettera les bases nécessaires pour explorer les dessous financiers de l'industrie de l'assurance.

Nous allons dès à présent plonger dans l'univers fascinant de l'analyse financière des compagnies d'assurance, où la prudence et la stabilité financière sont au cœur de chaque décision.

## **Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

---

Section 01 : Les concepts fondamentaux de l'analyse financière.

L'analyse financière est une discipline cruciale dans le monde des affaires, offrant des clés pour comprendre la santé financière, la performance et la stabilité d'une entreprise. Pour quiconque souhaite évaluer une entreprise, qu'il s'agisse d'un investisseur, d'un gestionnaire, ou d'un professionnel de la finance, la maîtrise des concepts fondamentaux de l'analyse financière est essentielle.

Cette section est une passerelle vers la compréhension approfondie de ces concepts fondamentaux. Nous explorerons les principes de base qui sous-tendent l'analyse financière, de la signification des états financiers aux indicateurs clés permettant d'évaluer la performance et la solidité financière d'une entreprise.

Les concepts abordés ici serviront de base solide pour quiconque souhaite devenir un expert en évaluation financière. Que vous soyez un étudiant en finance en quête de connaissances fondamentales, un professionnel cherchant à perfectionner ses compétences ou un investisseur désireux de prendre des décisions éclairées, cette section vous fournira les outils nécessaires pour naviguer dans l'univers complexe de l'analyse financière.

### 1.1. Quelques définitions de l'analyse financière (AF)

Il existe différentes définitions de l'analyse financière, elles vont toutes dans le même sens et ont toutes le même objectif qui sont la détermination de la santé financière de l'entreprise.

Selon Cohen Elie (2004) : « L'analyse financière constitue un ensemble des concepts, des méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière de l'entreprise, aux risques qui l'affectent, aux niveaux et à la qualité de ses performances » (Cohen, 2004).

Alain Marion (2007) considère l'analyse financière comme « une méthode de compréhension de l'entreprise à travers ses états comptables, méthode qui a pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance de l'entreprise et sur sa situation financière (actuelle et future) » (Marion, 2007).

Pour Jean- Pierre Lahilie (2001) : « L'analyse financière peut être définie comme une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers, ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique (rentabilité, pertinence des choix de gestion...), sa solvabilité (risque qu'elle présente pour les tiers, capacité à faire face à ses engagements...) et enfin son patrimoine » (Jean, 2001).

Et pour résumer, l'analyse financière permet donc de connaître la situation financière de l'entreprise (son activité, sa performance et sa structure financière).

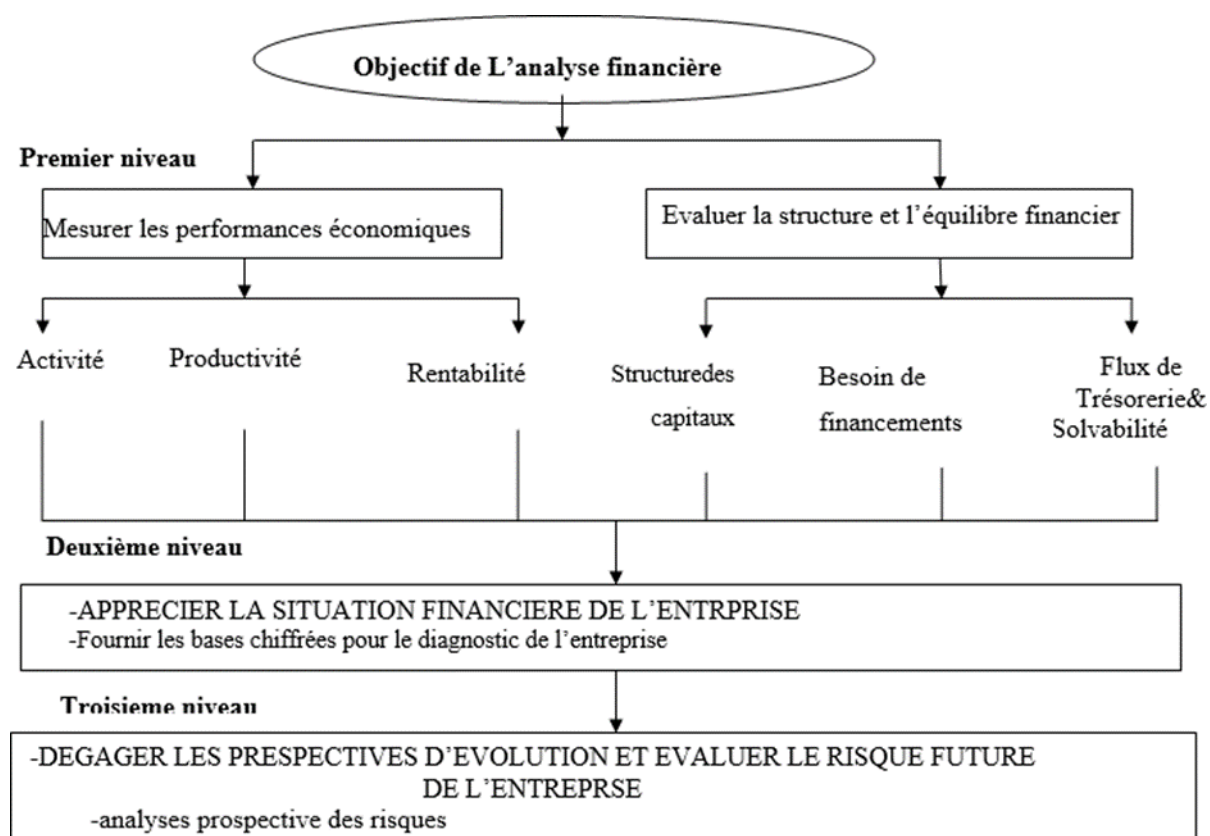
## Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance

### 1.2. Les objectifs de l'analyse financière

L'analyse financière a pour objectif de :

- Connaître la situation financière de l'entreprise à la fin du cycle d'exploitation en vue de dégager ses forces et sa faiblesse ;
- Connaître l'importance de l'exploitation des ressources de l'entreprise ;
- Rechercher les conditions d'équilibre financier et mesurer la rentabilité de l'entreprise ;
- Elle permet de mesurer la contribution des facteurs sensibles dans la réalisation des objectifs ; financiers et de repérer des facteurs critiques explicatifs du niveau de performance et de risque.

Figure N°02 : Les trois niveaux de l'analyse financière.



Source : El Mallouki et Fekkak, page 13.

Les trois niveaux d'analyse financière d'une compagnie d'assurance diffèrent de ceux des autres compagnies en raison des particularités du secteur de l'assurance cependant, certains éléments d'analyse financière peuvent être similaires à ceux d'autres entreprises. Par exemple, l'analyse de la trésorerie, l'évolution des primes.

### 1.3. Les méthodes de l'analyse financière

Les travaux d'analyse financière sont réalisés à partir de deux méthodes (Beatrice & Grandguillot, l'analyse financière, 2021) :

#### **1.3.1. La méthode statique**

Elle est basée sur les comptes annuels à une date donnée. Sachant que les méthodes statiques sont des méthodes qui appartiennent à une classe plutôt qu'à un objet 'et elles sont utilisées pour des fonctionnalités spécifiques à la classe elle-même

#### **1.3.2. La méthode dynamique**

Elle est fondée sur l'étude des flux financiers pour une période donnée. Sachant que les méthodes dynamiques, quant à elles, la consommation en compte des variables qui peuvent changer au fil du temps et sont utilisé pour calculer des impacts dynamiques.

### 1.4. Les procédures de l'analyse financières.

Afin de pouvoir porter un jugement sur la situation de l'entreprise, l'analyse doit prendre en compte toutes les informations disponibles, notamment, publiées par la comptabilité ou d'autres sources.

En général, plusieurs étapes doivent être suivies, à savoir (Juhel J. c., 2012) :

- ✓ Procéder à l'examen global des états financiers, cet examen porte généralement sur les emplois (actif), les ressources (passif), les ventes et les bénéfices ;
- ✓ Analyser le rapport et la vérification, l'énoncé des principes comptables, les notes aux états financiers et d'autres informations pertinentes ;
- ✓ Appliquer les techniques d'analyse comme les ratios, l'étude du bilan en masse et autre. Et enfin, porter un jugement sur la situation, formuler des recommandations et prendre des conclusions.



### Section 02 : Spécificités des états financiers des compagnies d'assurance

L'industrie de l'assurance est un pilier essentiel de l'économie mondiale, offrant une protection cruciale contre une multitude de risques financiers. Cependant, en raison de la nature particulière de leurs activités, les compagnies d'assurance se distinguent par des modèles financiers spécifiques et des états financiers uniques.

Cette section se penche sur les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance. Alors que les principes comptables généraux s'appliquent, les particularités de l'assurance, telles que la gestion des réserves techniques, les engagements à long terme et la volatilité des sinistres, demandent une analyse et une compréhension spéciales.

Nous explorerons les composantes clés des états financiers des compagnies d'assurance, notamment les méthodes comptables spécifiques, les indicateurs financiers pertinents et les considérations uniques liées à l'évaluation de leur performance. Comprendre ces spécificités est essentiel pour les professionnels de la finance, les analystes et les investisseurs cherchant à évaluer et à interpréter correctement la santé financière de ces acteurs essentiels de l'industrie de l'assurance.

L'entreprise doit présenter des documents comptables pour des raisons fiscales, judiciaires et économiques. Parmi ces documents de clôture élaborés par l'entreprise, nous citons le bilan comptable, les comptes de résultats. L'analyse financière d'une compagnie d'assurance est différente de celle des autres entreprises en raison de leurs passifs et actifs, mais peut être utilisée pour améliorer la gestion et prendre des décisions stratégiques.

#### 2.1. Bilan

Le bilan, l'un des piliers fondamentaux de la comptabilité financière, est bien plus qu'une simple liste de chiffres. Il constitue une radiographie de la santé financière d'une entreprise, offrant un instantané de sa situation à un moment donné.

##### **2.1.1. Définitions du bilan**

Selon Baruch Philippe (1996) : « Un bilan comptable est un tableau représentatif du patrimoine de l'entreprise qui montre à un moment donné l'ensemble des ressources et des emplois de l'entreprise. Le bilan comptable sera utilisé pour l'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise » (Baruch & Mireval, 1996).

Selon Mireval Gérard (2017) : « Le bilan représente l'image du patrimoine de l'entreprise d'assurance à une date donnée avec ce qu'elle possède à l'actif (des investissements financiers) et ce qu'elle doit au passif (les fonds propres aux actionnaires et provisions techniques à ses assurés) » (Trainr&Thourot, 2017).

En résumé, nous pouvons dire que le bilan est un état financier qui synthétise à un moment donné ce que l'entreprise possède, « actif » et ses ressources, appelées le « passif ».

Présentation du bilan : il permet de présenter la situation patrimoniale de l'entreprise et de donner une vision globale de sa santé financière.

## Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance

Actif du bilan : est une partie importante du patrimoine d'une entreprise il représente l'ensemble des biens et des droits détenus par l'entreprise.

Tableau N°09 : Actif du bilan.

<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Amorti Prov N</b>	<b>Montant net N</b>	<b>Montant net N-1</b>
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles				
immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments exploitation				
Bâtiments placement				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en concession				
Immobilisations en cours				
immobilisations financières				
Titres mis en équivalence :				
Autres participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants				
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Provisions Techniques d'Assurance				
Part de la coassurance cédée				
Part de la réassurance cédée				
Créances et emplois assimilés				
Cessionnaires et cédants débiteurs				
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs				
Autres débiteurs				
Impôts et assimilés				
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et Assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
(sauf 509 - versement restant à effectuer)				
Trésorerie (sauf 519 - concours bancaires courants)				
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>				

Source : Source : Schéma bilan (actif) selon le SCF.

Passif du bilan : est la contrepartie de l'actif et permet de financer les actifs de l'entreprise.

## Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance

Tableau N°10 : Passif du bilan.

Passif	Montant N	Montant N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation		
Capital souscrit non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecarts d'évaluation		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
<b>TOTAL I - CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
Emprunts et dettes assimilés		
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions réglementées		
Provisions et produits constatées d'avance (sauf 155)		
Fonds de valeurs reçus des réassureurs		
<b>TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS</b>		
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Provisions directes		
Acceptations		
Cessionnaires et cédants créditeurs		
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs		
Impôts crédit		
Autres dettes (sauf 444-445-447)		
Trésorerie passif		
<b>TOTAL III - PASSIFS COURANTS</b>		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		

Source : Schéma bilan (passif) selon le SCF.

### 2.1.2. Les spécificités du bilan des compagnies d'assurances

Du fait de l'inversion du cycle de production, le bilan d'une entreprise d'assurance présente des caractéristiques fortes par rapport à une entreprise traditionnelle (www.cours-assurance.org, s.d.).

#### 2.1.2.1. L'actif

## **Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

L'actif représente l'ensemble des avoirs et créances de l'entreprise. Il présente les emplois du patrimoine de l'entreprise. Les éléments sont en principe comptabilisés à leur valeur nette comptable, c'est-à-dire, à leur valeur d'origine diminuée des éventuels amortissements et provisions pour dépréciation.

### **a. Actif non courant (ANC)**

En plus des immeubles d'exploitation, il est constitué de :

- Immeubles de placement destinés à générer des loyers ou valoriser le capital.
- Immobilisations financières qui sont constitués principalement des :
  - ⇒ Actions (titres de propriété) : elles représentent une fraction dans le capital rémunéré par des dividendes ; elles sont valorisées à leur juste valeur ;
  - ⇒ Titres de participation dans des filiales ou autres entreprises ;
  - ⇒ Autres placements en obligations (titres de créance) auprès des entreprises ;
  - ⇒ Prêts ;
  - ⇒ Les placements réalisés en valeur d'état (BTA) à plus d'une année ;
  - ⇒ Placement des excédents de trésorerie représentés par les dépôts à long terme (DAT) des banques pour un rendement annuel.

### **b. Actif courant (AC)**

L'étude de l'actif courant permet de repérer :



- Les créances, il s'agit des : Créances d'exploitation issues des contrats d'assurances ; coassurance et de réassurance ;
- Autres créances : acomptes au personnel, acomptes d'impôts.
- Les comptes financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie.
- Les provisions techniques à la charge des réassureurs : il s'agit de la part des réassureurs dans les provisions techniques, ils viennent en diminution de l'engagement totale de la compagnie ; dans le souci du respect du principe de : « Non compensation des actifs au titre de cession en réassurance avec les passifs correspondants » (IFRS contrat d'assurance, s.d.).

### **2.1.2.2. Passif**

Le passif reflète l'ensemble des dettes de l'entreprise. On parlera ausside « ressources » dans la mesure où elles permettent de financer les emplois que sont les actifs.

#### **a. Passif non courant (PNC)**


En plus des postes communs:(fonds propres, réserves...) ; les compagnies d'assurances disposent de postes importants repérés ci-dessous :

-  Le poste des provisions réglementées : Dont le but est de palier a une éventuelle insuffisance des provisions techniques ainsi que le risque de fluctuation des taux.
-  Les dépôts en réassurance : sont des valeurs déposées par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en représentation de leurs engagements techniques à défaut de

non-paiement de leur part des sinistres qui leur reviennent. Ces montants représentent des dépôts sur les REC et SAP à leur charge ; sont des comptes annuels ; viennent en diminution de leurs provisions techniques, La constitution de ces comptes (fonds) génère le paiement d'une charge financière appelé intérêt sur dépôt par la cédante. Autres dettes non courantes constitués généralement de différentes provisions dont : provisions pour risques et charges... (Godrix, 2012).

### **b. Passif courant (PC)**

Le passif courant représente les dettes de la compagnie d'assurance dont achèvement est prévu à court terme. Son étude permet de repérer :

 Provisions techniques des opérations directes au passif courant du bilan La notion de provision est intermecomptable qui répond au principe de prudence.

C'est le passif réel des assureurs, c'est-à-dire l'ensemble de leurs obligations vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance (REC+ SAP) ; il est l'un des postes les plus importants des compagnies d'assurances, il représente plus que la moitié du passif.

### 2.2. Le compte de résultat (CR)

Après avoir fait la description du contenu du bilan comptable, nous passerons à la définition d'une autre source d'information qui accompagne le bilan, qui est le compte de résultat.

#### **2.2.1. Définition du compte de résultat**

Le compte de résultat représente la création ou la destruction de richesse réalisée par l'entreprise pendant une période donnée. Aux primes reçues s'ajoutent les produits financiers dont on déduit les sinistres et provisions de sinistres, les commissions et les frais de gestion (François & Patrick, 2013).

Le compte de résultat fait partie des comptes annuels, il regroupe les produits et les charges de l'exercice indépendamment de leur date d'encaissement ou de paiement.

Il est établi à partir des soldes des comptes de gestion qui sont :

- ✓ Classe 06 : Le compte des charges ;
- ✓ Classe 07 : Le compte des produits.

Le compte de résultat détermine le résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) par la différence entre les produits et les charges (Beatrice G., 1998).

#### **2.2.2. La présentation du compte de résultat (TCR)**

Le compte de résultat d'une compagnie d'assurance se présente de la manière suivante :

## Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance

Tableau N°11 : Compte de résultat.

Désignation	Opérations brutes	Cession rétrocession	Opérations nettes N	Opérations nettes N-1
Primes émises sur opérations directes	+			
Primes acceptées	+			
Primes émises reportées	-			
Primes acceptées reportées	-			
<b>I- PRIMES ACQUISES AL' EXERCICE</b>				
Prestations (sinistres) sur opérations directes	-			
Prestations (sinistres) sur acceptation	-			
<b>II- PRESTATIONS (SINISTRES) DEL' EXERCICE</b>				
Commissions reçues en réassurance	+			
Commissions versées assurances	-			
<b>III- COMMISSIONS DE REASSURANCE</b>				
<b>IV- LA MARGE ASSURANCE/ MARGE BRUTE</b>	I-II(+)(-)-III			
Achats et services extérieurs	-			
Charges de personnels	-			
Impôts, taxes et versements assimilés	-			
Production immobilisée	+			
Autres produits opérationnels	+			
Autres charges opérationnelles	-			
Dotations aux amortissements et pertes de valeurs	-			
Reprises sur pertes de valeurs et provisions	+			
<b>V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>				
Produits financiers	+			

## Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance

Charges financières	-			
<b>VI-RESULTAT FINANCIER</b>	(V)+(VI)			
<b>VII-RESULTATS ORDINAIRES AVANT IMPOTS</b>				
Impôt exigible sur résultat ordinaire (IBS)				
Impôts différés (variations) sur résultat ordinaire				
<b>TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES</b>				
<b>TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES</b>				
<b>VIII-RESULTATS ORDINAIRES</b>				
Eléments extraordinaires (produits) (*)	+			
Eléments extraordinaires (charges) (*)	-			
<b>IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>				
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>				

Source : Compte de résultat d'une compagnie d'assurance selon le SCF.

### 2.2.3. La structure du compte de résultat

Les produits et charges d'une compagnie d'assurance sont regroupés dans le compte de résultat de manière à faire ressortir le résultat net pour un exercice donné.

#### 2.2.3.1. Les primes acquises à l'exercice (PA)

Les primes sont comptabilisées hors taxes. L'émission des primes peut prendre des fréquences différentes. Elle peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. On parle alors de primes émises. De fait une prime émise peut couvrir deux exercices comptables différents. C'est pourquoi les sociétés calculent une provision pour primes non acquises afin d'annuler la partie des primes émises qui couvre l'exercice comptable suivant. Ce concept correspond au concept comptable de produits constaté d'avance. Le montant des primes émises de l'exercice doit également prendre en compte :

## **Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

- Les primes à émettre, qui sont des primes quise rattachent à l'exercice mais qui n'ont pas pu être émises à temps (retard administratif, police à déclaration...);
- Les primes à annuler, qui sont les primes qui sont susceptibles d'être annulées au Cours des exercices futurs (impayées, modification contrat, retard administratif...).

***Primes acquises à l'exercice=primes émises sur opérations directes  
+primesacceptées- primes acceptées reportées.***

### **2.2.3.2. Prestations (sinistre) de l'exercice**

Les prestations de sinistre font référence aux paiements effectués par les assureurs pour couvrir les pertes subies par les assurés, les provisions pour sinistre à payer sont constituées à la fin de l'exercice.

***Prestations (sinistre) de l'exercice = prestations sur opérations direct et  
prestations sur acceptations.***

### **2.2.3.3 Commissions de réassurance**

La commission de réassurance est le pourcentage de la prime payée par un réassureur dans le cadre d'un contrat proportionnel ou volontaire en contribution aux frais d'acquisition et de gestion de l'activité cédée au réassureur. Les commissions de réassurance sont destinées à compenser une certaine perte de résultat d'exploitation ou à couvrir des charges d'exploitation.

***Commissions de réassurance =commissions reçues en réassurance-  
commissions versées en réassurance.***

### **2.2.3.4. Subventions d'exploitation d'assurance**

Sont destinées à compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation, ou à faire face à des charges d'exploitation.

### **2.2.3.5. Marge d'assurance nette (MAN)**

C'est le solde majeur du compte de résultat, il exprime la valeur crée par l'entreprise au cours de l'exercice, Elle se mesure comme suit :

***Marge d'assurance nette = primes acquises à l'exercice-prestations de  
l'exercice commission.***

### **2.2.3.6. Résultat technique opérationnel (RTO)**

Il représente la contribution de l'exploitation à l'enrichissement du patrimoine de l'entreprise. Il fait ressortir le résultat réalisé par l'activité courante, sans inclure les modes de financement, il se calcul de la manière suivante :

***Résultat technique opérationnel = marge d'assurance nette - services  
extérieurs et autres Consommations - charges de personnel - impôts,  
taxes et versements assimilés + autres produits opérationnels-autres***



*charges opérationnels-dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur + reprise sur perte de valeur et provisions.*

### **2.2.3.7. Résultat financier (RF)**

Ce résultat de l'activité financière de l'entreprise fait ressortir tous les produits et charges financiers du cycle d'exploitation.

***Résultat financier = produits financiers-charges financières.***

### **2.2.3.8. Résultat ordinaire avant impôts (ROAI)**

Il exprime l'enrichissement de l'entreprise après prise en compte du coût de financement externe. C'est la somme algébrique de résultat technique opérationnel (RTO) et résultat financier (RF).

***Résultat ordinaire avant impôts = résultat technique opérationnel  
résultat financier.***

### **2.2.3.9. Résultat net des résultats ordinaires**

Les produits et charges résultant de l'activité ordinaire qui sont d'une autre ou d'une incidence telles qu'ils nécessitent d'être mis en évidence pour expliquer les performances de l'entité pour la période sont présentés sous des rubriques spécifiques du compte de résultat.

***Résultat net des résultats ordinaires = total des produits ordinaires- total  
des charges ordinaires.***


Le résultat extraordinaire résulte de produits et charges correspondants à des événements ou à des transactions clairement distinctes de l'activité ordinaire de l'entreprise et présentant un caractère exceptionnel.


### **2.2.3.10. Résultat net de l'exercice**

Il est égal à la différence entre le total des produits et le total des charges de cet exercice. Il correspond à un bénéfice (ou profit) en cas d'excédent des produits sur les charges et à une perte dans le cas contraire.

## **2.2.4. Les spécificités des comptes de résultat des compagnies d'assurances**

Les compagnies d'assurances ont des spécificités dans la présentation de leur compte de résultat, le poste le plus important est la marge d'assurance nette, et la stratégie de l'entreprise diffère de celle des autres entreprises.


 **La marge d'assurance nette** : C'est le poste le plus important car il dégage la « valeur ajoutée » du cycle technique ; elle représente l'excédent des primes sur les prestations (sinistres) ; sert à rémunérer les différents facteurs qui interviennent dans l'activité (personnel, impôts, les dotations...).

 **Résultats des activités techniques** : émission des primes et règlement des prestations (sinistres). Le résultat technique d'exploitation est le résultat des primes acquises,

## **Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

---

diminuées des prestations, des charges d'exploitation et des dotations aux provisions, ainsi que des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles.

 Résultats de l'activité financière : Le résultat financiers est dégagé suivant : les revenus financiers : dividendes et intérêts générés des placements (toute nature : participation, obligation ; OAT, Bons de trésor, revenus des loyers) majorés des plus-values latentes issues des cessions des actifs financiers diminués des charges financières et des moins-values d'évaluation et de cession.

Entre ces deux résultats il existe un lien inverse c'est-à-dire : L'insuffisance des produits financiers dans un marché volatile (par rapport aux taux) réduit le résultat (les capitaux propres) ; donc la marge de solvabilité, afin de compenser cette perte ou plutôt insuffisance il y a lieu d'augmenter la prime ce qui induit à l'augmentation du résultat technique.

### Conclusion

En conclusion, les états financiers des compagnies d'assurance se révèlent être des documents complexes, reflétant la nature particulière de cette industrie. Ces spécificités résident dans la nature des contrats d'assurance, les risques sous-jacents, les engagements futurs et les flux de trésorerie liés aux sinistres. La comptabilité des compagnies d'assurance nécessite une approche détaillée et rigoureuse pour capturer ces éléments de manière précise et transparente.

Les spécificités des états financiers des compagnies d'assurances incluent l'agrégation, la classification, la structure et la présentation, ainsi que des particularités liées à la provision pour sinistres, les primes émises et les prime acquises. il peut également y avoir un décalage possible entre la survenance du fait dommageable et le règlement effectif de l'indemnité. Les compagnies d'assurance sont tenues de présenter leurs états financiers annuels, qui comprennent le compte de résultat, et le bilan.

Les compagnies d'assurance jouent un rôle vital dans la gestion des risques de la société moderne. Leurs états financiers reflètent leur capacité à honorer les engagements en cas de sinistres tout en continuant à prospérer. Une analyse financière approfondie est donc nécessaire pour évaluer leur performance et leur viabilité à long terme.

### Section 3 : Les outils de mesure de la performance financière d'une compagnie d'assurance

La performance financière d'une compagnie d'assurance est un domaine complexe et délicat. Elle dépend de nombreux facteurs, notamment la gestion des sinistres, la réglementation, l'investissement et la réassurance. Cette section se propose d'explorer en détail les outils et les métriques essentiels pour évaluer la santé financière de ces entreprises. Nous allons analyser les principaux ratios, indicateurs et méthodes de mesure utilisée par les experts en finance et les régulateurs pour surveiller et évaluer les compagnies d'assurance.

Au fil des pages de cette section, nous découvrirons comment ces outils sont appliqués pour évaluer la solidité des bilans des compagnies d'assurance, leur capacité à résister aux chocs économiques et aux sinistres massifs, ainsi que leur rentabilité à long terme. Nous explorerons également la manière dont ces indicateurs aident les investisseurs, les organismes de réglementation et les assurés à prendre des décisions informées.

L'objectif ultime de cette section est de fournir une compréhension approfondie des méthodes permettant d'évaluer la performance financière des compagnies d'assurance, renforçant ainsi la transparence et la confiance dans un secteur clé de l'économie. En fin de compte, ces outils sont cruciaux pour garantir que les compagnies d'assurance demeurent solides et continuent à remplir leur mission de protection contre les risques, maintenant et à l'avenir.

Toute entreprise est tenue de maintenir un degré de liquidité suffisant pour assurer en permanence sa solvabilité, et pour faire face à ses engagements, c'est-à-dire à régler ses dettes au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. La mesure de la performance financière de l'entreprise se détermine par quatre instruments FR, BFR, TR et la méthode des Ratios.

#### 3.1. L'analyse de l'équilibre financier

L'analyse de l'équilibre financière d'une entreprise doit reposer sur trois principes de base qui sont :

- ⇒ La liquidité : représente l'aptitude de l'entreprise à transformer plus ou moins rapidement ses actifs en trésorerie.
- ⇒ La solvabilité : s'intéresse à la capacité de l'entreprise à faire face à ces engagements (Dettes) à court terme par ces disponibilités.
- ⇒ La rentabilité : c'est la capacité de l'entreprise à dégager un résultat régulier, et suffisant afin de maintenir l'équilibre financier.

Généralement, on distingue trois déterminantes de l'équilibre financier sont :

- Le fonds de roulement (FR) : indique l'équilibre financier à long terme.
- Le besoin en fonds de roulement (BFR) : indique l'équilibre financier à court terme.
- La trésorerie nette (TN) : indique l'équilibre financier immédiat.

### **3.1.1. Le fonds de roulement (FR)**

Le fonds de roulement représente une notion clé de l'analyse financière, il représente une marge de sécurité pour l'entreprise, cette marge sert à financer une partie de l'exploitation qui n'est pas financée par les dettes d'exploitation (dettes à court terme)

#### **3.1.1.1. Définition**

Le FR constitue un indicateur global et approximatif de l'équilibre financier de l'entreprise qui résulte de la confrontation entre la liquidité des éléments de son actif et l'exigibilité de son endettement.

Selon Everaert Serge (1992) : « Le fonds de roulement net global ou fonds de roulement fonctionnel est égale à la différence entre les ressources et les emplois stables ou cycliques » (Evraert, 1992).

#### **a) Fonds de roulement net global (FRNG)**

Selon Beatrice et Francis Ganguillât (1998) : « Le fonds de roulement net global représente l'excédent des ressources durables qui finance une partie des besoins de financement du cycle d'exploitation » (Beatrice G., 1998).

« Le fonds de roulement est la partie des ressources durables qui concourt au financement de l'actif circulant. Il permet donc d'apprécier si l'entreprise à se faire face à ses choix stratégiques en matière d'investissements, de politique de dividende, d'endettement... et conserver une partie pour financer son cycle d'exploitation » (Ramage, 2001).

En d'autres termes, le fonds de roulement net exprime la part des capitaux dont le degré d'exigibilité est faible, qui sert à financer les éléments d'actif dont le degré de liquidité est assez élevé. Toutes fois, en raison de l'égalité entre les emplois et les ressources, le FRNG peut être calculé selon les deux manières suivantes :

#### **a.1 À partir du haut de bilan**

Si on tient compte des éléments du (haut du bilan) il représente l'excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés nets, et par conséquent, la part des capitaux permanents qui peuvent être affectés au financement des actifs circulants, le calcul du fonds de roulement par le haut du bilan est calculé ainsi :

$$\text{FRNG} = \text{Capitaux Permanents (KP)} - \text{Valeurs immobilisées (VI)}.$$

#### **a.2 À partir du bas de bilan**

Si on prend en compte les éléments du bas du bilan, le FRNG représente l'excédent des actifs circulants, liquide à moins d'un an, sur les dettes à court terme exigible à moins d'un an. Donc l'approche du fonds de roulement net par le bas de bilan peut s'exprimer travers la relation suivante :

$$\text{FRNG} = \text{Actif circulant (AC)} - \text{Dette à court terme (DCT)}.$$


#### **3.1.1.2. Interprétation du fonds de roulement**

## **Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

L'interprétation du fonds de roulement se base sur les trois cas suivants :

- Si le  $FR > 0$  : Un FR positif (+) cela signifie que l'entreprise arrive à financer l'intégralité de ces immobilisations par ses capitaux permanents, et de dégager un excédent des ressources qui lui permet de couvrir une partie de cycle d'exploitation.

Figure N°03 : Représentation du fonds de roulement positif.

<b>AI</b>	<b>CP</b>
	<b>FRNG</b> 
<b>AC</b>	<b>DCT</b>

Source : réalisé par nos soins.

- Si le  $FR < 0$  : un FR négatif (-) Cette situation résulte de l'insuffisance des capitaux permanents pour financer les valeurs immobilisées et se trouve dans l'obligation de rechercher les moyens financiers permettant d'augmenter son fonds de roulement pour assurer une liquidité financière à court terme. Dans ce cas les capitaux permanents < Actifs immobilisés

Figure N°04 : Représentation du fonds de roulement négatif.

<b>AI</b>	<b>CP</b>
<b>FRNG</b>	<b>DCT</b>
<b>AC</b>	

Source : réalisé par nos soins.

- Si le  $FR = 0$  Le fonds de Roulement nul, indique une harmonisation totale entre la structure des emplois et des ressources, c'est-à-dire, que les actifs immobilisés sont

## **Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

financés seulement par les capitaux permanents, et les actifs circulants couvrent strictement les dettes à court terme. Dans ce cas, on peut dire que les actifs immobilisés=Capitaux Permanents.

Figure N°05 : Représentation du fonds de roulement égal (nul).

<b>AI</b>	<b>CP</b>
<b>AC</b>	<b>DCT</b>

Source : réalisé par nos soins.

### **3.1.2. Le besoin en fonds de roulement (BFR)**

Le BFR est un indicateur important pour évaluer le financement à court terme d'une entreprise, y compris pour une compagnie d'assurance.

#### **3.1.2.1 Définitions du besoin en fonds de roulement**

Le besoin de fonds de roulement est un besoin de financement de l'exploitation de l'entreprise. Ce besoin résulte des décalages dans le temps de cycle d'exploitation et du cycle financier de l'entreprise. Il doit être financé en partie par le fonds de roulement net.

Selon J-Yeglem.A. Philipps et C. Rault (2000) : « Le BFR est défini comme l'actif circulant est la partie de l'actif dont l'essentiel assure le cycle d'exploitation de l'entreprise et qui passe à chaque renouvellement de cycle de la forme d'actif physique tel que les stocks à la forme de créance, puis de disponibilité, lesquelles se transforment à nouveau en physique pour recommencer un nouveau cycle » (Yeglem& Philipps, 2000).

Le besoin en fonds de roulement exprime en terme financier les relations qu'aura l'entreprise avec des agents économiques tels que les clients, les fournisseurs et tout ce qui touche à l'actif à court terme et au passif à court terme.

#### **3.1.2.2. Mode de calcul du besoin en fonds de roulement**

Il se calcule par deux méthodes différentes :

La 1<sup>ère</sup> méthode :  **$BFR = (Valeurs\ d'exploitation + Valeurs\ réalisables) - (Dettes\ à\ court\ terme - Dettes)$** .

La 2<sup>ème</sup> méthode :  **$BFR = (Actif\ circulant - Valeur\ Disponible) - (Dettes\ à\ Court\ Terme - Dettes\ Financières)$** .

#### **3.1.2.3. Interprétation du besoin en fonds de roulement**

Il existe trois cas pour interpréter le BFR.

- ⇒ 1<sup>er</sup> cas : si  $BFR > 0$  : Dans ce cas les ressources cycliques n'arrivent pas à couvrir la totalité des emplois cycliques, et cela signifie que les besoins d'exploitation n'ont pas été entièrement couverts par les dettes à court terme.
- ⇒ 2<sup>ème</sup> cas : si  $BFR < 0$  : Le BFR est négatif signifie qu'il y a un excédent des ressources d'exploitations, dans ce cas les ressources cycliques (DCT) sont supérieures aux emplois cycliques (VE +VR). Donc l'entreprise génère suffisamment de ressources pour financer son cycle d'exploitation.
- ⇒ 3<sup>ème</sup> cas : si  $BFR = 0$  : Cette situation signifie que les dettes à court terme arrivent juste à financer les emplois cycliques.

### **3.1.3. La trésorerie nette (TN)**

Est un indicateur important de la santé financière d'une entreprise, y compris pour une compagnie d'assurance Elle mesure la somme d'argent mobilisable par l'entreprise à court terme, ce qui est particulièrement important pour les compagnies d'assurance qui doivent être en mesure de payer les sinistres à tout moment.

#### **3.1.3.1. Définition de la trésorerie**

La trésorerie nette est une mesure comptable de la position de trésorerie et correspond à l'excédent algébrique des ressources sur les emplois à l'exclusion des comptes du bilan (trésorerie actif et passif) (Evraert S., 1992). La trésorerie de l'entreprise est définie aussi comme étant « l'ensemble des actifs rapidement transformables en liquidités pour le règlement des dettes à court terme » (Eglemjy, 2000) Donc la situation de la trésorerie exprime le surplus ou l'insuffisance de marge de sécurité financière après le financement du besoin en fonds de roulement.

#### **3.1.3.2. Mode du calcul de la trésorerie nette**

La liquidité nette peut être calculée selon deux méthodes différentes :

1<sup>ère</sup> méthode : La trésorerie traduit la position globale de l'entreprise sur ses opérations financières à court terme. Généralement elle se calcule à partir du haut du bilan financier :

$$TN = \text{Fonds de roulement (FR)} - \text{Besoin en Fonds de roulement (BFR)}$$

2<sup>ème</sup> méthode : Celui-ci est calculé selon l'approche du bas du bilan selon la formule suivante :

$$TN = \text{Disponibilité} - \text{Dettes Financière à Court Terme}$$

#### **3.1.3.3. Interprétation de la trésorerie nette**

La TN permet d'évaluer la santé financière d'une entreprise ainsi que sa capacité à financer son développement grâce à des ressources stables à long terme. Son suivi est utile pour réagir en cas de difficulté financière et conserver une vision claire des échéances futures. Généralement on considère :

- ⇒ 1<sup>er</sup> cas : Si le  $TN > 0$  c'est-à-dire  $FR > BFR$  donc la Trésorerie est positive Une trésorerie positive, cela signifie que les capitaux permanents arrivent à financer les

valeurs immobilisées et à dégager un surplus du fonds de roulement qui sert à financer le besoin du fonds de roulement.

- ⇒ 2<sup>ème</sup> cas: Si le  $TN < 0$  c'est à dire  $FRN < BFR$  donc la Trésorerie est négative Une trésorerie négative, signifiée que les capitaux n'arrivent pas à financer les immobilisations, et une partie des valeurs immobilisées est financée par les dettes à court terme. Donc dans ce cas l'entreprise dispose d'une liquidité insuffisante.
- ⇒ 3<sup>ème</sup> cas : Si le  $TN = 0$  c'est-à-dire  $FRN = BFR$  donc la Trésorerie est nulle Une trésorerie nulle, signifié que les capitaux arrivent à financer les valeurs immobilisées sans dégager un excédent, dans ce cas, il est préférable d'augmenter le fonds de roulement et réduire le besoin en fonds de roulement.

### 3.2. L'analyse par la méthode des ratios

Le ratio est l'outil privilégié des analystes financiers pour évaluer la performance et le bien-être d'une organisation, et est également utilisé par les agences de notation pour évaluer la capacité d'une compagnie d'assurance à respecter ses obligations.

#### **3.2.1. Définitions d'un ratio**

Les ratios sont des chiffres ou des pourcentages qui résultent d'une division effectuée entre deux éléments issus du bilan ou de l'information boursière.

Selon Gerard Alfonsi et Paul Grandjean, (1986) « On appelle ratio un rapport entre deux grandeurs significatives de l'activité de l'entreprise. Un ratio doit donc exprimer obligatoirement une valeur relative et par voie de conséquence rendre compte, de manière également significative des modifications intervenues dans la structure d'exploitation ou dans la structure financière de la firme » (Alfonis & Paul, 1986).

Selon M. Derez et M. Duvant, (1999) explique aussi que : « Un ratio est un rapport combinant deux valeurs caractéristiques extraites des documents d'une entreprise » (Derez & Devant, 1999).

#### **3.2.2. L'objectif et l'intérêt de l'analyse financière par la méthode des ratios**

L'analyse financière par ratios permet au responsable de suivre le progrès de son entreprise et de situer l'image qu'elle offre aux tiers intéressés tels que les actionnaires, les banquiers, les clients, les fournisseurs et les personnels. Rappelons qu'ils'agit d'une version a posteriori.

En effet, pour une entreprise, le fait d'avoir de bons ratios à la clôture de l'exercice, n'implique pas un immédiat favorable. On va citer quelques objectifs (Vizzavona, 1949) :

- La méthode des ratios doit être utilisée avec prudence. Pour un grand nombre d'actes économiques, les ratios ne sont qu'une première étape. Ils ne donnent au gestionnaire qu'un fragment de l'information dont il a besoin pour décider et choisir.
- Evaluer l'importance de ses faiblesses pour mieux remédier.
- Facilite l'interprétation économique et financière de la situation de l'entreprise, et identifier d'éventuel problème.
- Facilite la comparaison entre deux ou plusieurs entreprises similaires.



- Joue le rôle d'indicateur des points faibles et points forts qui caractérisent la politique financière.

### **3.2.3. Les différents types de ratios**

Ces ratios permettent de mesurer la rentabilité de l'entreprise, la qualité de son portefeuille d'assurance et sa capacité à gérer efficacement ses coûts. En outre, les ratios financiers généraux tels que le ratio d'autonomie financière, le ratio de financement des immobilisations, le ratio de liquidité générale, le ratio de solvabilité, le ratio d'endettement et le ratio emprunt/capitaux propres peuvent également être utilisés pour évaluer la performance d'une compagnie d'assurance.

#### **3.2.3.1. Les ratios d'activité**

**a. Taux de croissance des affaires nouvelles :** Le taux de croissance des affaires nouvelles est un indicateur clé pour évaluer la capacité d'une compagnie d'assurance à acquérir de nouveaux contrats. Pour le calculer, on compare les primes générées par les nouvelles affaires d'une année à celles de l'année précédente. Si le taux de croissance est positif, cela indique une croissance dans la base de clientèle de la compagnie.

**b. Taux de résiliation :** Le taux de résiliation mesure le nombre de polices résiliées par rapport au nombre total de contrats en vigueur. Un taux de résiliation élevé peut indiquer un mécontentement des clients ou des problèmes de rétention. Il est essentiel pour les assureurs de surveiller ce ratio, car il peut affecter la rentabilité de l'entreprise.

**c. Taux de croissance du portefeuille :** Ce ratio indique la croissance globale du portefeuille de contrats de la compagnie d'assurance. Il prend en compte les nouvelles affaires, la résiliation de contrats et les variations liées aux sinistres. Une croissance positive du portefeuille est généralement souhaitable, car elle peut se traduire par des primes supplémentaires.

#### **3.2.3.2. Les ratios techniques**

**a. Le ratio de sinistralité :** Le ratio de sinistralité mesure le coût des sinistres par rapport aux primes générées. Il permet de déterminer si une compagnie d'assurance paie plus en sinistres qu'elle ne gagne en primes. Un ratio de sinistralité élevé peut indiquer une mauvaise gestion des risques.

**b. Le ratio de frais de gestion :** Ce ratio compare les frais de gestion, y compris les coûts administratifs, de vente et de marketing, aux primes générées. Un ratio de frais de gestion élevé peut signifier que l'entreprise dépense une grande partie de ses primes pour des activités autres que le paiement des sinistres.

**C. Le ratio combiné : (A) + (B) :** Le ratio combiné est un indicateur clé de la performance globale de l'entreprise. Il englobe à la fois le ratio de sinistralité et le ratio de frais de gestion. Un ratio combiné inférieur à 100 % indique généralement que l'entreprise est rentable. Un ratio supérieur à 100 % signifie que l'entreprise paie plus en sinistres et en frais de gestion qu'elle ne gagne en primes.

**d. Le coût moyen du sinistre :** Ce ratio calcule le coût moyen d'un sinistre pour la compagnie d'assurance. Il est important de surveiller ce coût pour évaluer l'impact financier des sinistres sur l'entreprise. Des coûts de sinistres élevés peuvent réduire la rentabilité.

**e. La Cadence de règlement :** La cadence de règlement mesure le temps moyen nécessaire à la compagnie d'assurance pour régler un sinistre après sa déclaration. Un règlement rapide est souvent apprécié par les assurés et peut avoir un impact sur la satisfaction de la clientèle.

**f. Ratio de rejet de demande d'indemnisation :** Ce ratio mesure le nombre d'indemnisation rejeté sur l'ensemble des sinistres déclarés. Un résultat de 15 veut dire que pour chaque 100 sinistre déclaré ; 15 sont rejetés, Pour calculer ce ratio, il faut s'assurer que chaque sinistre a fait l'objet d'une décision d'indemnisation ou de rejet (John & Denis).

***Nombre de demandes rejetés / nombre de demande de l'échantillon***

### **3.2.3.3. Les ratios prudentiels**

A l'instar de tous les pays et afin de protéger les intérêts des assurés et les bénéficiaires des contrats d'assurance ainsi que de garantir la pérennité des compagnies d'assurance, le législateur algérien a mis en place deux contraintes à savoir :

#### **a. Ratio de la marge de solvabilité**

Il s'agit des ratios instaurés par l'ordonnance 07/1995. Les compagnies d'assurance doivent à tout moment disposer d'une marge de solvabilité suffisante afin d'honorer leurs engagements ; En assurance dommage ; elle est constituée de :

- Capital social ;
- Réserves réglementées : (Réserves légales+ Réserves facultatives + autres)
- Provisions réglementées : (Provision de garantie+ provision pour complément obligatoire aux provisions pour SAP + Provision CAT NAT + Provision pour risque d'exigibilité des engagements réglementées + autres provisions réglementées) (décret exécutif N°95-342 ; N°4-272 ; N°13-114 dans son chapitre 2 et 3, 1995 ;2004 ;2013).
- Report à nouveau : Cette marge de solvabilité doit être supérieure ou égale à l'un des deux ratios :
  - ⇒ 15% des provisions techniques : (Ou les provisions techniques = Provision d'équilibrage + Provision d'égalisation + Provision pour primes non acquises (REC) + Provision pour sinistres à payer (SAP) + Provision pour participation aux bénéfices et ristournes) (décret exécutif N°95- 342 ; N°4-272 ; N°13-114 dans son chapitre 2 et 3, 1995 ;2004 ;2013).
  - ⇒ 20% des primes émises et/ou acceptées nettes de taxes et d'annulations.

#### **b. Ratio de représentation des engagements réglementés**

Les engagements réglementés composés des provisions réglementées et des provisions techniques doivent être représentés à l'actif du bilan par des placements admis à l'article 23 du décret exécutif N° 13-114 du 28/03/2013 relatif aux engagements des compagnies

## **Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

d'assurance et/ ou de réassurance, ainsi composé des (décret exécutif n° 95-342du 6 Joumada Ethania, 1995) :

### **b.1. Valeurs d'Etat**

- Bons du Trésor.
- Dépôts auprès du Trésor.
- Obligations émises par l'Etat ou jouissant de sa garantie.

### **b.2. Autres valeurs mobilières et titres assimilés**

- Actions d'entreprises algériennes d'assurance ou de réassurance et autres institutions financières.
- Actions d'entreprises étrangères d'assurance ou de réassurance, après accord du ministre chargé des finances.
- Actions d'entreprises algériennes industrielles et commerciales.

### **b.3. Actifs immobiliers**

- Immeubles bâtis situés sur le territoire algérien.
- Droits réels immobiliers.

### **b.4. Autres placements**

- Marché monétaire
- Tout autre type de placement fixé par les lois et règlements.

D'après l'arrêté ministériel du 07 janvier 2002, cette représentation doit faire l'objet de la répartition suivante : Les proportions de placement en actifs représentatifs des engagements règlementés en plus de la couverture à 100% des engagements, la réglementation précise que (Eyrolles, 2008) :

1) De minimum 50% pour les valeurs d'Etat (Bons du Trésor, dépôt auprès du Trésor et obligations émises par l'Etat ou jouissant de sa garantie) dont la moitié, au moins, pour les valeurs à moyen et longs termes.

2) Le reste des engagements règlementés est à répartir entre les autres éléments d'actifs en fonction des opportunités offertes par le marché sans que la part des placements en valeurs mobilières et titres assimilés émis par des sociétés algériennes non cotées en bourse ne dépasse le taux de 20% des engagements règlementés.

#### **3.2.3.4 Les ratios à partir du bilan**

Sont appelés ratios de structure, ces ratios reposent sur le principe de l'équilibre financier ; dont la règle stipule une cohérence entre la durée d'un moyen de financement (passif) et la durée d'une opération à financer (actif). Donc un actif immobilisé doit être financé par une ressource stable (passif non courant).

##### **a. Ratio de liquidité générale**

## **Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

Il exprime la capacité d'une compagnie à faire face à ses engagements à court terme par ses actifs courants, il est supérieur ou égale à 100%, dans le cas contraire, l'entreprise ne peut pas régler ses dettes à court terme, donc elle procède à des actes tel que : céder un de ses actifs non courants (corporelles) ou financiers après son reclassement ; par exemple : vente d'un bon de trésor BTA, ou anticiper l'échéance d'un placement à long terme... (L'arrêté N° 01 du 07/01/2002 modifiant et complétant l'arrêté n°007 du 02/10/1996).

***Ratio de liquidité générale = Actif courants/ Dettes à court terme.***

### **b. Ratios de rentabilité ou de profitabilité**

La rentabilité est un rapport entre une forme de résultat ou une performance et un moyen ou une activité mise en œuvre pour le générer. Parmi les ratios de rentabilité qu'on peut définir à partir du bilan, on repère (L'arrêté n° du 01 du 07/01/2002 modifiant et complétant l'arrêté n°007 du 02/10/1996) :

#### **b.1 Ratio de rentabilité financière des capitaux propres**

Il est l'un des meilleurs indicateurs de performance de gestion ; et le plus important pour les actionnaires ; il mesure l'aptitude de la compagnie à rentabiliser les capitaux apportés par les actionnaires.

***(RRFCP)= Résultat net / Capitaux propres***

#### **b.2 Ratio de rentabilité du capital**

Ce ratio mesure la rentabilité du capital investi.

***Résultat net/ capital social***

#### **b.3 Ratio de la rentabilité économique**

Ce ratio mesure la capacité d'une compagnie à dégager un résultat par l'utilisation de l'ensemble de ses moyens, autrement dit, par les capitaux économiques ou l'actif.

***Résultat net / Total actif***

### **c. Les ratios de la capacité de financement**

Sont des mesures qui permettant d'évaluer la capacité d'une entreprise à financer ses activités et ses investissements (Eyrolles J. I., 2008).

#### **C.1. Ratio de l'endettement**

Ce ratio mesure le taux de financement par l'environnement externe, c'est-à-dire les tiers par rapport au financement de l'entreprise par ses propres moyens (les capitaux des investisseurs).

***Dettes à plus d'un an / Capitaux propres***

#### **C.2. Ratio de solvabilité ou d'autonomie financière**

Il a la même signification que le ratio d'endettement mais changeant de sens par rapport à son résultat, c'est-à-dire  $> 1,5$  (bon signe).

### ***Fonds propres / les dettes à long terme***

#### **C.3 Ratio de financement par le biais de la réassurance**

Il est toujours  $< 1$ , il explique le recours des compagnies d'assurance à la technique de réassurance, c'est-à-dire le financement à travers la réassurance.

### ***Provisions techniques à la charge des réassureurs (actif) / provisions techniques opérations directes (passif)***

#### **3.2.3.5. Les ratios à partir des comptes de résultats**

Il permet de mesurer l'évolution du chiffre d'affaires d'une entreprise entre deux périodes et donc de mettre en évidence le développement de l'activité de l'entreprise.

##### **a. La croissance des primes émises ou acquises**

Ce ratio permet de mesurer le taux de croissance de la compagnie surtout le ratio... (1), (1) = (2) lorsqu'il s'agit des contrats dont l'échéance est au 31/12.

$$\text{[Primes acquises année (N) - Primes acquises (N-1)] / Primes acquises (N-1) ... (2)}$$

$$\text{[Primes émises année (N) - Primes émises (N-1)] / Primes émises année (N-1) ... (1)}$$

##### **b. Taux de croissance de la marge d'assurance nette**

Ce ratio exprime l'évolution de la marge d'assurance nette par année.

$$\text{Marge d'assurance nette (N) - Marge d'assurance nette (N-1) / Marge d'assurance nette (N-1)}$$

##### **c. Taux de cession des primes**

Il permet de définir la politique de la compagnie dans le programme de la réassurance par rapport aux primes émises brutes, Ex : Un résultat de 8%, veut dire que la compagnie a cédé 8 unités pour chaque 100 unité de son portefeuille.

$$\text{Primes cédés N / primes émises brutes N}$$

##### **d. Taux de commissionnement en réassurance**

Ce ratio mesure la rémunération de la technique de réassurance.

$$\text{Commissions reçues / les primes cédées}$$

##### **e. Ratio de la marge bénéficiaire**

Ce ratio permet de dégager l'excédent du chiffre d'affaires après déduction de toutes les charges (techniques ; charges de fonctionnement, les dotations ; les charges financières.....).

## **Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

---

Il n'a de sens que lorsque le résultat financier n'est pas important, ce qui n'est pas cohérent dans une compagnie d'assurances (Eyrolles J. L., 2008).

En effet, pour refléter la vraie profitabilité, au numérateur il ne faut prendre que le résultat technique opérationnel (c'est-à-dire hors le résultat financier).

### ***Résultat net / Chiffre d'affaires***

#### **f. La marge brute de rentabilité**

Ce ratio mesure la portion de couverture des prestations (sinistres) dans l'année par les primes acquises, techniquement parlant il s'agit du S/P.

### ***Prestations/ primes acquises***

#### **g. Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette**

Ce ratio mesure l'excédent de la marge d'assurance nette sur les charges rémunérées par cette dernière (charges de fonctionnement + dotations).

### ***Résultat technique opérationnel / Marge d'assurance nette***

#### **h. Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration**

Ce ratio mesure l'intégration de l'entreprise dans le processus de production ainsi que le poids des prestations dans les primes émises (CA).

### ***Marge d'assurance nette / Chiffre d'affaires***

Ou le :

### ***Chiffre d'affaires = Primes émises + coûts de police***

#### **i. Taux de marge d'assurance nette**

Ce ratio mesure l'excédent des primes acquises sur les prestations.

### ***Marge d'assurance nette / Primes acquises***

#### **j. Ratio charges de fonctionnement**

Ce ratio mesure le taux de couverture des charges de fonctionnement par la marge d'assurance nette.

### ***Charge de fonctionnements / Marge d'assurance nette***

#### **k. Le ratio coût du personnel**

Ce ratio mesure la proportion du personnel dans la marge d'assurance nette, le résultat de ce ratio est élevé lorsqu'une compagnie exprime un fort besoin en matière de ressource humaine (cas de la SAA).

### ***= Charges du personnel / Marge d'assurance nette***

## **Chapitre02 : le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance**

On procède au calcul du coût du personnel à partir des deux ratios suivants : Et on utilise ce ratio pour connaître la proportion de la charge du personnel dans la totalité des charges de fonctionnement.

### ***Frais du personnel / Charges de fonctionnement***

#### **I. Les ratios de l'activité financière**

Sont des mesures qui permettent d'évaluer l'efficacité avec laquelle une entreprise utilise ses actifs pour générer des revenus (Eyrolles & Lochard, 2008).

L.1. Le taux de croissance du résultat financier : Ce ratio mesure la croissance du résultat financier d'une année à une autre.

$$\text{Résultat Financier (N) - Résultat financier (N-1) / Résultat Financier (N-1)}$$

L.2. La rentabilité des primes émises : Ce ratio mesure la contribution des primes acquises sur le résultat financier.

$$\text{Résultat financier N/ Primes émises ou acquises N}$$

L.3. Le ratio du taux de résultat financier : mesure la contribution des primes acquises aux résultats financiers d'une compagnie d'assurance.

⇒ Par rapport aux produits financiers : Ce ratio mesure le taux des produits financiers dans le résultat financier. Un taux de 70% veut dire que les charges financières sont de 30%.

$$\text{Résultat financier / produits financiers}$$

⇒ Par rapport au résultat avant impôt : Ce ratio mesure la contribution de l'activité financière des compagnies d'assurance dans la création de la valeur, c'est-à-dire sa rentabilité.

$$\text{Résultat financier/ Résultat ordinaire avant impôt}$$

⇒ Le ratio des produits financiers : Ce ratio mesure le rendement de l'ensemble des fonds placés.

$$\text{Produits financiers / les placements}$$

#### **M. Ratios de productivités**

Sont des indicateurs clés pour mesurer la performance financière d'une compagnie d'assurance.

M.1. Le ratio de productivité de l'actif : Ce ratio mesure la capacité d'un moyen (l'actif) mis en œuvre afin de réaliser le chiffre d'affaires.

$$\text{Chiffres d'affaires / Total Actif}$$

M.2. Ratio de productivité de l'effectif : Ce ratio mesure la contribution de chaque employé à générer une portion de chiffre d'affaires (primes émises).

## Conclusion

En conclusion, le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance est un ensemble d'outils et de concepts essentiels pour évaluer la performance et la stabilité financière de ces entreprises. Ce chapitre a exploré les principaux éléments de ce cadre, en mettant en lumière l'importance de comprendre la nature particulière de l'industrie de l'assurance.

L'analyse financière des compagnies d'assurance présente des défis uniques, notamment en ce qui concerne la gestion des risques, la réservation des sinistres et la réglementation. Les ratios et les concepts abordés dans ce chapitre, tels que le ratio de sinistralité, le ratio de frais de gestion et le ratio combiné, sont des indicateurs clés qui permettent aux analystes financiers, aux investisseurs et aux décideurs de mieux comprendre la santé financière d'une compagnie d'assurance.

Il est important de noter que l'analyse financière des compagnies d'assurance doit être complétée par une compréhension approfondie des facteurs macroéconomiques, des tendances du marché et des considérations réglementaires qui influencent l'industrie. Les compagnies d'assurance opèrent dans un environnement en constante évolution, ce qui rend l'analyse financière dynamique et adaptable.

Ce chapitre, servira comme introduction pour le chapitre à venir qui se reposera sur le cas pratique sur une compagnie d'assurance par l'analyse des états financiers et leurs évolutions à l'horizon des cinq années 2016, 2017, 2018, 2019, et 2020 appliqués à la SAA.



CHAPITRE 03 : CAS PRATIQUE SUR UNE  
COMPAGNIE D'ASSURANCE  
DE LA SAA

## Introduction

L'assurance est un service qui se situe le secteur tertiaire de l'économie. Vu sa contribution à la sécurité de l'homme et de ses activités, l'assurance occupe une place importante dans l'économie. Les compagnies d'assurance par leurs fonctions, drainent des masses financières importantes qui représentent les engagements envers les assurés, de plus, elles interviennent sur le marché en tant qu'intermédiaires financiers.

Dans notre étude, nous nous sommes intéressés au cas d'une entreprise de grande envergure, en l'occurrence la Société Nationale (SAA), car elle est une entreprise publique économique, avec un chiffre d'affaires de 27 milliards Da en 2020.

La SAA est leader de l'assurance en Algérie, le 2ème assureur à l'échelle maghrébine, le 3ème assureur à l'échelle arabe et dans le peloton des six premiers assureurs du continent africain. Alors, après avoir présenté l'analyse financière dans ces aspects théoriques dans les chapitres précédents mais comme une présentation théorique ne sera jamais complète si elle ne comporte pas un appui pratique.

Pour cela, il s'agit de traduire nos connaissances théoriques sur un cas réel. Nous aborderons ce chapitre qui est subdivisé en trois sections. La première traite la présentation de l'organisme d'accueil .la seconde concerne la présentation du bilan et comptes de résultat de la SAA et, la troisième comprend l'analyse financière par indicateurs d'équilibre financier et méthode des ratios.

## Section 01 : La présentation de la S.A.A (la société Algérienne de l'assurance)

L'industrie de l'assurance joue un rôle fondamental dans le tissu économique de chaque pays, apportant la tranquillité d'esprit aux individus et aux entreprises en protégeant leurs intérêts contre une variété de risques. Dans le contexte algérien, la Société Algérienne de l'Assurance, communément désignée sous le sigle "S.A.A," occupe une place centrale en tant qu'acteur majeur de ce secteur en constante évolution.

Cette section sera consacrée à une présentation détaillée de la S.A.A, examinant son histoire, sa mission, ses produits et services, sa position sur le marché, ainsi que ses contributions à l'économie nationale.

Nous explorerons les tenants et aboutissants de cette compagnie d'assurance, soulignant son engagement envers ses clients, ses partenaires et son rôle clé dans la gestion des risques au sein de l'Algérie.

La S.A.A s'est constamment adaptée aux évolutions du marché de l'assurance, incorporant des pratiques innovantes et des normes de qualité pour mieux servir ses assurés. Cette section vise à offrir un aperçu approfondi de la S.A.A, mettant en lumière sa contribution à la stabilité économique et à la protection des biens et des vies en Algérie. Commençons par explorer l'histoire et la mission de cette institution d'assurance emblématique.

### 1.1 L'historique de la S.A.A

La Société Nationale d'Assurance, par abréviation S.A.A., est une entreprise publique d'assurance qui a été créée le 12 décembre 1963, selon l'arrêté du ministère de l'Économie Nationale du 11 Décembre 1963. À l'origine, cette entreprise était une société mixte Algéro-Egyptienne (Algérie 51% du capital, l'Égypte 39% et Nationaux algériens 10%).

La société fut nationalisée le 27 mai 1966, par l'ordonnance n°66-127 à l'occasion de l'institution du monopole de l'Etat sur les opérations d'assurance (Rapport annuel, 2017). En cette période la S.A.A. a connu un développement de type classique, une société fortement centralisée, gérant des affaires apportées par des agents privés.

Mais en 1973, il y a eu la suppression des intermédiaires privés d'assurance qui ont été intégrés en tant que fonctionnaires ou salariés dans les compagnies d'assurances algériennes. En janvier 1976, la spécialisation des entreprises d'assurances par nature d'activités, a conduit la S.A.A à se consacrer au marché intérieur des risques simples et à ne pratiquer que l'assurance automobile, l'assurance vie et les risques des particuliers, commerçants et artisans.

C'est à la suite de cela que la S.A.A a été conduite à s'impliquer fortement sur l'ensemble du territoire et à être à la frontière pour, d'une part, rapprocher l'assurance de l'assuré, et d'autre part, développer le plein emploi. C'est ce qui fait que la S.A.A dispose aujourd'hui d'un réseau de plus de 430 agences et de centres de formation. En février 1989, dans le cadre de l'autonomie des entreprises, la SAA transforme son mode de gouvernance et devient une EPE (Entreprise Publique Economique) actuellement la S.A.A pratique tous les risques y compris les risques agricoles.

Son niveau de développement, ses capacités financières et sa dimension nationale ont contribué à l'augmentation de son capital social qui est passé de 500 millions de dinars en 1992 à 4.5 milliards de dinars en 2006. À la suite de la libération du marché des assurances en 1995, la SAA s'est trouvée dans la nécessité de redéployer son réseau commercial pour faire face à une concurrence de plus en plus accrue.

C'est ainsi qu'elle a diversifié son réseau en agréant des agents généraux, d'une part, et d'autre part, en transformant le régime de rémunération du personnel des agences intégrées désormais payé au revenu proportionnel au chiffre d'affaires réalisé.




En 2010, la SAA sépare les assurances de personnes de celle relative aux dommages. Elle a réalisé un capital social de 20 milliards de dinars en 2011.

En 2014, la SAA réoriente sa stratégie avec comme axe majeur la diversification de son portefeuille et la réduction du poids relatifs de la branche automobile. En 2017, la SAA fait passer son capital social à 30 milliards DZD, soit 275 millions US \$. LA SAA présente les indicateurs les plus élevés du marché avec un portefeuille désormais diversifié.

En 2020, la SAA obtient des résultats positifs malgré un contexte de pandémie (covid-19) de crise économique. La SAA accélère sa transformation par la modernisation de ses processus de gestion, la montée en gamme de son offre de produits et l'amorce de la digitalisation de ses services à la clientèle

### 1.2 La SAA dans son environnement

La SAA est l'un des membres fondateurs de l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurances « UAR », dont elle est aujourd'hui acteur actif.

-  La SAA est membre permanent du conseil du Conseil National des Assurances CNA.
-  La SAA contribue au développement d'une forte expertise à travers sa filiale SAE, dont elle est l'unique actionnaire. La SAE-EXACT pratique aussi le contrôle technique automobile, elle gère 28 centres répartis sur le territoire national et emploie plus de 400 collaborateurs spécialisés notamment dans l'évaluation des sinistres (Rapport annuel, 2017).
-  La SAA est actionnaire de COTA entreprise spécialisée dans le contrôle technique des véhicules.

### 1.3 Activités de la SAA

L'activité de la SAA s'étend à de nombreux domaines et s'adresse à une large clientèle : particuliers, professionnels, petites, moyennes et grandes entreprises et institutions. Conformément à l'arrêté du 29 Mai 2005 modifiant l'arrêté du 6 Avril 1998 portant agrément de la Société Nationale d'Assurance, les produits commercialisés par la SAA sont :

- ⇒ Assurance incendie et risques annexes ;
- ⇒ Assurance pertes d'exploitation après incendie et bris de machines ;
- ⇒ Assurances des risques de la construction (RC Décennale, RC construction, Tous Risques Chantier et Montage) ;
- ⇒ Assurance engineering (Bris de machines, Engins de Chantier, Tous Risques Matériel Informatique et Electronique, Pertes de produits en frigo...)

- ⇒ Assurance transport (Aérien, Maritime, Terrestre-faculté et corps-);
- ⇒ Assurance des Risques Agricoles (Toutes spéculations, Multirisques Avicole, Bétail, Grêle, Incendie, Plasticulture, matériel Agricole, Multirisques Exploitants...);
- ⇒ Assurances des risques des particuliers (Professions libérales, collectivités, Vol, Bris de Glaces, Dégâts des eaux...);
- ⇒ Assurances des responsabilités (Responsabilité Civile Chef d'entreprise, Produits livrés, Professionnelle...);
- ⇒ Assurance-crédit, Caution;
- ⇒ Assurance automobile.

#### 1.4 Organisation de la société Nationale d'assurance (SAA)

La Société Nationale d'Assurance emploie plus de 4457 personnes. Ces employés sont répartis sur le réseau de la S.A.A qui s'étend à travers tout le territoire Algérien. Le réseau de distribution est constitué de 14 directions régionales, chargées de la mise en œuvre de la politique commerciale de la société, et de 293 agences directes et 210 agents généraux ainsi que 150 agences bancaire (Rapport annuel, 2018).

##### 1.4.1 Le siège (la Direction Centrale)

Le Siège est situé au boulevard « Che Guevara », il compte aussi une annexe située à Gadiri II constitue la cellule centrale ayant pour but la synthèse des objectifs attendus au cours de l'exercice par l'ensemble des directions régionales, que ce soit en production ou en sinistre. En plus de l'exploitation de ces résultats, le siège effectue des contrôles, s'occupe de la production, dirige et conseille les agences par le biais des directions régionales.

L'administration de la société est assurée par le conseil d'administration composé de 9 élus nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le tiers de ces élus est renouvelable tous les trois ans. Le conseil d'administration est présidé par le Président Directeur Général assisté par deux directeurs généraux adjoints (Technique et Administratif) desquels dépendent les chefs de divisions et les directeurs centraux.

Ce conseil a pour principale fonction l'établissement du plan et le développement des orientations de la société. La Direction Générale Technique : Elle est chargée de la conception et du développement de la stratégie globale de l'entreprise, elle est composée des structures suivantes :

- Division des Risques d'Entreprise.
- Division Automobile.
- Division Risques des Particuliers et des Professionnels.
- Division Vie.
- Division Marketing.
- Direction de la Réassurance.
- Direction Générale Administrative : Dont le rôle est de soutenir et de contrôler le réseau commercial de la S.A.A., elle est composée de :
  - Direction des Finances et de la Comptabilité.
  - Direction des Ressources Humaines.

- Direction du Patrimoine.
- Direction du Contentieux et de la Réglementation.
- Division de l'Audit, Contrôle et Système d'Information.

### 1.5 Investissements stratégiques

La SAA est actionnaire à hauteur de 34% dans plusieurs sociétés exerçant dans différents domaines :

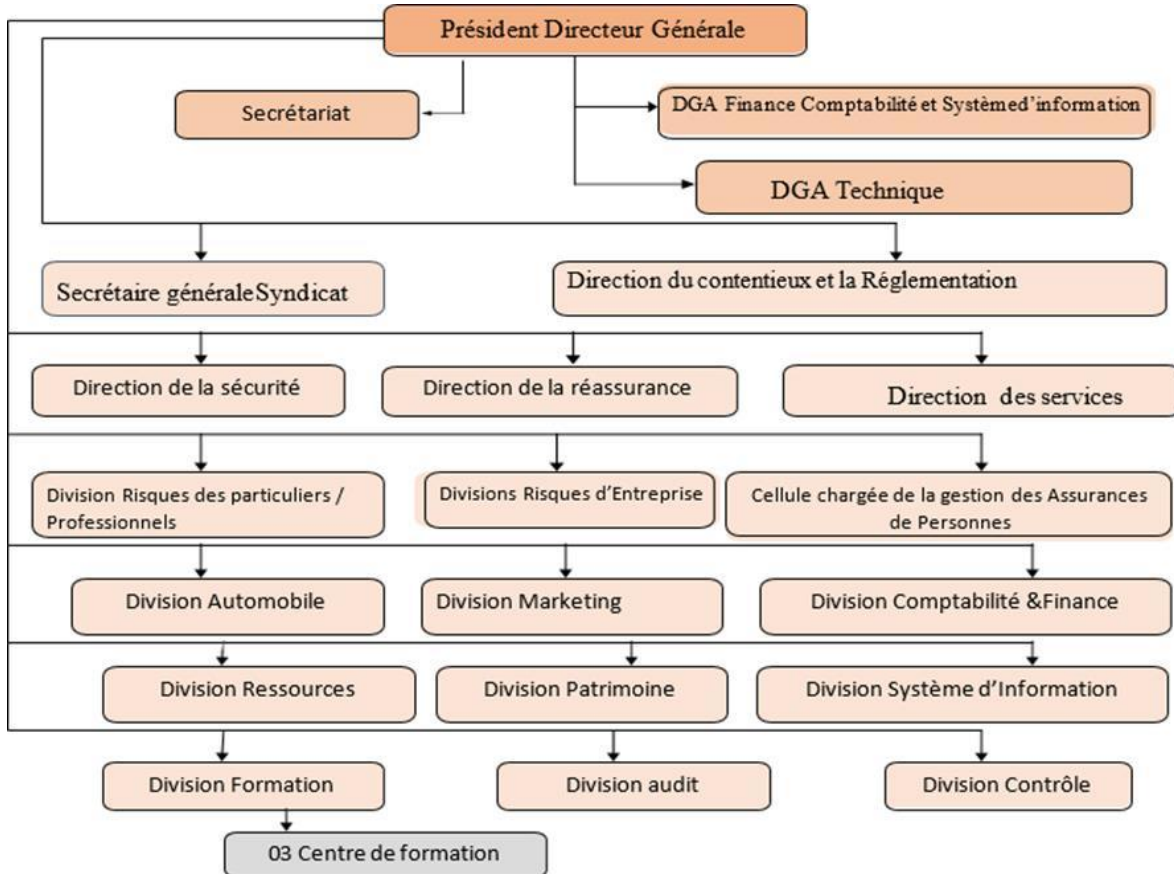
- Assure Im mo SPA société exerçant dans le domaine immobilier.
- SICAV / CELIM SPA société d'investissements financiers.
- SAPS SPA société exerçant l'assurance des personnes, sous le nom commercial Amana assurances.
- ALFA SPA société exerçant dans la détection de fraude d'assurance.
- Imprimerie des assurances SPA.
- SAA actionnaire à hauteur de 20% dans :
  - ✓ AFRICA RE/ Société Africaine de réassurance.
  - ✓ CAGEX / Compagnie Algérienne d'assurance et garantie d'exportation.
  - ✓ SGCI / Société de garantie des crédits immobiliers.
  - ✓ SRH / Société de refinancement hypothécaire leasing.
  - ✓ SIH / Société d'investissement hôtelière.

### 1.6 Organigramme de la direction générale SAA

La direction générale est au sommet de la compagnie. L'organisation actuelle de la direction générale de la SAA résulte des différentes transformations qu'elle a subies au cours des années.

Ou ses directions centrales sont structurées en divisions par segments est par produit son organigramme est le suivant :

Figure N°06 : Représentation de l'organigramme de la Direction Générale de la SAA



Source : Elaborer par nous même à partir des donnés de la SAA.

## Section 02 : L'analyse des états financier de la SAA

L'analyse financière est un pilier essentiel pour évaluer la santé et la performance d'une entreprise, et dans le contexte de l'industrie de l'assurance en Algérie, elle revêt une importance particulière. La Société Algérienne de l'Assurance, ou S.A.A, occupe une position de premier plan dans ce secteur, et une compréhension approfondie de ses états financiers est cruciale pour évaluer sa solidité financière, son efficacité opérationnelle et sa capacité à répondre aux besoins changeants de ses assurés.

Dans cette section, nous plongerons dans l'analyse des états financiers de la S.A.A. Nous examinerons en détail ses rapports financiers, y compris le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, et d'autres indicateurs clés. Cette analyse nous permettra de dégager des informations essentielles sur la performance de la S.A.A, sa rentabilité, son exposition aux risques, et sa stratégie financière globale.

L'objectif de cette section est de fournir aux lecteurs un aperçu détaillé des performances financières de la S.A.A, soulignant les points forts, les défis et les opportunités de cette institution emblématique. En comprenant les chiffres et les indicateurs clés, nous pourrions évaluer comment la S.A.A gère ses actifs, son passif, son capital, et son portefeuille d'assurance pour atteindre ses objectifs et continuer à jouer un rôle de premier plan dans l'industrie de l'assurance en Algérie. Commençons cette analyse en examinant les états financiers de la S.A.A en détail.

## 2.1 le bilan

Le bilan vise à équilibrer les actifs et les passifs, où la somme totale des actifs doit être égale à la somme totale des passifs, reflétant ainsi la loi comptable fondamentale de la conservation de la valeur.

## 2.1.1 Présentation du bilan de l'année 2016 à 2020

Le bilan financier de la SAA de 2016 à 2020 se présente comme suit :

A. L'act if d u b ilan

Dans le tableau suivant nous présentons l'actif de bilan de la SAA

Tableau N°12 : Présentation de l'actif du bilan sur la période (2016-2020) (en milliards de DZD).

Désignations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
<b>ACTIFESNON COURANTS</b>					
Ecart d'acquisition- Goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles	169925486,39DA	129855880,58DA	101389784,32DA	102666034,57DA	99642466,65DA
Immobilisations corporelles					
Terrains	5153100528,59DA	5371787028,59DA	5393328454,94DA	5398432314,94DA	6132619215,20DA
Bâtiments exploités	16709297025,14DA	16248572187,16DA	16155538084,22DA	16111950233,41DA	14779064564,96DA
Bâtiments en placement	910257425,95DA	864917970,28DA	838234720,77DA	760556176,37DA	689876076,19DA
Autres immobilisations	475613773,81DA	860266850,76DA	868633942,69DA	830512246,34DA	780510954,56DA



corporelles					
Immobilisations en concession	184444854,53DA	180863624,59DA	176442025,27DA	96566643,82DA	92853686,61DA
Immobilisations encours	157899870,11DA	255869753,93DA	603921522,45DA	902190516,69DA	1460317057,10DA
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence:					
Autres participations et créances rattachées	4707700389,00DA	4561793845,04DA	4407229622,71DA	4248796043,26DA	4194527197,43DA
Autres immobilisations financières	44953339751,87DA	37383573118,45DA	38096282816,58DA	31656304178,90DA	34302631117,06DA
Prêt et autres actifs financiers non courants	233465134,09DA	331530854,31DA	249606962,05DA	234294435,71DA	127938950,48DA
Impôts différés actifs	592103514,59DA	743137351,99DA	968132083,21DA	1301105652,72DA	1413575263,61DA
Fonds ou valeurs déposés auprès de descendants	6900893,60DA	6609237,03DA	9308588,88DA	35692231,91DA	66974850,76DA
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	74254048647,67DA	66938777702,71DA	67868048608,09DA	61679066708,64DA	64140531400,61DA
<b>ACTIFS COURANTS</b>					
Provisions Techniques d'Assurance					
Part de la cession de la cédée	925862,91DA	-	-	-	-
Part de la cession de la cédée	1791463155,17DA	1701181197,16DA	2105588533,21DA	2917949924,46DA	3136004106,95DA
Créances et emplois assimilés					
Cessionnaires et cédants débiteurs	666693429,59DA	583669828,59DA	652649027,59DA	655820886,90DA	849831156,96DA
Assurés et intermédiaires	5157791133,26DA	5838943323,11DA	5917766322,55DA	5825610211,83DA	5860938428,26DA
Autres débiteurs	2829515911,56DA	1657882951,29DA	839055118,78DA	625486768,17DA	1177986795,19DA
Impôts et assimilés	2067679971,74DA	716935284,35DA	89808266,01DA	57527868,31DA	129627100,61DA
Autres créances et emplois assimilés	107854660,75DA	120865572,32DA	175026589,35DA	182003075,91DA	171836166,82DA
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants	848240000,00DA	4502516000,00DA	1574984000,00DA	9065330000,00DA	7401404000,00DA
(Sauf 509-versement restant à effectuer)					
Trésorerie (sauf 519-concours bancaires courants)	2732234879,89DA	3257226553,65DA	3409208949,90DA	3829270797,51DA	4164789697,75DA
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	16202399044,87DA	18379220710,47DA	14764086807,39DA	23158999533,09DA	22892417452,54DA
<b>TOTAL GENERAL LACTIF</b>	<b>90456447652,54DA</b>	<b>85317998413,18DA</b>	<b>82632135415,48DA</b>	<b>84838066241,73DA</b>	<b>87032948853,15DA</b>

Source : Élaborer par nous même à partir du l'actif des bilans de la SAA.

### A.1 Analyse de l'actif de bilan en grande masse

L'actif de bilan en grande masse, ou "actif du bilan simplifié," est une catégorisation essentielle dans la comptabilité des entreprises. Il simplifie la présentation des éléments d'actif au sein d'un bilan financier en regroupant les actifs en quelques catégories clés. Cette simplification permet aux parties prenantes, telles que les investisseurs, les créanciers et les gestionnaires, d'obtenir rapidement une vue d'ensemble de la situation financière de l'entreprise.

Tableau N°13 : La structure de l'actif de bilan en grande masse de la SAA (en milliards de DZD).

ACTIF	ANNÉES					EVOLUTIONEN%			
	2016	2017	2018	2019	2020	17/16	18/17	19/18	20/19
ACTIFNONCOURANT DONT:	74254048647,67DA	66938777702,71DA	67868048608,09DA	61679060708,64DA	64140531400,61DA	-9,85%	1,39%	-9,12%	3,99%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	169925486,39DA	129855880,58DA	101389784,32DA	102666034,57DA	99642466,65DA	-23,58%	-21,92%	1,26%	-2,95%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23590613478,13DA	23782277415,31DA	24036098750,34DA	24100208131,57DA	23935241554,62DA	0,81%	1,07%	0,27%	-0,68%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50493509683,15DA	43026644406,82DA	43730560073,43DA	37476192542,50DA	40105647379,34DA	-14,79%	1,64%	-14,30%	7,02%
ACTIFCOURANT DONT:	16202399004,87DA	18379220710,47DA	14764086807,39DA	23158999533,09DA	22892417452,54DA	13,44%	-19,67%	56,86%	-1,15%
PROVISIONSTECHNIQUES D'ASSURANCE	1792389018,08DA	1701181197,16DA	2105588533,21DA	2917949924,46DA	3136004106,95DA	-5,09%	23,77%	38,58%	7,47%
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	10829535106,90DA	8918296959,66DA	7674305324,28DA	7346448811,12DA	8190219647,84DA	-17,65%	-13,95%	-4,27%	11,49%
DISPONIBILITES ET ASSIMILES	3580474879,89DA	7759742553,65DA	4984192949,90DA	12894600797,51DA	11566193697,75DA	116,72%	-35,77%	158,71%	-10,30%
TOTALACTIF:	90456447652,54DA	85317998413,18DA	82632135415,48DA	84838060241,73DA	87032948853,15	-5,68%	-3,15%	2,67%	2,59%

Source : : Élaborer par nous même à partir de l'actif des bilans de la SAA

### Evolution de l'actif

Nous constatons une baisse de 5.68% sur la première année d'étude (17/16), puis une baisse un peu moins que la première sur la deuxième année d'étude (18/17) qui est estimée à (-3.15%).

Nous pouvons dire que cette baisse est dû, en partie, à la diminution de l'actif non courant. Mais, nous assistons à une reprise à la hausse sur les deux dernières années d'études, respectivement, de +2.67 et +2.59.

### Interprétation de l'actif

Nous avons constaté durant les cinq ans d'étude que les immobilisations financières dont principalement les placements financiers ont une valeur plus importante par rapport aux autres éléments de l'actif, cela est dû au renforcement de la solvabilité de l'entreprise pour faire face aux engagements envers les assurés.

B. Le Passif du bilan

Dans le tableau suivant nous présentons le passif de bilan de la SAA.

Tableau N°14 : La structure du passif de bilan de la SAA (en milliards de DZD).

designations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Passif</b>					
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Capitalémisoucapital socialoufondsdedotation	2000000000,00D A	3000000000,00DA	3000000000,00DA	30 000000000,00DA	<b>3000000000,00D A</b>
Capital souscrit non appelé					-
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	10900079232,00D A	2522072287,00DA	4272957128,00DA	5673904859,90DA	<b>6869637835,60DA</b>
Ecarts d'évaluation	173109142,50DA	173109142,50DA	173109142,50DA	173 109142,47DA	<b>173109142,47DA</b>
Ecarts de réévaluation					-
Ecarts d'équivalence					
Autres capitaux propres - Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	3121993055,00DA	3250884841,00DA	2900947731,00DA	2195732975,70DA	<b>2635614377,94DA</b>
<b>TOTALI-CAPITAUX PROPRES</b>	<b>34195181430,00D A</b>	<b>35946066271,00DA</b>	<b>37347014002,00DA</b>	<b>38 042746978,07DA</b>	<b>39678361356,01D A</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>					
Emprunt et dettes assimilés	4727343803,00DA	3783243587,00DA	2865614403,00DA	1920224600,00DA	<b>976008600,00DA</b>
Impôts (différés et)					
Autres dettes non courantes	1627444855,00DA	581690268,50DA	176442025,30DA	96566 643,82DA	<b>92853 686,61DA</b>
Provisions réglementées	2125438269,00DA	2289014053,00DA	2542376360,00DA	2854291847,19DA	<b>3202651754,99DA</b>
Provisions et produits constatés d'avance (sauf)	1516897280,00DA	1710055525,00DA	1854067245,00DA	2318020619,42DA	<b>2181726026,43DA</b>
Fonds de valeurs reçues des assureurs	1406044384,00DA	1326416962,00DA	1644216465,00DA	2391731086,10DA	<b>2578148982,44DA</b>
<b>TOTALII-PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>11403168590,00D A</b>	<b>9690420395,00DA</b>	<b>9082716497,00DA</b>	<b>9580834796,53DA</b>	<b>9031389050,47DA</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>					
Provisions directes	26737213163,00D A	26806584232,00DA	26430223025,00DA	27 154669726,80DA	<b>27769689570,89D A</b>
Acceptations	409468674,00DA	227824685,20DA	266897138,90DA	351 716383,83DA	<b>565216525,24DA</b>
Cessionnaires et cédants créditeurs	2314632023,00DA	2920922089,00DA	3190485909,00DA	2956666682,69DA	<b>3411751138,06DA</b>
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	479683318,60DA	472849325,90DA	602423969,20DA	641 860796,12DA	<b>677137400,11DA</b>
Impôts de crédit	1726566312,00DA	1366884890,00DA	2104544538,00DA	2080136587,67DA	<b>1503441897,99DA</b>
Autres dettes (sauf 444-445-447)	13127570018,00D A	7878911623,00DA	3525758915,00DA	4029169277,47DA	<b>4395715346,37DA</b>
Trésorerie passif	62964 125,31DA	7 534901,66DA	82071 420,10DA	265012,55 DA	<b>246568,01DA</b>
<b>TOTALIII-PASSIFS COURANTS</b>	<b>44858097633,00D A</b>	<b>39681511748,00DA</b>	<b>36202404916,00DA</b>	<b>37 214484467,13DA</b>	<b>38323198446,67D A</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>90456447653,00D A</b>	<b>85317998413,00DA</b>	<b>82632135415,00DA</b>	<b>84 838066241,73DA</b>	<b>87032948853,15D A</b>

Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

### **B.1 Analyse du passif de bilan en grande masse**

Tableau N°15 : La structure du passif de bilan en grande masse de la SAA (en milliards de DZD).

PASSIF	Années					Evolution			
	2016	2017	2018	2019	2020	17/ 16	18/ 17	19/ 18	19/ 20
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	34195181429,56D A	35946066270,90D A	37347014002,37D A	38042746978,00D A	39678361356,00D A	5,12 %	3,9 0%	1,86 %	4,30 %
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	9690420394,61DA	11403168589,59D A	9082716497,06DA	9580834797,00DA	9031389050,00DA	17,6 7%	- 20,3 5%	5,48 %	- 5,7 3%
<b>PASSIFS COURANTS</b>	44858097633,39D A	39681511747,67D A	36202404916,05D A	37214484467,00D A	38323128447,00D A	- 11,5 4%	- 8,7 7%	2,80 %	2,98 %
<b>PASSIF TOTAL</b>	90456447652,54D A	85317998413,18D A	82632135415,48D A	84838066242,00D A	87032878853,00D A	- 5,68 %	- 3,1 5%	2,67 %	2,59 %

Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

#### **Evolution et interprétation du passif**

On constate, en se référant au tableau N°16 ci-dessus, les capitaux propres de la SAA ont connu une évolution durant la période étudiée, en 2017 a augmenté par rapport à 2016 de 5,12 % ; en 2018 par rapport à 2017 de 3,89 % ; en 2019 par rapport à 2018 de 1,86 % et en 2020 par rapport à 2019 de 4,29 %.

Cette progression est due principalement à l'augmentation des primes et réserves consolidées. Dans le passif non courant on remarque une augmentation en 2017 et 2019 de 17,7 % ; 5,48 %, ce qui dû à l'augmentation des emprunts. Contrairement en 2018 et 2020, La situation s'est améliorée de 20 % et 5,73 % à la suite de la baisse de remboursement, l'emprunts, dettes, provisions et produits.

Le passif courant a connu une diminution en 2017 par rapport à 2016 de 11,5 % et en 2018 par rapport à 2017 de 8,8 %, ce qui dû à la diminution des dettes et les acceptations. En revanche en 2020 y avait une augmentation de 2,97 % et 2,79 % par rapport à 2019 et 2018, à cause de l'augmentation des dettes, impôts et trésorerie passive.

#### 2.2 Présentation du compte de résultat (TCR) de 2016 à 2020

Le compte de résultat de la SAA pour la période 2016 ,2020 se présente comme suit :

Tableau N°16 : La structure du compte de résultat (TCR) de la SAA (en milliards de DZD).

Désignations	Années					Evolution en %			
	2016	2017	2018	2019	2020	17/16	18/17	19/18	20/19
Primes issues opérations directes	23351910028,51DA	23057892565,29DA	23045494714,09DA	23769992401,95DA	20632858378,11DA	-1,26%	-0,05%	3,14%	-13,20%
Primes acceptées	772566782,28 DA	555372651,75 DA	814667926,42 DA	861848481,77 DA	1337640799,95DA	-28,11%	46,69%	5,79%	55,21%
Primes émises reportées	-123697629,38DA	87028977,31DA	36008945,68DA	11868866,95DA	980399501,77 DA	-170,36%	-58,62%	-67,04%	8160,26%
Primes acceptées reportées	-140747966,29DA	181352332,22 DA	-37462061,51DA	-67125127,21DA	-184782269,84DA	-228,85%	-120,66%	79,18%	175,28%
<b>I- PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE</b>	23860031215,12DA	23881646526,57DA	23858709524,68DA	24576584623,46DA	22766116409,99DA	0,09%	-0,10%	3,01%	-7,37%
Prestations (sinistres) sur opérations directes	12731879347,93DA	13148826788,83DA	12375998352,92DA	12965057550,22DA	12240821819,00DA	3,27%	-5,88%	4,76%	-5,59%
Prestations (sinistres) sur acceptation	-116733158DA	15686105,76DA	7614 657,97DA	26386113,30DA	37521652,28DA	-1443,76%	-51,46%	246,52%	42,20%
<b>II- PRESTATIONS (SINISTRES) DEL'EXERCICE</b>	12730712016,35DA	13164512894,59DA	12383613010,89DA	12991443663,52DA	12278343471,28DA	3,41%	-5,93%	4,91%	-5,49%
Commissions reçues en réassurance	538363318,44 DA	609418517,23 DA	828527822,74 DA	942715605,57 DA	972706793,16 DA	13,20%	35,95%	13,78%	3,18%
Commissions versées sur acceptations	-18171029,51DA	-21914356,28DA	-53653807,91DA	-46671731,19DA	-76935067,20DA	20,60%	144,83%	-13,01%	64,84%
<b>III-COMMISSIONS DE REASSURANCE</b>	520192288,93 DA	587504160,95 DA	774874014,83 DA	896043874,38 DA	895771725,96 DA	12,94%	31,89%	15,64%	-0,03%
<b>IV- LAMARGE ASSURANCE/MARGE BRUTE</b>	11649511487,70DA	11304637792,93DA	12249970528,62DA	12481184834,32DA	11383544664,67DA	-2,96%	8,36%	1,89%	-8,79%
Achats et services extérieurs	2648452682,92DA	2573813352,61DA	2911355664,40DA	2972766733,93DA	3329216662,97DA	-2,82%	13,11%	2,11%	11,99%
Charges de personnels	4763608450,62DA	4711090378,63DA	4799411511,04DA	5474 484854,75 DA	4814077978,67DA	-1,10%	1,87%	14,07%	-12,06%
Impôts, taxes et versements assimilés	535887656,33 DA	537091162,82 DA	563220305,10 DA	582638193,71 DA	524527272,73 DA	0,22%	4,86%	3,45%	-9,97%
Production immobilisée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits opérationnels	-338144001,56DA	-393431737,02 DA	-382044272,43 DA	-383335281,29DA	-640487127,65DA	16,35%	-2,89%	0,34%	67,08%
Autres charges opérationnelles	143708746,02 DA	147543864,83 DA	149104034,23 DA	167260716,58 DA	160828579,28 DA	2,67%	1,06%	12,18%	-3,85%
Dotations aux amortissements et pertes de valeurs	1636986959,45DA	2234608657,80DA	2883111053,00DA	3210 886375,51 DA	2603832461,48DA	36,51%	29,02%	11,37%	-18,91%
Reprises sur pertes de valeur et provisions	-163814077,58DA	-483900489,12 DA	-917187093,69 DA	-372714290,58DA	-418948506,58DA	195,40%	89,54%	-59,36%	12,40%
<b>V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>	2422825071,50DA	1977822602,38DA	2242999326,97DA	829197531,71 DA	1010497343,77DA	-18,37%	13,41%	-63,03%	21,86%
Produits financiers	1683975649,60DA	2186253346,75DA	1639210663,15DA	1878 768579,39 DA	2112638790,47DA	29,83%	-25,02%	14,61%	12,45%
Charges financières	104498539,18 DA	265768688,91 DA	220010224,61 DA	170423527,70 DA	150167929,94 DA	154,33%	-17,22%	-22,54%	-11,89%
<b>VI- RESULTAT FINANCIER</b>	1579477110,42DA	1920484657,84DA	1419200438,54DA	1708 345051,69 DA	1962470860,53DA	21,59%	-26,10%	20,37%	14,88%
<b>VII- RESULTAT SORDINAIRE AVANT IMPOTS</b>	4002302181,92DA	3898307260,22DA	3662199765,51DA	2537 542583,40 DA	2972968204,30DA	-2,60%	-6,06%	-30,71%	17,16%
Impôt exigible sur résultats ordinaires (IBS)	849640236,00 DA	798456256,28 DA	986246765,26 DA	674783177,21 DA	449823437,25 DA	-6,02%	23,52%	-31,58%	-33,34%
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	30668890,68DA	-151033837,40 DA	-224994731,22 DA	-332973569,51DA	-112469610,89DA	-592,47%	48,97%	47,99%	-66,22%
<b>TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES</b>	26566157232,79DA	27532736260,41DA	27572025568,78DA	28107446649,10DA	26833962560,65DA	3,64%	0,14%	1,94%	-4,53%
<b>TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES</b>	23444164177,55DA	24281851419,07DA	24671077837,31DA	25911713673,40DA	24198348182,71DA	3,57%	1,60%	5,03%	-6,61%
<b>VIII- RESULTATS ORDINAIRES</b>	3121993055,24DA	3250884841,34DA	2900947731,47DA	2195 732975,70 DA	2635614377,94DA	4,13%	-10,76%	-24,31%	20,03%
Eléments extraordinaires (produits) (*)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Eléments extraordinaires (charges) (*)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>X- RESULTAT NET DEL'EXERCICE</b>	3121993055,24DA	3250884841,34DA	2900947731,47DA	2195 732975,70 DA	2635614377,94DA	4,13%	-10,76%	-24,31%	20,03%

Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

### A. Analyse du compte de résultat en grande masse

Cette approche simplifiée permet aux parties prenantes, comme les investisseurs, les gestionnaires et les analystes financiers, de saisir rapidement les tendances financières clés d'une entreprise.

Tableau N°17 : La structure du compte de résultat (TCR) en grande masse de la SAA (en milliards de DZD).

Compte de résultat	Années					Evolution en %			
	2016	2017	2018	2019	2020	17/16	18/17	19/18	20/19
I- Primes acquises à l'exercice	23860031215,00DA	23881646527,00DA	23858709525,00DA	24576584623,00DA	22766116410,00DA	0,09%	-0,10%	3,01%	-7,37%
II- Prestations (sinistres) de l'exercice	12730712016,00DA	13164512895,00DA	12383613011,00DA	12991443664,00DA	12278343471,00DA	3,41%	-5,93%	4,91%	-5,49%
III- Commissions de réassurance	520192288,90DA	587504161,00DA	774874014,80DA	896043874,40DA	895771726,00DA	12,94%	31,89%	15,64%	-0,03%
IV- La marge d'assurance nette	11649511488,00DA	11304637793,00DA	12249970529,00DA	12481184834,00DA	11383544665,00DA	-2,96%	8,36%	1,89%	-8,79%
V- Résultat technique opérationnel	2422825072,00DA	1977822602,00DA	2242999327,00DA	829197531,70DA	1010497344,00DA	-18,37%	13,41%	-63,03%	21,86%
VI- Résultat financier	1579477110,00DA	1920484658,00DA	1419200439,00DA	1708345052,00DA	1962470861,00DA	21,59%	-26,10%	20,37%	14,88%
X- Résultat net de l'exercice	3121993055,00DA	3250884841,00DA	2900947731,00DA	2195732976,00DA	2635614378,00DA	4,13%	-10,76%	-24,31%	20,03%

Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA.

### Evolution et interprétation du compte de résultat

Le tableau ci-dessus, nous indique que la marge d'assurance en 2020 par rapport 2019 a enregistré une diminution de 8,79% à la suite de l'augmentation des prestations (sinistres) de l'exercice.

Le résultat technique opérationnel de la SAA a connu une diminution en 2017 et 2019 de 18,37 % et 63 %, mais en 2018 et 2020, elle a enregistré une augmentation de 13,41% et 21,86%. Cette diminution ou augmentation est due principalement à la baisse ou à la hausse des autres charges opérationnelles et les dotations aux amortissements et provisions.

Le résultat financier a connu une valeur positive durant la période étudiée, mais avec une diminution successive soit 21,59 % ; 20,4 % ; 14,87 %. Sauf en 2018, elle a connu une valeur négative de 26,1 % par rapport à 2017, celle-ci s'explique par une augmentation de même degré des produits financiers. Nous remarquons que le résultat net de la SAA, a connu une augmentation soit un taux de 20,03% en 2020 par rapport aux années précédentes.

À la suite de la baisse de la marge d'assurance qui a été absorbée par la hausse des produits financiers. En conclusion les états financiers fournissent un portrait de la performance d'une entreprise et aident à la gérer, à planifier son avenir, à chercher de financement et bien plus encore. Elles sont un outil essentiel à la bonne gestion d'une société.

Section 03 : L'analyse financière de la SAA par indicateurs d'équilibre financier et méthodes des ratios.

L'analyse financière est une démarche clé pour évaluer la santé et la stabilité d'une entreprise, y compris les compagnies d'assurance telles que la SAA (Société Algérienne de l'Assurance). Pour parvenir à une compréhension approfondie de la performance financière de la SAA, il est essentiel de recourir à des indicateurs d'équilibre financier et à des méthodes de ratios.

Ces outils permettent d'appréhender divers aspects, de la rentabilité à la solvabilité, en passant par l'efficacité opérationnelle. Dans cette section, nous nous plongerons dans l'analyse financière de la SAA en utilisant ces indicateurs et ratios, mettant en lumière les forces et les domaines d'amélioration de cette compagnie d'assurance.

Grâce à ces méthodes, nous gagnerons une perspective inestimable sur la SAA et son rôle dans l'industrie de l'assurance en Algérie.

Afin d'apprécier l'équilibre financier entre les ressources et les emplois de la SAA, il est indispensable de calculer agrégats qui nous donneront une vision plus claire sur la situation financière de la société.

### 3.1 Analyse et évolution par les indicateurs d'équilibre financier

Dans cette section, nous allons analyser l'équilibre financier de la SAA par les indicateurs d'équilibre financier (FR, BFR et TN).

#### 3.1.1 Le fonds de roulement (FR)

Le fonds de roulement représente la partie des capitaux permanents qui excède la valeur des investissements durables. Il permet de financer les besoins générés par le cycle d'exploitation de l'entreprise. Le fonds de roulement est un indicateur de l'équilibre financier à long terme.

##### 3.1.1.1 Calcul du fonds de roulement

Le fonds de roulement se calcule comme suit :

$$FR = \text{Capitaux permanents (CP)} - \text{Actifs immobilisés (AI)}$$

Tableau N°18 : La structure du fonds de Roulement de la SAA (en milliards de DZD).

Désignations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
Capitaux permanents	43885601824,17DA	47 349234 860,49DA	46429730499,43DA	47 623581 774,60DA	48 709750406,48DA
Actifs immobilisés	74254048647,67DA	66 938777 702,71DA	67868048608,09DA	61 679066 708,64DA	64 140531400,61DA
<b>FR</b>	-30368446823,50DA	-19589542842,22DA	-21438318108,66DA	-14055484934,04DA	-15430780994,13DA

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

3.1.1.2 Interprétation du fonds de roulement

D'après les résultats obtenus, on remarque que le fonds de roulement de la SAA est négatif sur les cinq années, soit de -30.368.446.823,50 DZD, -15.854.097.365,45 DZD, -21.438.318.108,66 DZD, -14.055.484.934,04 DZD, -15.430.780.994,13 DZD, cela veut dire que les emplois stables ne sont pas entièrement financés par les ressources stables (manque d'équilibre financier), la SAA a utilisé une partie de ses dettes à court terme pour financer le long terme.

Cette situation s'avère critique, mais le secteur des assurances a comme particularité de dégager une grande liquidité que la société d'assurance investie dans les placements financiers, et des DCT élevé à cause des provisions technique dépassant même le capital social.

**3.1.2 Le besoin en fonds de roulement (BFR)**

Le besoin en fonds de roulement exprime les besoins de financements générés par le cycle d'exploitation de l'entreprise. Le besoin en fonds de roulement est un indicateur de l'équilibre financier à court terme.

3.1.2.1 Calcul du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement se calcul comme suit :

$$BFR = \text{Actif circulant (AC) hors trésorerie} - \text{Dettes à Court Terme (DCT)}$$

Tableau N°19 : La structure du besoin en fonds de Roulement de la SAA (en milliards de DZD).

Désignations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
Actif circulant hors disponibilités	12621924124,98DA	1701181197,00DA	9779893857,00DA	10264398736,00DA	11326223755,00DA
DCT	44858097633,39DA	39681511747,67DA	36202404916,05DA	37214484467,00DA	38323128447,00DA
BFR	-32236173508,41DA	-37980330550,67DA	-26422511059,05DA	-26950085731,00DA	-26996904692,00DA

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

3.1.2.2 Interprétation du besoin en fonds de Roulement

A travers des résultats obtenus dans le tableau N°19, nous remarquons que la société a dégagé un BFR négatif durant toute la période de notre étude, soit -32 236 173 508,41 DZD ; -73 980 330 550,51 DZD ; -26 422 511 058,56 DZD ; -26 950 085 731,42 DZD ; -26 996 904 692, 21 DZD. Ce qui est une bonne nouvelle pour la SAA.

Ce qui signifie que la SAA n'a pas à faire appel à sa trésorerie pour financer son décalage entre les décaissements et les encaissements, la SAA dispose d'une ressource financière car elle encaisse en premier.



### 3.1.3 La trésorerie nette (TN)

La trésorerie est le résultat de tous les flux d'encaissements et décaissements effectués par l'entreprise au cours d'une période donnée. Elle permet de juger l'équilibre financier de l'entreprise à très court terme. La trésorerie nette est l'indicateur de l'équilibre financier immédiat.

#### 3.1.3.1 Calcul de la trésorerie nette

La trésorerie nette se calcul comme suit :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Fonds de Roulement} - \text{Besoin en Fonds de Roulement}$$

Tableau N°20 : La structure de la trésorerie de la SAA (en milliards de DZD).

Désignations	ANNEES				
	2016	2017	2018	2019	2020
FR	-30368446823,50DA	-19589542842,22DA	-21438318108,66DA	-14055484934,04DA	-15430780994,13DA
BFR	-32236173508,00DA	-37980330551,00DA	-26422511059,00DA	-26950085731,00DA	-26996904692,00DA
TN	1867726684,50DA	18390787708,78DA	4984192950,34DA	12894600796,96DA	11566123697,87DA

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

#### 3.1.3.2 Interprétation de la trésorerie nette

Durant les cinq années, on a enregistré une trésorerie nette de la SAA supérieure à 0 (TN>0) qui représente la liquidité disponible et elle reflète l'excédent du FR à travers le BFR ce qui signifie que l'entreprise assure un équilibre financier immédiat, c'est-à-dire qu'elle peut exploiter toute opportunité qui se présente sur le marché.

La trésorerie nette est positive durant les périodes étudiées, ce qui signifie un équilibre financier immédiat, et on constate une augmentation de 18.677.266.84,50 DZD en 2016 et une diminution à 4.987.192.950 ,34 DZD en 2018 ce qui dispose d'une marge de sécurité suffisante.

D'après tout ce qui précède, on peut conclure que la SAA est en situation d'équilibre, Malgré la pandémie (covid-19) car elle a pris un ensemble de mesures nécessaires pour prévenir la crise.

### 3.2 Analyse et évolution par la méthode des ratios

Les ratios sont des outils de mesure et de contrôle de l'évolution, dans le temps, de la performance économique et financière ainsi que des structures de l'entreprise.

Dans cette section, nous allons présenter et interpréter les différents ratios de structure de liquidité, d'activité et de rentabilité de la SAA.

#### 3.2.1 Ratios techniques

Sont les indicateurs qui expriment la performance et la rentabilité de l'activité technique on a cinq ratios mais on va Sitter un seul qui est le ratio de sinistralité.

3.2.1.1 Ratio de sinistralité

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de sinistralité} = \text{Sinistres nets} / \text{Primes acquises nettes}$$

Tableau N°21 : Ratio de sinistralité (en milliards de DZ).

Désignation	Années				
Sinistres nets	12 730 712 016,00	13 164 512 895,00	12 383 613 011,00	12 991 443 664,00	12 278 343 471,00
Primes acquises	23 860 031 215,00	23 881 646 527,00	23 858 709 525,00	24 576 584 623,00	22 766 116 410,00
RSnet%	0,53	0,55	0,52	0,53	0,54

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

Interprétation :

Nous avons remarqué que durant ces cinq années, le ratio de sinistralité est supérieur à 50% ce qui signifie que l'entreprise a pu couvrir ses sinistres en utilisant plus de 50% des primes nettes acquises.

Le reste des primes est utilisé pour couvrir les autres charges de gestion et dégager un bénéfice.

**3.2.2 Ratios prudentiels**

Sont des indicateurs financiers utilisés par les organismes de régulation et de surveillance pour évaluer la stabilité et la solidité financière des institutions financières, telles que les banques et les compagnies d'assurance. Ces ratios sont conçus pour garantir que ces institutions disposent de suffisamment de fonds propres et de réserves pour faire face aux risques inhérents à leurs activités, ainsi que pour protéger les intérêts des déposants, des investisseurs et des assurés.

3.2.2.1 Ratio de solvabilité

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de solvabilité} = \text{Total actifs} / \text{Ensemble des dettes}$$

Tableau N°22 : Ratio de solvabilité (en milliards de DZD).

Désignations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
Total Actif	90456447652,54DA	85317998413,18DA	82632135415,48DA	8483806241,73DA	87032948853,15DA
Ensemble des dettes	9690420394,61DA	51084680337,26DA	45285121413,11DA	46795319264,00DA	47354517497,00DA
Ratio de solvabilité	933,46%	167,01%	182,47%	18,00%	184,00%

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

Interprétation

Notons que l'année 2016 est caractérisée par un ratio de solvabilité qui s'élève à 933 %. Ce qui n'est pas le cas pour l'année 2019, car elle enregistre un ratio de solvabilité qui ne dépasse pas les 20 %.

Nous pouvons dire que le reste des années d'étude présentent des ratios de solvabilité supérieure à 100 % cela signifie que l'entreprise est solvable en général c'est-à-dire que la SAA peut rembourser la totalité de ses dettes à l'échéance en utilisant la totalité de son actif, sauf l'année 2019 où le ratio est inférieur à 100%, seule année où la SAA n'est pas solvable.

**3.2.3 Ratios à partir du bilan**

On a les ratios de liquidité générale, de rentabilité et de capacité financement.

**3.2.3.1 Ratio de liquidité générale**

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \text{Actif circulant} / \text{Dettes à court terme}$$

Tableau N°23 : Ratio de liquidité générale (en milliards de DZD).

Désignations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
Actif circulant	16202399004,87DA	18379220710,47DA	14764086807,39DA	23158999533,09DA	22892417452,54DA
D.C.T	44858097633,39DA	39681511747,67DA	36202404916,05DA	37214484467,00DA	38323128447,00DA
RLGen%	36,12%	46,32%	40,78%	62,00%	60,00%

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

Interprétation

Nous avons remarqué que le ratio de liquidité générale est inférieur à 1 durant les cinq années d'étude soit 0,36 ; 0,46 ; 0,41 ; 0,62 ; 0,6, ce qui signifie que la SAA ne peut pas rembourser ses dettes à court terme à partir de ses actifs circulants, ce qui signifie aussi que son fonds de roulement est négatif.

**3.2.4 Ratios de rentabilité**

Parmi les ratios de rentabilité qu'on peut citer à partir de bilan : ratio de rentabilité économique, financière, d'exploitation et de marge d'assurance net.

**3.2.4.1 Ratio de rentabilité économique**

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de Rentabilité économique} = \text{Résultat Net} / \text{Total actif}$$

Tableau N°24 : Ratio de rentabilité économique (en milliards de DZD).

Désignations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
RésultatNet	3121993055,00DA	3250884841,00DA	2900947731,00DA	2195732976,00DA	2635614378,00DA
Total actif	90456447652,54DA	85317998413,18DA	82632135415,48DA	8483806241,73DA	87032948853,15DA
RREen%	3,45%	3,81%	3,51%	26,00%	3,00%

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

### Interprétation

Notons que sur l'ensemble de la période étudiée le ratio de rentabilité économique se trouve entre 3% et 4%, sauf, pour l'année 2019 qui fait exception avec un ratio de rentabilité économique de 26%. Il est généralement, admis, qu'un bon rendement locatif se situe entre 5% et 10% selon les objectifs fixés.

Nous pouvons dire que la rentabilité reste peu satisfaisante, à l'exception de l'année 2019, la rentabilité est faible ce qui signifie que les charges et investissements sont trop élevés par rapport aux revenus. Dans cette hypothèse, il convient d'analyser la structure des coûts et comment il serait possible de les réduire.

#### 3.2.4.2 Ratio de rentabilité financière

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de rentabilité financière} = \text{Résultat net} / \text{Capitaux propres}$$

Tableau N°25 : Ratio de rentabilité financière (en milliards de DZD).

Désignations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
RésultatNet	3121993055,00DA	3250884841,00DA	2900947731,00DA	2195732976,00DA	2635614378,00DA
Capitaux Propres	34195181429,56DA	35946066270,90DA	37347014002,37DA	38042746978,00DA	39678361356,00DA
RRFen%	9,13%	9,04%	7,77%	6,00%	7,00%

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

### Interprétation

Nous remarquons que le ratio de la rentabilité financière est inférieur à 15 % durant les cinq exercices, soit 9 %, 8 %, 6 %, 7%. Ce qui explique un résultat net stable et ce qui signifie que l'entreprise n'est pas assez rentable.

3. 2. 4. 3 Ratio de rentabilité d'exploitation

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration} = \frac{\text{Marge d'assurance nette}}{\text{Chiffre d'affaires}}$$

Tableau N°26 : Ratio de rentabilité d'exploitation (en milliard de DZD).

Désignations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
Marge d'assurance nette	11649511488,00DA	11304637793,00DA	12249970529,00DA	12481184834,32DA	11383544664,67DA
Chiffre d'affaires	23860031215,00DA	23881646527,00DA	23858709525,00DA	24576584623,46DA	22766116409,99DA
RREX en %	48,82%	47,34%	51,34%	51,00%	50,00%

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

Interprétation

Nous constatons que les résultats de la SAA durant les exercices étudiés fluctuent d'une année à une autre de 0.47 % à 0.51 %, l'augmentation des résultats à la suite de la hausse de la marge d'assurance le contraire est juste.

3. 2. 4. 4. Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette} = \frac{\text{Résultat technique opérationnel}}{\text{Marge d'assurance nette}}$$

Tableau N°27 : Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette (en milliards de DZD).

Désignations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat technique Opérationnel	2422825072,00DA	1977822602,00DA	2242999327,00DA	829197531,70DA	1010497344,00DA
Marge d'assurance nette	11649511488,00DA	11304637793,00DA	12249970529,00DA	12481184834,00DA	11383544665,00DA
RRMAN en %	20,80%	17,50%	18,31%	7,00%	9,00%

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

Interprétation

La SAA a enregistré un recul de ce ratio de l'ordre de 0.4 % en 2017 par rapport à 2016. La marge reprend son évolution positive durant l'année 2018 par rapport à 2017 de 0.34 % à la suite de la diminution de la charge sinistre ce qui est évident puisqu'il s'agit d'un événement aléatoire dans le secteur assurantiel.

Donc cette tendance traduit une amélioration de ses performances commerciales. Au cours des deux dernières années le résultat a diminué d'un pourcentage très important.

### 3.2.5 Ratios de capacité de financement

Ce sont des mesures qui permettent d'évaluer la capacité d'une entreprise à financer ses activités, parmi eux le ratio d'endettement et ratio d'autonomie financière.

#### 3.2.5.1 Ratio d'endettement

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio d'endettement} = \text{Total des dettes} / \text{Total actif}$$

Tableau N°28 : Ratio d'endettement (en milliards de DZD).

Désignations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
Total des dettes	9690420394,61DA	51084680 337,26DA	45285121413,11DA	46795319264,00DA	47354517497,00DA
Total actif	90456447652,54DA	85317998 413,18DA	82632135415,48DA	8483806241,73DA	87032948853,15DA
RE%	10,71%	59,88%	54,80%	552,00%	54,00%

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

#### Interprétation

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, durant la période d'étude, nous constatons que le ratio d'endettement affiche des résultats supérieurs à 50 %, à l'exception de la première année qui, elle présente un résultat inférieur à 50%.

Concernant les résultats supérieurs à 50 % cela signifie que les dettes totales (DLMT+DCT) représentant par l'entreprise, on comparaison avec actifs, confirme une faible dépendance vis-à-vis de ses dettes.

#### 3.2.5.2 Ratio d'autonomie financière

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio d'autonomie} = \text{DLMT} / \text{Capitaux propres}$$

Tableau N°29 : Ratio d'autonomie financière (en milliards de DZD).

Désignations	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
D.L.M.T	9690420394,61DA	11403168589,59DA	9082716497,06DA	9580834797,00DA	9031389050,00DA
Capitaux propres	34195181429,56DA	35946066270,90DA	37347014002,37DA	38042746978,00DA	39678361356,00DA
RA Fen%	28,34%	31,72%	24,32%	25,00%	23,00%

Source : Élaborer par nous même à partir des documents de la SAA.

### Interprétation

Le ratio d'autonomie financière indique le degré de l'indépendance de la SAA vis-à-vis ses créancières Le ratio d'autonomie financière durant les cinq années est inférieur à 1 % soit de 0,28 % ; 0,32 % ; 0,24 %;0,25 %; 0,23 %.

Les capitaux propres ne couvrent, donc pas l'ensemble des dettes. La sante financière de la SAA est alors en danger, l'entreprise n'est pas autonome et indépendante vis-à-vis des ressources externes.

## Conclusion

Cette étude pratique nous permis d'examiner la situation financière de la SAA. En effet après avoir passée en revue les états financiers de cette compagnie, nous nous sommes penchés sur le calcul et l'analyse des indicateurs financiers que nous avons interprétés et expliqués.

En conclusion, à partir de notre analyse financière sur la SAA durant la période allant de 2016 à 2020, nous constatons ce quisuit : L'analyse financière de la SAA donne des résultats basés sur la performance. La société estime que sa structure financière est saine, ce qui lui permet de maintenir l'équilibre financier, ce qui montre aussi l'importance de BFR mais aussi l'importance de FR. Même s'il reste des points à régler apportez des modifications pour rester en bonne santé financière.

En outre, la SAA fournit également un bilan bien structure des actifs et des passifs afin de produire des résultats positifs pour les deux exercices. Par ailleurs, il est aussi important de conclure que l'analyse des équilibres financiers seuls est insuffisante pour donner la situation financière réelle de l'entreprise.

C'est pour cela que le recours à l'utilisation des ratios renforce l'analyse par les équilibres et nous permet d'avoir plus d'informations pour conclure sur : L'équilibre de la structure de l'entreprise ; La bonne santé financière de l'entreprise (l'indépendance financière) ; L'évolution de la situation financière de l'entreprise ; L'évolution de la rentabilité ; Les perspectives de croissance de l'entreprise. Tous ces éléments nous permettent de dire que la situation financière de la SAA est saine.

En période de crise sanitaire la SAA a pris des procédures de protection qui sont :

- **COMITÉ DE GESTION DE CRISE** Mise en place d'un comité de gestion de crise CO-VID-19, au sein de la Direction générale, regroupant plusieurs cadres de l'entreprise. Le but étant de prendre les mesures idoines au fur et à mesure de l'évolution de la situation générée par la pandémie COVID19, et de veiller à une bonne coordination entre les structures en termes d'actions préventives et curatives.
- **MESURES SANITAIRES INTERNES POUR STRICTESAPPLICATION** Dès le début de la crise sanitaire, une directive interne a été mise en place, destinée au réseau commercial, en contact avec la clientèle, portant sur l'identification des premiers gestes barrières et des mesures de prévention de la propagation de la COVID-19. Une série de décisions facilitant l'acquisition de matériels de désinfection et d'achat de gel hydro alcoolique et autres équipements nécessaires à la protection des collaborateurs, ont également été prises.
- **COMMUNICATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE** A l'instar des autres compagnies du secteur financier, la SAA a veillé à la diffusion, à tout le personnel, des coordonnées des comptes dédiés aux dons au titre de la solidarité /Covid 19.



- **CAMPAGNE DE DÉPISTAGE** Une large campagne de dépistage de la COVID-19 auprès de l'ensemble des collaborateurs a été effectuée et généralisée sur l'ensemble du réseau SAA.
- **DONS ET MÉCÉNATS** Consciente de sa responsabilité sociétale, la SAA a apporté son soutien financier et matériel, sous diverses formules, au corps médical, en première ligne dans cette crise sanitaire.

### Conclusion générale

Le travail que nous avons mené à travers ce mémoire était de faire une analyse financière d'une compagnie d'assurance en Algérie en présentant quelques généralités sur les assurances, en posant le cadre conceptuel de l'analyse financière et enfin en étudiant un cas concret qui est celui de la compagnie d'assurance SAA.

Notre analyse nous a permis de tirer les conclusions suivantes : Le chiffre d'affaires du secteur algérien des assurances ne cesse de croître depuis des années, mais outre les chiffres en constante augmentation, on ne peut nier que la production de ce secteur en termes de produit intérieur brut dépasse le potentiel du marché algérien.

La raison peut être une communication insuffisante (trou de communication), le manque de plans de communication au niveau des différentes compagnies d'assurances et associations professionnelles, et le manque de culture assurantielle ; car ce dernier est souvent considéré comme un paiement plutôt qu'une couverture ou une partie d'un investissement. Le marché algérien de l'assurance est en plein essor, même s'il se limite actuellement aux couvertures "dommage automobile" et "dommage aux biens".

Nous l'avons vu, l'assurance dommage est la branche qui occupe la grande part en termes de production avec une part qui a voisine les 90%. On ne s'étonnera pas, si le marché des assurances dommages est resté globalement dominé par les compagnies d'assurance publiques aussi la présence des entreprises étrangères, encore faible, devrait progressivement s'accroître notamment dans l'assurance de personnes.

Nous avons noté que la compagnie d'assurance SAA présente un compte de résultat positif sur l'ensemble de la période d'étude de 2016 jusqu'à 2020 (avec une moyenne de 2 821 034 594 DA sur la période étudiée), ce qui met en évidence la rentabilité de l'activité de la SAA. Notons que le résultat, positif, du résultat net de l'exercice permet de renforcer les fonds propres de la SAA (sauf si l'entreprise décide de distribuer des dividendes) et lui permet d'améliorer sa structure financière.

Nous l'avons vu, le fonds de roulement est négatif sur les cinq années de l'étude ce qui nous laisse dire que la SAA se trouve dans une situation critique car elle est sous-capitalisée et donc, elle va devoir se financer par des ressources « court terme » et notamment c'est le besoin en fonds de roulement (qui est négatif) qui va permettre, à la fois, de financer ce déficit de fonds de roulement et d'alimenter la trésorerie.

La situation financière de la SAA paraît saine étant donné qu'elle est en mesure de financer des dépenses nouvelles sans avoir recours à un mode de financement externe car elle dispose de liquidités mobilisables à court terme (trésorerie nette positive). En plus de ce qui a été dit précédemment, concernant les indicateurs d'équilibre financiers, l'analyse des différents ratios nous permet de confirmer nos deux hypothèses postulées auparavant.

## **Conclusion générale**

---

L'analyse financière d'une entreprise, dans notre cas la compagnie d'assurance SAA, nous permet de porter un jugement sur la santé de cette dernière, notamment en matière de solvabilité et de rentabilité.

Nous pouvons dire que, l'analyse financière de la SAA nous permet d'étudier, au sein d'un environnement complexe, sa capacité à générer des bénéfices, ses perspectives de croissance et son exposition aux risques.

Ce travail nous a permis de reconsidérer la place de l'analyse financière et de son importance dans la vie de toute entreprise. Notons que l'analyse financière n'est pas obligatoire, elle ne suit aucune règle imposée par la loi, mais n'empêche que nous pensons qu'elle reste nécessaire car elle crée des outils pour mieux visualiser la situation financière d'une entreprise.

## Bibliographie

- ✓ Alfonis. Gerard, PAUL. Grandjean « Pratique de gestion et d'analyse financière ». France : Les éditions D'organisation, septembre, 1986.
- ✓ André. Planes, « guide des assurances de l'entreprise » ; GUALIO éditeur, Paris, 1999.
- ✓ Baruch. Phillipe et Mirval, Gérard, « Comptabilité générale ». France : Ellipses, 1996.
- ✓ Beatrice et Francis Ganguillât, « analyse financière », 4eme édition Beatrice.
- ✓ Gardnguillot, Francis, « L'essentielle de l'analyse financière ».12e éd. Paris :Gualino. 2014/2015.
- ✓ Christian. Hess Edition. Economica .2000.
- ✓ Cohen, Elie, « Analyse Financière », 4eme édition. Paris : Economica, 2004.
- ✓ Couibault. F, Eliashberg.C ; Latrasse.M : « Les grands principes de l'assurance »,5émeédition, l'argus, paris,2002.
- ✓ Derez. Michelle, Duvant. Marcel, « Analyse financières ». France : édition techniques, septembre, 1999.
- ✓ Dominique Henriet, Jean-Charles Rochet : « microéconomie de l'assurance », édition, Economica, 1991.
- ✓ Eglemly. Phillips, RAULETC, « Analyse comptable et financière », éditions DUNOD, 8eséditions, Paris, 2000.
- ✓ Ervreat. Serge, « Analyse et diagnostic financiers », 2éme Edition. Paris : Eyrolles. 1992.
- ✓ Everaert. Serge, « Analyse et diagnostic financiers ». 2eme Edition. Paris : EYROLLES.1992
- ✓ François Couilbault, Constant Elias berg, « les grands principes de l'assurance »,10éme édition, largus, paris, 201.
- ✓ François. Ewald, Patrichk.Thourot, « Gestion de l'entreprise d'assurance ». 2e éd. Paris : Dunod, 2013.
- ✓ Jean-Pierre. Lahlil, « analyse financière », Edition Paris :Dalloz 2001.
- ✓ Jérôme YEATMEN « Manuel international de l'assurance » ECONOMICA, France,1998.
- ✓ Marion. Alain, « Analyse financière concepts et méthodes ». 4eme. Édition. Paris : Dunod, 2007.

- ✓ Mrabet. Nabil, « Technique d'assurance » ; Edition université virtuelle détenais ; 2007.
- ✓ Ramage.P, « Analyse et diagnostic financier », éditions D'organisation, Paris, 2001.

## Articles

- ✓ Les articles 49-51(assurances contre mortalité des animaux) et articles 186-189 (responsabilité civile chasse) de l'ordonnance 95/07.
- ✓ Les articles 124, 66, 136, 138 et 140 du code civil, ainsi que les articles 56-59 de l'ordonnance 95/07.
- ✓ Les articles 44-48 (assurances contre l'incendie et risques accessoires) de l'ordonnance N° 95-07 modifiée et complétée.
- ✓ Les articles 44-49 (incendie et risque divers) et article 191-191(responsabilité civile automobile) de l'ordonnance 95/07.
- ✓ L'article 2 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 modifiée et complétée par la loi 06- 04 du 20 février 2006.
- ✓ L'article n-3 de l'ordonnance n-95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.
- ✓ L'article n-4 de l'ordonnance n-95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.
- ✓ Les articles 163- 173 de l'ordonnance N° 95-07 modifiée et complétée. Les articles 93-150 de l'ordonnance N° 95-07 modifiée et complétée.
- ✓ Les articles 151-162 de l'ordonnance N° 95-07 modifiée et complétée.
- ✓ L'article 59 de l'ordonnance N° 95-07(Ajouté par l'art. 8 de la loi 06-04).
- ✓ Article 1er de l'ordonnance 03-12 du 26/08/2003 (JORA n°52 de 2003) relative à l'obligation d'assurance des catastrophes naturelles et à l'indemnisation des victimes et ses textes d'application : décrets exécutifs 04-268 à 04-272 (JORA n°55 de 2004).

## Décret

- ✓ Le décret exécutif N° 95-342 (30 octobre 1995) complété et modifié par le décret exécutif N°4- 272 (29 Aout 2004) et N° 13-114 (28 mars 2013) dans son chapitre 2 et Décret exécutif n° 95- 342 du 6 Joumada Ethania, correspondant au 30 Octobre 1995 complété et modifié par le décret exécutif N°4-272 (29 Aout 2004) et N° 13-114 (28 mars 2013) dans son chapitre 4.

## Site internet

- ✓ [Le rôle social et économique de l'assurance \[Fiches, Cours\] \(cours-de-droit.net\)](#)
- ✓ [Comment fonctionne un contrat de capitalisation ? \(ag2rlamondiale.fr\)](#)
- ✓ [www.cna.dz](http://www.cna.dz)
- ✓ [CAAR - Compagnie Algérienne d'Assurance et de Reassurance - CAAR](#)
- ✓ [www.enssea.net](http://www.enssea.net)
- ✓ [Environnement Numérique d'Enseignement \(rnu.tn\)](#)
- ✓ [cours-assurance.org - Ce site web est à vendre ! - Ressources et information concernant cours assurance Resources and Information.](#)

## Listes des tableaux et figures

Tableau N°01 : Evolution de la production -pénétration et densité de l'assurance .....	20
Tableau N°02 : La production d'assurance en 2021.....	21
Tableau N°03 : La production du marché par branches d'assurance de dommages en 2021.....	22
Tableau N°04 : La production du marché par branches d'assurances de personnes en 2021 .....	23
Tableau N°05 : La production du marché par type de sociétés en 2021.....	24
Tableau N°06 : La production en assurances par type de réseau en 2021.....	25
Tableau N°07 : Indemnisations par société en 2021.....	26
Tableau N°08 : Indemnisations par branches d'assurances en 2021.....	27
Tableau N°09 : Actif du bilan .....	43
Tableau N°10 : Passif du bilan.....	44
Tableau N°11 : Compte de résultat.....	47
Tableau N°12 : Présentation de l'actif du bilan sur la période (2019-2020) .....	73
Tableau N°13 : La structure du l'actif de bilan en grande masse de la SAA.....	75
Tableau N°14 : La structure du passif de bilan de la SAA .....	76
Tableau N°15 : La structure du passif de bilan en grande masse de la SAA .....	77
Tableau N°16 : la structure du compte de résultat (TCR) de la SAA .....	78
Tableau N°17 : la structure du compte de résultat (TCR) en grande masse de la SAA.....	79
Tableau N°18 : La structure du fonds de Roulement de la SAA.....	80
Tableau N°19 : La structure du besoin en fonds de Roulement de la SAA.....	81
Tableau N°20 : La structure de la trésorerie de la SAA .....	82
Tableau N°21 : Ratio de sinistralité (en milliards de DZ) .....	83
Tableau N°22 : Ratio de solvabilité (en milliards de DZD) .....	83
Tableau N°23 : Ratio de liquidité générale (en milliards de DZD) .....	84
Tableau N°24 : Ratio de rentabilité économique (en milliards de DZD) .....	85
Tableau N°25 : Ratio de rentabilité financière (en milliards de DZD) .....	85
Tableau N°26 : Ratio de rentabilité d'exploitation (en milliard de DZD) .....	86
Tableau N°27 : Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette (en milliards de DZD) .....	86
Tableau N°28 : Ratio d'endettement (en milliards de DZD) .....	87
Tableau N°29 : Ratio d'autonomie financière (en milliards de DZD) .....	87

Figure N°01 : Evaluation de la production 2011-2021 .....	20
Figure N°02 : les trois niveaux de l'analyse financière.....	40
Figure N°03 : Représentation du fonds de roulement positif.....	54
Figure N°04 : Représentation du fonds de roulement négatif .....	54
Figure N°05 : Représentation du fonds de roulement égal (nul).....	55
Figure N°06 : Représentation de l'organigramme de la Direction Générale de la SAA.....	72



## Table des matières

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 01 : Notions générales sur les assurances	
Introduction.....	6
Section 01 : Naissance et définition de l'assurance .....	7
1.1. Origine des assurances.....	7
a. L'assurance sur la mer.....	7
b. L'assurance vie.....	8
c. Les assurances terrestres .....	9
1.2. Genèse de l'assurance .....	10
1.2.1 Définition de l'assurance .....	10
a. Définition juridique.....	10
b. Définition technique .....	11
c. Définition économique .....	11
1.2.2 Les éléments d'une opération d'assurance.....	11
a. Le contrat d'assurance .....	11
b. Les caractéristiques du contrat .....	12
i. Consensuel.....	12
ii. Caractère Synallagmatique .....	12
iii. Caractère aléatoire.....	12
iv. Les caractères de bonne foi .....	12
c. Les éléments d'un contrat d'assurance.....	12
i. Le risque.....	13
ii. La prime .....	13
iii. Le sinistre .....	13
iv. L 'assuré .....	13
v. L'assureur.....	13
d. La division de risques par l'assureur.....	13
i. La coassurance .....	14
ii. La réassurance.....	14

e. Le rôle de l'assurance .....	14
I. Rôle social de l'assurance.....	14
Fonction de protection sociale.....	14
Fonction de sécurité .....	14
Fonction de prévention.....	15
Fonction réparatrice.....	15
II. Le rôle économique de l'assurance .....	15
Un dispositif d'épargne.....	15
Garantie des investissements .....	16
Capacité de financement.....	16
Moyen de crédit.....	16
Section 02 : L'origine du secteur d'assurance en Algérie .....	18
2.1. Aperçu historique de l'assurance en Algérie.....	18
2.1.1. La période coloniale (1861-1962) .....	18
2.1.2. La période après l'indépendance.....	18
A. Le contrôle de l'Etat (1962-1965) .....	18
B. La phase du monopole de l'Etat (1966-1994) .....	19
C. La libéralisation et l'ouverture du marché des assurances (1995 à nos jours) .....	19
2.2. Les principaux agrégats du secteur des assurances.....	19
2.2.1. Evolution de la production 2011-2021.....	19
2.2.2. La production d'assurance en 2021.....	21
2.2.3. La production du marché par branches d'assurance de dommages en 2021 .....	21
2.2.4. La production du marché par branches d'assurances de personnes en 2021 .....	22
2.2.5. Structure de la production selon l'origine des capitaux des sociétés en 2021 .....	23
2.2.6. Structure de la production en assurances par type de réseau en 2021.....	24
2.2.7. Indemnisations par société .....	25
2.2.8. Indemnisations par branches d'assurance .....	26
Section 03 : Les produits de l'assurance.....	28
3.1. Les assurances de bien et de responsabilité .....	28
3.1.1. Les assurances de bien et de responsabilité destinée aux particuliers.....	28
A. L'assurance simple habitation ou multirisque habitation.....	28

B. L'assurance automobile.....	29
C. Assurance souscrite à l'occasion d'activité de loisirs.....	29
D. Assurance assistance.....	30
E. Risques divers.....	30
F. La responsabilité civile générale.....	30
G. Les assurances catastrophes naturelles (CAT - NAT) .....	30
3.1.2. Les assurances de biens et de responsabilité destinés aux professionnels .....	31
A. Les assurances incendie et risques divers (IARD).....	31
B. Les risques techniques.....	31
C. Les pertes d'exploitation.....	31
D. Assurance vol .....	31
E. Assurance de responsabilité civile.....	31
F. Contrat multirisque d'entreprise ou professionnels.....	32
G. Assurance automobile.....	32
H. Transport .....	32
I. Crédits et cautions.....	33
J. Les risques politiques.....	33
K. Les risques agricoles.....	33
L. Les assurances catastrophes naturelles (CAT - NAT) .....	33
3.2. Les assurances de personnes.....	33
3.2.1. Les assurances de personnes destinées aux particuliers.....	33
A. Les assurances en cas de vie .....	34
B. Les assurances d'épargne et de capitalisation .....	34
C. Assurance accidents corporels.....	34
D. Les assurances maladie (santé).....	34
E. L'assistance.....	35
3.2.2. Les assurances de personnes destinées aux entreprises.....	35
A. Assurance accident de travail.....	35
B. Les contrats de prévoyance .....	35
C. L'assurance des hommes clés .....	35
D. Les assurances de groupe .....	35

E. Assurance temporaire décès.....	35
Conclusion .....	36
CHAPITRE 02 : Le cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance	
Introduction.....	38
Section 01 : Les concepts fondamentaux de l'analyse financière.....	39
1.1. Quelques définitions de l'analyse financière (AF).....	39
1.2. Les objectifs de l'analyse financière .....	40
1.3. Les méthodes de l'analyse financière.....	41
1.3.1. La méthode statique .....	41
1.3.2. La méthode dynamique .....	41
1.4. Les procédures de l'analyse financière.....	41
Section 02 : Spécificités des états financiers des compagnies d'assurance .....	42
2.1. Bilan.....	42
2.1.1. Définitions du bilan.....	42
2.1.2. Présentation du bilan.....	42
2.1.2.1. Actif du bilan.....	43
2.1.2.2. Passif du bilan .....	43
2.1.3. Les spécificités du bilan des compagnies d'assurances .....	44
2.1.3.1. A l'actif.....	44
a. Actif non courant (ANC) .....	45
b. Actif courant (AC) .....	45
2.1.3.2. Au passif .....	45
a. Passif non courant (PNC).....	45
b. Passif courant (PC).....	46
2.2. Le compte de résultat (CR).....	46
2.2.1. Définition du compte de résultat.....	46
2.2.2. La présentation du compte de résultat (TCR).....	46
2.2.3. La structure du compte de résultat .....	48
2.2.3.1. Les primes acquises à l'exercice (PA) .....	48
2.2.3.2. Prestations (sinistre) de l'exercice.....	49

2.2.3.3. Commissions de réassurance .....	49
2.2.3.4. Subventions d'exploitation d'assurance.....	49
2.2.3.5. Marge d'assurance nette (MAN) .....	49
2.2.3.6. Résultat technique opérationnel (RTO) .....	49
2.2.3.7. Résultat financier (RF).....	50
2.2.3.8. Résultat ordinaire avant impôts (ROAI).....	50
2.2.3.9. Résultat net des résultats ordinaires .....	50
2.2.3.10. Résultat net de l'exercice .....	50
2.2.4. Les spécificités des comptes de résultat des compagnies d'assurances.....	50
Conclusion .....	51
Section 03 : Les outils de mesure de la performance financière d'une compagnie d'assurance.....	52
3.1. L'analyse de l'équilibre financier.....	52
3.1.1. Le fonds de roulement (FR).....	53
3.1.1.1. Définition.....	53
a. Fonds de roulement net global (FRNG).....	53
a.1 À partir du haut de bilan.....	53
a.2 À partir du bas de bilan .....	53
3.1.1.2. Interprétation du fonds de roulement.....	53
3.1.2. Le besoin en fonds de roulement (BFR) .....	55
3.1.2.1. Définitions du besoin en fonds de roulement.....	55
3.1.2.2. Mode de calcul du besoin en fonds de roulement.....	55
3.1.2.3. Interprétation du besoin en fonds de roulement.....	55
3.1.3. La trésorerie nette (TN).....	56
3.1.3.1. Définition de la trésorerie .....	56
3.1.3.2. Mode du calcul de la trésorerie nette.....	56
3.1.3.3. Interprétation de la trésorerie nette.....	56
3.2. L'analyse par la méthode des ratios.....	57
3.2.1. Définitions d'un ratio .....	57
3.2.2. L'objectif et l'intérêt de l'analyse financière par la méthode des ratios.....	57
3.2.3. Les différents types des ratios.....	58
3.2.3.1. Les ratios d'activité .....	58

a. Taux de croissance des affaires nouvelles.....	58
b. Taux de résiliation.....	58
c. Taux de croissance du portefeuille.....	58
3.2.3.2. Les ratios techniques.....	58
a. Le ratio de sinistralité.....	58
b. Le ratio de frais de gestion.....	58
c. Le ratio combiné : (A) + (B) .....	58
d. Le coût moyen du sinistre .....	59
e. La Cadence de règlement.....	59
f. Ratio de rejet de demande d'indemnisation.....	59
3.2.3.3. Les ratios prudentiels.....	59
a. Ratio de la marge de solvabilité.....	59
b. Ratio de représentation des engagements réglementés.....	59
b.1 Valeurs d'Etat.....	60
b.2 Autres valeurs mobilières et titres assimilés.....	60
b.3 Actifs immobiliers.....	60
b.4 Autres placements.....	60
3.2.3.4. Les ratios à partir du bilan .....	60
a. Ratio de liquidité générale .....	60
b. Ratios de rentabilité ou de profitabilité.....	61
b.1 Ratio de rentabilité financière des capitaux propres.....	61
b.2 Ratio de rentabilité du capital .....	61
b.3 Ratio de la rentabilité économique .....	61
c. Les ratios de la capacité de financement .....	61
c.1 Ratio de l'endettement.....	61
c.2 Ratio de solvabilité ou d'autonomie financière .....	61
c.3 Ratio de financement par le biais de la réassurance.....	62
3.2.3.5. Les ratios à partir des comptes de résultats.....	62
a. La croissance des primes émises ou acquises.....	62
b. Taux de croissance de la marge d'assurance nette .....	62
c. Taux de cession des primes .....	62

d. Taux de commissionnement en réassurance .....	62
e. Ratio de la marge bénéficiaire (profitabilité).....	62
f. La marge brute de rentabilité .....	63
g. Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette.....	63
h. Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration.....	63
i. Taux de marge d'assurance nette.....	63
j. Ratio charges de fonctionnement .....	63
k. Le ratio coût du personnel.....	63
l. Les ratios de l'activité financière .....	64
l.1 Le taux de croissance du résultat financier .....	64
l.2 La rentabilité des primes émises.....	64
l.3 Le ratio du taux de résultat financier.....	64
m. Ratios de productivités.....	64
m.1 Le ratio de productivité de l'actif.....	64
m.2 Ratio de productivité de l'effectif.....	64
Conclusion .....	65
CHAPITRE 03 : Cas pratique sur une compagnie d'assurance de la SAA	
Introduction.....	67
Section 01 : La présentation de la S.A.A(la société Algérienne de l'assurance) .....	68
1.1. L'historique de la S.A.A .....	68
1.2. La SAA dans son environnement.....	69
1.3. Activités de la SAA.....	69
1.4. Organisation de la société Nationale d'assurance (SAA) .....	70
1.4.1 Le siège (la Direction Centrale) .....	70
1.5. Investissements stratégiques.....	71
1.6. Organigramme de la direction générale SAA.....	71
Section 02 : L'analyse des états financier de la SAA.....	73
2.1. Le bilan.....	73
2.1.1. Présentation du bilan de l'année 2016 à 2020 .....	73
A. L'actif du bilan.....	73

A 1. Analyse de l'actif de bilan en grand masse.....	74
B. Le passif du bilan.....	76
B 2. Analyse du passif de bilan en grand masse.....	77
2.2. Présentation du compte de résultat (TCR) de 2016 à 2020 .....	77
2.2.1. Analyse du compte de résultat en grande masse.....	78
Section 03 : L'analyse financière de la SAA par indicateurs d'équilibre Financier et méthodes des ratios.....	80
3.1. Analyse et évolution par les indicateurs d'équilibre financier .....	80
3.1.1. Le fonds de roulement (FR) .....	80
3.1.1.1. Calcul du fonds de roulement.....	80
3.1.1.2. Interprétation du fonds de roulement.....	81
3.1.2. Le besoin en fonds de roulement (BFR) .....	81
3.1.2.1. Calcul du besoin en fonds de roulement.....	81
3.1.2.2. Interprétation du besoin en fonds de Roulement .....	81
3.1.3. La trésorerie nette (TN).....	82
3.1.3.1. Calcul de la trésorerie nette .....	82
3.1.3.2. Interprétation de la trésorerie nette.....	82
3.2. Analyse et évolution par la méthode des ratios.....	82
3.2.1. Ratios techniques .....	82
3.2.1.1. Ratio de sinistralité .....	83
3.2.2. Ratios prudents.....	83
3.2.2.1. Ratios de solvabilité .....	83
3.2.3. Ratios à partir du bilan.....	84
3.2.3.1. Ratio de liquidité générale .....	84
3.2.4. Ratios de rentabilité.....	84
3.2.4.1. Ratio de rentabilité économique .....	84
3.2.4.2. Ratio de rentabilité financière .....	85
3.2.4.3. Ratio de rentabilité d'exploitation .....	85
3.2.4.4. Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette.....	86
3.2.5. Ratios de capacité de financement.....	87
3.2.5.1. Ratio d'endettement.....	87



3.2.5.2. Ration d'autonomie financière .....	87
Conclusion .....	89
CONCLUSION GENERALE.....	91
BIBLIOGRAPHIE.....	93
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES.....	96
TABLE DES MATIERES.....	98

## RÉSUMÉ

L'objectif de notre travail est de faire la recherche sur l'analyse financière d'une compagnie d'assurance à travers l'analyse des états financiers et les ratios d'une des plus grandes compagnies d'assurances algérienne qui est le leader dans son activité, cette compagnie est la « **SAA** ». Pour mener à bien cette étude, nous adopterons une démarche de recherche empirique liée à l'étude d'un cas pratique relative à une compagnie d'assurance. Nous avons constaté que l'entreprise représente une bonne étude des bilans rentabilité financière et qu'elle arrive à maintenir son équilibre financier.